

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMPACT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT LE PLATEAU-MONT-ROYAL ET
LE QUARTIER CENTRE-SUD À MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
ROSA PATRICIA LEON

MARS 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

À ma maman, Carmen Del Rio Hughes, qui s'est toujours sacrifiée pour nous voir réussir. Elle m'a appris, avec son amour illimité et sa ténacité incomparable, que la volonté humaine est une force que rien ni personne ne peut arrêter. Gracias, te amo mami!

À Mauricio, l'amour de ma vie. Merci mi amor de m'avoir toujours soutenu jusqu'au bout de mes rêves!

REMERCIEMENTS

Ma gratitude profonde va à celui que je considère un véritable mentor, Juan-Luis Klein, mon directeur de recherche et professeur au département de géographie à l'UQAM. La richesse et la clarté de ses enseignements, sa qualité humaine, sa générosité et sa patience infinie m'ont stimulé à embrasser la géographie, une discipline extraordinaire qui était, au début de cette maîtrise, un tout nouveau chemin professionnel pour moi. Je tiens à remercier vivement M. Klein de sa disponibilité et de sa compréhension inébranlable par rapport aux difficiles circonstances personnelles qui m'ont entourée au cours de ces deux dernières années. Je le remercie aussi de m'avoir guidé sagement jusqu'à l'aboutissement de ce processus enrichissant et de m'avoir donné l'opportunité de travailler en tant qu'assistante de recherche. Cet emploi m'a permis de développer davantage mes compétences professionnelles et de connaître de nouvelles personnes admirables.

Je remercie de tout cœur mes parents, je leur serai toujours reconnaissante pour tout ce qu'ils ont bien voulu faire de moi. Ils m'ont appris leur souci pour le bien-être d'autrui et m'ont encouragée à rencontrer d'autres cultures dès mon enfance. Ceci a énormément contribué à élargir ma vision du monde et m'a permis d'apprécier davantage le travail solidaire des personnes et des organisations œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables. Mes remerciements vont également à mon époux, mon complice, la personne qui a fait de multiples sacrifices pour me soutenir avec amour depuis toujours. Ce travail n'aurait pas été possible sans son soutien et encouragement quotidien. À mes amies Louise, Adèle, Marie-France, Johanne et Nathalie pour leur amitié sincère et pour la

collaboration inestimable offerte lors de mon processus d'apprentissage du français. À mes collègues de l'UQAM pour les journées fort agréables partagées en échangeant des connaissances intellectuelles et des souvenirs extraordinaires qui ont énormément contribué à mon développement personnel. Aux membres de ma famille qui m'ont appuyée, à Elizabeth, ma sœur de vie et à tous mes chers amis et amies d'ici et d'ailleurs pour être toujours là chaque fois que je me suis sentie fatiguée et incapable de mener à bien ce travail. Finalement, je remercie sincèrement les membres du comité d'encadrement de la recherche qui a inspiré ce mémoire ainsi que les directeurs, directrices, coordonnateurs et coordonnatrices des organismes qui ont pris le temps de collaborer à notre étude. Leur participation a été essentielle à la production de ce travail.

Merci à toutes et à tous!

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ.....	xv
ABSTRACT	xvi
RESUMEN.....	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	7
L'ACTION COMMUNAUTAIRE COMME CADRE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES.....	7
1.1 L'action communautaire, une réponse collective face aux besoins sociaux	8
1.1.1 Le mouvement social : cadrage explicatif de l'action communautaire.....	8
1.1.2 Les mouvements sociaux et la spécificité québécoise	11
1.1.3 L'action communautaire autonome (ACA), une démarche identitaire	13
1.2 L'action communautaire : un outil de développement des communautés	14
1.2.1 L'action communautaire et l'économie sociale.....	16
1.3 Les Corporations de développement communautaire (CDC) : une forme distinctive de l'action communautaire autonome.....	18

1.3.1	Bref historique des Corporations de développement communautaire (CDC).....	19
1.3.2	Objectifs et volets d'intervention des CDC	20
1.4	Les acteurs sur la scène du communautaire	21
1.4.1	Les collectivités (la société civile)	21
1.4.2	L'acteur public	22
1.4.3	Les groupes communautaires	23
1.5	Le problème spécifique : importance de bien évaluer la contribution économique des OC dans le développement des quartiers centraux.....	24
1.6	La pertinence de cette recherche.....	25
1.7	La question et l'hypothèse principales de recherche	26
	CHAPITRE II.....	28
	CADRE THÉORIQUE OPÉRATIONNEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	28
2.1	Questions et hypothèses secondaires	28
2.2	Cadre théorique.....	29
2.2.1	La notion de territoire.....	30
2.2.2	La notion de local.....	31
2.2.3	La notion de gentrification	32
2.2.4	La notion de développement local (DL).....	33
2.2.5	La notion de développement selon Amartya Sen	34
2.3	Cadre conceptuel opérationnel	35
2.3.1	Le concept de revitalisation	35
2.3.2	Le concept de capacité/capacité	36
2.3.3	Le concept d'exclusion.....	37
2.3.4	Le concept de sentiment d'appartenance.....	38
2.4	La démarche méthodologique.....	41
2.4.1	Le terrain de recherche	41

2.4.2 Le type de recherche	42
2.4.3 L'échantillonnage.....	43
2.4.4 Les sources des données.....	45
2.4.5 La triangulation des données	48
2.4.6 L'analyse statistique descriptive des données	48
2.5 Conclusion du chapitre.....	49
CHAPITRE III.....	50
PLATEAU-MONT-ROYAL ET CENTRE-SUD : DES TERRITOIRES EN CONTINUEL CHANGEMENT.....	50
3.1 Portrait de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal	50
3.1.1 Un territoire attractif	52
3.1.2 Un territoire en croissance démographique.....	52
3.1.3 Caractéristiques de la population.....	53
3.1.4 Principaux enjeux territoriaux	54
3.2 Portrait du quartier Centre-Sud.....	61
3.2.1 Historique du quartier	62
3.2.2 Caractéristiques sociodémographiques	63
3.2.3 Tissu communautaire et social	64
3.2.4 Principaux enjeux territoriaux	65
3.3 Conclusion du chapitre.....	69
CHAPITRE IV.....	70
LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU CENTRE-SUD ET AU PLATEAU- MONT-ROYAL : RÔLE SOCIAL ET CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE.....	70
4.1 L'ancrage des groupes communautaires dans le milieu.....	71
4.1.1 Des groupes stabilisés constitués en réponse à l'action de l'État	71
4.1.2 Territoire d'intervention des groupes	72
4.1.3 Ancrage social.....	74
4.1.4 Membership	80
4.1.5 Mobilisation du bénévolat	80

4.1.6 Un constat : l'importance économique du bénévolat.....	84
4.2 Les secteurs d'intervention, les activités et les services : l'action des organismes communautaires.....	85
4.2.1 Secteurs d'intervention	85
4.2.2 Des actions (activités) variées axées sur l'accompagnement, la concertation, la formation et la sensibilisation.....	86
4.2.3 Bénéficiaires des activités, atteinte des objectifs et enjeux de la mobilisation.....	87
4.2.4 Un constat : une stratégie à la base de la relation d'aide.....	88
4.3 La gouvernance des organismes communautaires.....	88
4.4 Le réseautage local : collaborations sectorielles territorialisées.....	89
4.4.1 Concertation, représentation et collaboration chez les OC	89
4.4.2 Type de collaborations des groupes avec les autres organisations	90
4.4.3 Bénéfices retirés de divers types de collaboration.....	91
4.4.4 Autonomie par rapport à l'État (gouvernement municipal, provincial ou fédéral).....	93
4.4.5 Concertation et médiation : une fonction principale des organismes communautaires.....	94
4.5 La contribution des organismes communautaires à l'emploi.....	95
4.5.1 Profil des employés	96
4.5.2 Un personnel engagé souhaitant avancer dans sa carrière en travaillant pour le bénéfice commun.....	98
4.5.3 Développement des compétences : formation.....	99
4.5.4 Constat au sujet de la contribution à l'emploi local.....	100
4.6 L'apport financier	101
4.6.1 Dépenses des organismes	102
4.6.2 Sources de financement.....	102
4.7 Conclusion du chapitre.....	105
CHAPITRE V.....	107

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE : PRINCIPALES CONTRIBUTIONS.....	107
5. 1 Le maillage des acteurs et le renforcement de la communauté locale	108
5.2 Le développement et le renforcement des capacités économiques et sociales locales.....	116
5.3 Conclusion du chapitre.....	121
CONCLUSION	123
ANNEXES	129
ANNEXE A.....	130
FORMULAIRES DE CONSENTEMENT (ENQUÊTE ET GROUPE DE DISCUSSION).....	130
ANNEXE B.....	137
GRILLE D'INDICATEURS DE LA CONTRIBUTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RECHERCHE CDC ET SAC.....	137
ANNEXE C.....	140
QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ PAR INTERNET AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES.....	140
ANNEXE D.....	174
GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION.....	174
BIBLIOGRAPHIE.....	177

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Rôle de liaison des CDC auprès des autres acteurs socioéconomiques.....	21
2.1 Carte de la localisation des territoires ciblés dans l'agglomération de Montréal.....	42
3.1 Le Plateau-Mont-Royal.....	51
3.2 Variation de la population du Plateau-Mont-Royal, 1966-2016.....	53
3.3 La progression des variations de valeurs foncières par arrondissement de 1989 à 2012.....	59
3.4 Carte du quartier Centre-Sud.....	61
4.1 Localisation des organismes participants.....	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Les grands courants du mouvement communautaire autonome québécois, ses traditions et dimensions.....	18
2.1 Cadre opératoire (matrice opérationnelle).....	39
2.2 Répartition des organismes répondants au questionnaire par CDC.....	44
2.3 Organismes qui ont participé aux groupes de discussion par CDC.....	44
4.1 Territoires (s) couverts (s) par l'action communautaire (N=57).....	73
4.2 Statut socioéconomique des personnes rejointes par les groupes, par ordre de fréquence N=55).....	77
4.3 Principaux problèmes pour lesquels les usagers s'adressent aux groupes (N=55).....	79
4.4 Bénévoles selon le sexe (N=43).....	81
4.5 Fonctions occupées par les bénévoles (N=43).....	83
4.6 Estimation de la valeur monétaire du bénévolat.....	84
4.7 Principaux secteurs d'intervention des groupes (N=57).....	86
4.8 Activités les plus fréquentes assurées par les groupes (N=55).....	87
4.9 Organisations avec lesquelles les groupes ont des liens formels de partenariat.....	90
4.10 Collaboration des organismes communautaires selon le type de collaborateurs.....	91

4.11	Bénéfices retirés des collaborations avec le secteur communautaire (N=43).....	92
4.12	Autonomie des groupes par thème selon les répondants.....	93
4.13	Profil des employés des organismes communautaires.....	97
4.14	Salaire horaire moyen (N=39).....	97
4.15	Dépenses annuelles des groupes (N=39).....	102
4.16	Financement annuel des groupes selon les sources de financement.....	104
4.17	Difficultés de financement par catégorie de difficulté (N=44).....	105

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
ASGP	Action solidarité Grand Plateau
CDC	Corporations de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CIUSSS	Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local des services communautaires
C-S	Centre-Sud
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
CTROC	Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires
IDH	Indice de développement humain
MEPACQ	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
MS	Mouvements sociaux
NMS	Nouveaux mouvements sociaux
OBNL	Organismes à but non lucratif
OC	Organismes communautaires
PIB	Produit intérieur brut

RISQ	Réseau d'informations scientifiques du Québec
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
SAC	Service aux collectivités de l'UQAM
TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

RÉSUMÉ

Ce mémoire présente les résultats d'une recherche sur l'impact économique des organismes communautaires œuvrant dans deux territoires connexes au centre-ville de Montréal, l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et le quartier Centre-Sud. Les données obtenues indiquent que l'impact de ces organismes se manifeste par des retombées économiques et des retombées sociales qui favorisent le développement des collectivités grâce aux répercussions positives des actions de prévention de problèmes sociaux et de défense des droits des citoyens vulnérables. En effet, les informations obtenues montrent que la contribution de l'action communautaire au développement local de ces territoires se révèle à travers plusieurs activités, certaines facilement identifiables comme faisant partie du développement économique parce qu'elles comportent des transactions monétaires (achats, dépenses, salaires versés, etc.) et d'autres moins visibles qui, sans comporter des transactions monétaires, sont essentielles à la création d'un contexte qui favorise ce développement (lutte contre la pauvreté et l'isolement, défense du logement social, lutte contre la gentrification, insertion sociale et professionnelle, information, participation, etc.). Enfin, il se dégage de cette étude que les impacts de l'action communautaire dans ces quartiers sont nombreux. L'action coalisée des acteurs communautaires participe au façonnement de réseaux, de services et d'espaces publics nécessaires au maintien de la qualité de vie dans leurs quartiers. Ces organismes contribuent significativement à la transformation sociale et économique de leur communauté et, de ce fait, de la métropole, en générant des liens sociaux et en renforçant la cohésion sociale ainsi qu'en apportant à la croissance économique des populations et des territoires centraux de la ville.

Mots-clés : action communautaire, impact socioéconomique, développement local, gentrification, développement territorial, quartier.

ABSTRACT

This Master's thesis presents the results of a research on the economic impact of community organizations operating in two territories located in downtown Montreal, the Plateau-Mont-Royal Borough and the Centre-Sud neighbourhood. The results obtained show that the impact of these organizations is manifested through the economic and social fallout that foster community development through the positive repercussions of the prevention of social problems and the defense of rights of most vulnerable citizens. Indeed, the information obtained reveals that the contribution of community action to the local development of these territories materialize through several activities. Some of them are easily identifiable as part of economic development because they involve monetary transactions (purchases, expenditures, paid salaries, etc.), and some others are less visible since they do not involve these transactions but are essential to creating a context that favors this development (fight against poverty and isolation, defense of social housing, fight against gentrification, social and professional integration, information, participation, etc.). Finally, this research shows that the impacts of community action in these neighborhoods are numerous. The coalition action of community actors contributes to shaping the networks, services and public spaces needed to maintain the quality of life of residents. By generating social relationships and social cohesion and by contributing to the economic growth of the populations and central territories of the city, these organizations contribute significantly to the social and economic transformation of their neighborhoods; thus of the metropolis.

Keywords: community action, socio-economic impact, local development, gentrification, territorial development, neighborhood.

RESUMEN

Esta tesis de maestría presenta los resultados de una investigación sobre el impacto económico de los organismos comunitarios que trabajan en dos territorios conexos al centro de la ciudad de Montreal, el distrito Le Plateau-Mont-Royal y el barrio Centre-Sud. Los datos obtenidos indican que el impacto de esos organismos se manifiesta a través de los beneficios económicos y sociales que fomentan el desarrollo de las colectividades gracias a las repercusiones positivas derivadas de las acciones de prevención de problemas sociales y de defensa de los derechos de los ciudadanos más vulnerables. Efectivamente, las informaciones obtenidas revelan que la contribución de la acción comunitaria al desarrollo local de estos territorios se manifiesta a través de diversas actividades, algunas fácilmente identificables como parte del desarrollo económico, ya que comportan transacciones monetarias (compras, gastos, salarios pagados, etc.) y otras, menos visibles, que sin ser transacciones monetarias, son esenciales para la creación de un contexto que favorece ese desarrollo (lucha contra la pobreza y la exclusión, defensa de la vivienda de interés social, lucha contra la gentrificación, inserción social y profesional, información, participación, etc.). Finalmente, esta investigación muestra que los impactos de la acción comunitaria en estos territorios son numerosos. La acción conjunta de los actores comunitarios participa a la conformación de redes, de servicios y de espacios públicos necesarios para mantener la calidad de vida en los barrios en los cuales los organismos intervienen. Generando relaciones sociales y cohesión social y aportando al crecimiento económico de las poblaciones y de los sectores centrales de la ciudad, esas organizaciones contribuyen significativamente a la transformación social y económica de sus territorios de acción, y, por ende, de la metrópoli.

Palabras clave: acción comunitaria, impacto socioeconómico, desarrollo local, gentrificación, desarrollo territorial, barrio.

INTRODUCTION

Dans un contexte de crise du modèle de développement, de redéfinition des politiques publiques et des façons de faire issues des 50 dernières années, il semble que la vision généralisée du *développement* soit liée, entre autres, à la mise en place de politiques publiques encourageant l'émergence de grands projets immobiliers ou commerciaux comme des solutions *miracles* pour revitaliser des territoires ou pour favoriser leur croissance économique. En effet, les nouveaux modèles de politiques urbaines d'inspiration néolibérale se fondent sur l'accord d'acteurs publics et privés autour d'objectifs de réinvestissement d'espaces centraux (ou péricentraux) dévitalisés afin de privilégier la mise sur pied de projets phares (Moulaert et *al.*, 2003; Angulo, Klein et Tremblay, 2017). Ces transformations des espaces urbains ont contribué à la complexification des dynamiques territoriales et à l'aggravation des inégalités socioéconomiques qui causent des conflits et des tensions (Trudelle et *al.*, 2011). En effet, la cohabitation de la richesse et de la pauvreté et de différentes formes d'exclusion affecte les groupes sociaux les plus précaires. Ces situations créent des conditions d'instabilité sociale, ce qui conduit à des situations d'insécurité ainsi que de retrait sur soi dans plusieurs quartiers, tant en Amérique du Nord que dans les pays du Tiers-Monde (Sassen, 2007). Ces conflits se manifestent fortement dans les métropoles à cause de la diversité d'acteurs et d'intérêts en présence (Trudelle et *al.*, 2006). Dans un tel contexte, les acteurs sociaux se mobilisent en revendiquant le droit citoyen à la ville¹, c'est-à-dire de conserver leur milieu de vie et de travail ainsi que leur qualité de

¹ Idée qui a été apportée à l'analyse urbaine par H. Lefèvre en 1968. Pour une vision plus récente voir la synthèse de Marianne Morange et Amandine Spire dans Hypergeo : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article698> consulté le 28 octobre 2017.

vie, se confrontant aussi bien aux élites locales qu'aux acteurs publics (Fontan et *al.*, 2005).

À Montréal, parmi ces acteurs sociaux, l'on compte les organismes communautaires (OC). Ces organismes font partie des acteurs de la société civile luttant en faveur des résidents de ces aires urbaines, dans une perspective orientée vers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, mais principalement de ceux les plus défavorisés (René et *al.*, 2001). Effectivement, les OC ont participé à la recherche de solutions des problèmes vécus dans les quartiers tels que la pauvreté, l'isolement des populations vulnérables, la revitalisation des espaces en déclin et la création de services reliés à la santé. Car, leur objectif est de contribuer au développement socioéconomique de leurs communautés et d'assurer la participation des citoyens à la prise de décisions affectant leur cadre de vie (Lamoureux, 2008).

L'apport de l'action communautaire s'est historiquement manifesté à travers plusieurs activités, certaines facilement identifiables comme faisant partie du développement économique parce qu'elles comportent des transactions monétaires (achats, dépenses, salaires versés, etc.) et d'autres moins visibles qui, sans avoir un effet monétaire direct, sont essentielles à la création d'un contexte qui favorise ce développement (lutte contre l'isolement, insertion sociale, information, participation, etc.). Pour ce faire, l'action communautaire a préconisé la mise en place d'une approche collective. Dans une telle approche, le développement local passe par la construction d'une direction locale (Klein et Champagne, 2011) et par la revendication de services collectifs (Lamoureux, 2007).

Toutefois, selon les constats issus des écrits (ex. Klein *et al.*, 2004; Binhas, 2004 et 2009; Klein et Champagne, 2011) et des affirmations des intervenants sur le terrain, la

reconnaissance de la contribution économique des OC par d'autres acteurs socioéconomiques est encore faible. Cela semble dû au caractère en apparence uniquement social de leurs actions (ex. lutte contre l'exclusion, activités bénévoles, accompagnement aux populations vulnérables, etc.). De ce fait, ces organismes se voient constamment forcés à faire valoir l'impact économique de leurs actions.

Devant les défis imposés par le manque de reconnaissance de l'apport des OC au développement économique local, l'analyse des retombées socioéconomiques de l'action communautaire en ce qui concerne la gouvernance, la mobilisation des ressources et l'efficacité de leur travail s'impose. C'est pourquoi, dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à l'évaluation de l'impact économique de ces organisations. Notre analyse empirique abordera les OC localisés dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et dans le quartier Centre-Sud. Ceci afin d'examiner leur part dans le processus de développement économique de ces territoires. Ce faisant, ce mémoire cherche à contribuer à la connaissance au sujet de l'apport de ces organisations au développement des quartiers centraux de Montréal.

Notre hypothèse principale soutient que les OC jouent un rôle économique significatif, autant dans leurs territoires d'action que dans la ville dans son ensemble. Ainsi, nous orientons notre analyse sur trois aspects : (1) la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois; (2) la revitalisation des quartiers; et (3) la protection des droits des citoyens menacés par les transformations impulsées par la gentrification.

La recherche inspirant notre mémoire a été réalisée entre les années 2015 et 2016. Le but de notre travail a été de créer un outil d'évaluation pour aider les groupes communautaires à mieux cerner leur ancrage local et leur contribution au développement des communautés dans un contexte économique où la création de la

richesse s'accompagne de l'intensification des inégalités, de diverses formes de gentrification et d'accélération de l'exclusion des plus démunis.

Notre étude s'insère dans un projet de recherche partenariale réalisé avec la collaboration des Corporations de développement communautaire (CDC) Action solidarité Grand Plateau (ASGP) et Centre-Sud (C-S). Cette recherche partenariale s'est déroulée sous la responsabilité du professeur Juan-Luis Klein et a été encadrée par le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC). La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal a aussi été partenaire au projet jusqu'à sa dissolution en 2016. Soixante (60) organismes communautaires locaux ont participé à l'enquête réalisée dans le cadre de cette recherche. L'impact économique des OC au Québec avait été préalablement analysé, en 2004, lors d'une recherche réalisée à la demande de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (CDC) (Klein et *al.*, 2004). La recherche réalisée en 2016 a actualisé et adapté la méthode qui avait été utilisée dans cette étude à la situation des territoires connexes au centre-ville.

L'analyse des données cueillies par notre recherche permettra de dégager les principaux éléments révélateurs de la place du communautaire dans le développement du territoire constitué par les deux CDC partenaires de l'étude. Nous identifierons le rôle des OC dans le développement socioéconomique local à la lumière des objectifs spécifiques de recherche suivants : (1) décrire et illustrer les constatations obtenues à la suite de l'analyse des méthodes de collecte retenues et (2) dégager les principaux éléments renseignant sur la place du communautaire dans le développement local à partir des cas révélateurs. Les quartiers ciblés correspondent aux territoires d'intervention des CDC Centre-Sud (CDC C-S) et Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP). Ici, il est important de mentionner qu'une corporation de développement communautaire est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans

divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu (TNCDC, 2010). La mission et les caractéristiques de ces organisations seront discutées dans la section 1.3.2 de ce mémoire.

L'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et le quartier Centre-Sud sont des territoires centraux. Ils subissent les effets des transformations sociospatiales inscrites dans la mondialisation et la globalisation (Sassen, 2006). De ce fait, le territoire desservi par les OC participants se caractérise : par des populations au profil économique varié avec, d'un côté des personnes à faible revenu et de l'autre, de nouveaux résidents plus fortunés, par de nouvelles fonctions et de nouveaux services qui s'implantent et qui précarisent la situation des résidents les plus démunis, par des situations de pauvreté et d'exclusion, ainsi que par l'émergence de nouvelles aspirations de la population. D'après certains auteurs (Smith, 1996; Swyngedouw et *al.*, 2002; Atkinson et Bridge, 2005), ce genre de contexte socioéconomique favorise l'émergence de phénomènes comme la gentrification². Notre étude mobilise ce concept afin de cerner et analyser l'impact économique de l'action communautaire. Enfin, étant donné que les quartiers ciblés illustrent bien les diverses réalités socioéconomiques d'une ville cosmopolite du monde globalisé, nous considérons que les résultats de notre analyse pourront être mis en relation avec des recherches plus globales sur les tentatives de contrôler les effets de la gentrification (Ghaffari, Klein et Angulo, 2017).

Ce mémoire est structuré en cinq chapitres. Le chapitre I présente notre problématique de recherche et offre une mise en contexte de la lutte historique des OC afin de faire

² Smith (1996) soutient que la gentrification est d'abord lié à un réinvestissement du centre par les pouvoirs publics et les acteurs privés de l'immobilier, produisant une nouvelle offre de logements haut de gamme dans les anciens quartiers populaires. Ce concept sera expliqué plus en profondeur dans la section 2.2.3 de ce mémoire.

valoir leur apport au développement local. Plus particulièrement, nous portons notre regard sur (1) l'histoire du mouvement communautaire à Montréal et les acteurs qu'y participent et (2) sur les Corporations de développement communautaire (CDC) en tant que forme distinctive de l'action communautaire autonome. Le chapitre II fait état du cadre opérationnel de notre recherche, à savoir, les principaux concepts utilisés et la méthodologie appliquée. Nous insisterons sur les outils qui ont servi à la collecte des données, sur la sélection et le recrutement des organismes participants et sur les techniques de traitement de l'information recueillie. Le chapitre III décrit les deux territoires étudiés en insistant sur 1) les différents problèmes qui affectent leurs résidents les plus précaires, soit pauvreté, isolement, exclusion socioéconomique, entre autres, et 2) sur les tissus communautaires locaux et leurs principales priorités d'action en faveur de ces populations. Le chapitre IV présente les résultats de l'application du questionnaire et des deux groupes de discussion. Notamment, nous présenterons les conclusions liées à l'ancrage social et territorial des organisations dans leur milieu. De plus, nous nous intéresserons spécialement aux résultats concernant des aspects tels que les populations desservies, les types de services offerts, les aspects financiers de l'activité des groupes, la gouvernance des OC et les rapports de collaboration des organismes étudiés avec des organisations provenant de différents secteurs d'activités. Finalement, le chapitre V présentera l'analyse des résultats au regard de notre problématique. Nous insisterons sur (1) le rôle des OC participants dans la construction des réseaux d'échange de ressources et de savoirs et l'apport découlant de ce travail collectif sur le territoire ainsi que sur (2) les actions entamées pour créer un contexte favorable au développement économique local. Ceci afin de dresser un portrait de l'impact économique de ces organisations. La conclusion rappellera les principaux acquis de l'étude ainsi que les réponses à nos questions de recherche.

CHAPITRE I

L'ACTION COMMUNAUTAIRE COMME CADRE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Dans le cadre de cette recherche, nous analyserons l'apport socioéconomique des organismes communautaires (OC) au développement de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal et du quartier Centre-Sud, des espaces centraux de la ville de Montréal. Pour contextualiser ce sujet, nous présenterons tout d'abord les caractéristiques de l'action communautaire et son évolution dans le contexte des mouvements sociaux au Québec. Nous mettrons l'accent sur l'histoire du mouvement à Montréal et les acteurs qui interviennent sur la scène du communautaire. Dans cette première partie, nous aborderons aussi la façon dont l'action communautaire a dû s'ajuster aux changements menés par la globalisation et la montée de l'économie sociale pour se dynamiser et se faire une place dans le développement des territoires. Ensuite, nous nous attarderons aux Corporations de développement communautaire (CDC) en tant que forme distinctive de l'action communautaire autonome, et ce, afin d'analyser leur rôle et leur contribution en tant que regroupements multisectoriels dans le développement de leurs territoires d'intervention.

De plus, dans la mesure où notre recherche se concentre sur l'analyse des OC œuvrant dans des quartiers voisins au centre-ville, nous présenterons, dans la troisième partie

de ce chapitre, les principaux enjeux urbains caractérisant les territoires ciblés. Ici, nous décrirons également quelques répercussions négatives de la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques envisageant « l'accroissement de la compétitivité économique métropolitaine ». Notamment, nous nous intéresserons à la façon dont les OC répondent aux répercussions de ces stratégies de développement, particulièrement à la gentrification. Dans la quatrième partie du chapitre, nous aborderons l'enjeu de la reconnaissance de l'action communautaire dans le développement économique afin d'illustrer le besoin de bien évaluer la contribution des OC au développement local. Finalement, nous présenterons la question et l'hypothèse principales qui orienteront notre recherche.

1.1 L'action communautaire, une réponse collective face aux besoins sociaux³

Dans cette section, nous préciserons les notions de mouvements sociaux (MS) et de nouveaux mouvements sociaux (NMS). Ensuite, nous présenterons les principales caractéristiques de l'action communautaire, en expliquant les différences entre les OC et les OC autonomes. Puis, nous nous attarderons à l'évolution de ces mouvements, en expliquant l'apport du communautaire dans le développement du Québec.

1.1.1 Le mouvement social : cadrage explicatif de l'action communautaire

La notion de mouvement social prend divers sens selon les auteurs. Pour certains, un mouvement social représente les événements auxquels des groupes souhaitant réformer

³ Nous considérons les besoins sociaux comme étant des besoins concernant des populations, des publics et des usagers.

l'organisation de la société participent. Pour d'autres, un mouvement social est l'ensemble d'actions visant la concrétisation d'une volonté de progrès social. D'autres définissent le mouvement social comme un ensemble de réseaux informels d'organisations et d'acteurs isolés fondé sur des valeurs partagées et de la solidarité et qui se mobilise au sujet d'enjeux conflictuels en recourant à différentes formes de protestation (Della Porta et *al.*, 1999). Compte tenu de cette pluralité d'approches, nous nous en tiendrons à la définition du sociologue Alain Touraine (1978), l'un des principaux auteurs ayant formalisé la notion de mouvement social. Selon cet auteur, toute conduite d'un groupe organisé visant à changer l'ordre social et à modifier les comportements ou les institutions constitue un mouvement social.

Selon Touraine, un mouvement social a *deux dimensions : le conflit avec l'adversaire et une finalité culturelle, sociétale*. Ainsi, comme affirmé par Melucci (1984), un mouvement social ne se limite pas à un intérêt matériel (ex. monde du travail). Car, dans une société « postindustrielle », les conflits émergent principalement de la lutte pour la détermination de « l'historicité ⁴ ». Gagnon (2008) affirme ainsi que le but principal des mouvements sociaux est de contrôler les orientations sociales et culturelles de la société.

D'ailleurs, dans la discussion sur les mouvements sociaux, certains auteurs ont proposé la notion de « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) en se référant à des formes nouvelles et originales de mobilisation qui émergent dans les années 1960 et 1970 (Touraine, 1978; Melucci, 1980; Offe, 1984). Ces mobilisations sont portées par des organisations qui posent les enjeux du contrôle collectif du système social dans la

⁴Selon Touraine l'historicité désigne « l'ensemble des modèles culturels, cognitifs, économiques, éthiques, par lesquels une collectivité construit ses relations à son environnement. » (Touraine, 1984 : 98)

quotidienneté, plutôt que dans le cadre d'une société à construire dans le futur. Ce déplacement théorique s'inscrit dans la définition d'organismes différents des organisations syndicales qui incarnaient les mouvements sociaux traditionnels. Neveu (2000) identifie quatre dimensions de cette nouvelle lecture des MS : (1) les formes d'organisation (plus décentralisées) et les répertoires d'action (prise en main d'un seul dossier) (2) les valeurs (d'autonomie, par exemple) et les revendications (d'identités ou de styles de vie) (3) le rapport au politique (espaces d'autonomie face à l'État) et (4) l'identité des acteurs (recours à d'autres principes identitaires que la classe sociale).

Au Québec, les NMS sont associés par divers auteurs au mouvement communautaire, voire aux organismes communautaires (Hamel, 1989; Klein, Tremblay et Dionne, 1997). Pour l'éthicien Henri Lamoureux, les origines de l'action communautaire québécoise remontent à la période qui suit la Seconde Guerre mondiale. Le mouvement prend sa forme actuelle autour de 1960, avec l'amorce de la Révolution tranquille, comme résultat de la convergence des militants de l'action catholique et des militants de la gauche laïque.

Selon Duval et *al.* (2004), la première phase de l'histoire de nouveaux mouvements sociaux au Québec correspond à la naissance des comités de citoyens dans les années 1960. Ce modèle est directement importé des États-Unis, en particulier des organisations mises sur pied à Chicago par Saul Alinsky (1909 à 1972). La pratique dominante en organisation communautaire était alors celle de la mobilisation des citoyens les plus pauvres des villes dans le but d'obtenir des structures sociales et politiques aptes à répondre à leurs besoins : endettement, chômage, manque d'instruction, mauvaises conditions de logements, etc. C'est à ce moment que se produit le détachement progressif des MS locaux des institutions caritatives et des paroisses œuvrant dans le secteur social (McGraw, 1978). À la fin des années 1960, les

organisations communautaires s'engagent dans le secteur de l'éducation universitaire (formation en travail social), dans les pratiques et les nouveaux services créés par le mouvement telles les cliniques communautaires de santé et dans le service public de la santé et des services sociaux, principalement dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) (Favreau, 2010).

Selon Rhéaume (2007), les organismes communautaires mettent en œuvre un mode de fonctionnement qui se veut démocratique et participatif. Les organismes revendiquent donc une autonomie décisionnelle et un financement non orienté vers le profit. D'après ce sociologue, on peut notamment distinguer trois formes d'organismes ou d'associations selon les domaines d'actions : services (dépannage alimentaire, services à domicile, transport, information et consultation), entraide (soutien mutuel pour les membres eux-mêmes) et défense de droits (des situations de discriminations, d'exclusion ou de pauvreté).

1.1.2 Les mouvements sociaux et la spécificité québécoise

On ne peut étudier l'évolution du mouvement social au Québec sans prendre en considération la question nationale. Au niveau social, au cours des années 1960, les mauvaises conditions de travail des ouvriers québécois, le déséquilibre économique entre les anglophones et les francophones et la pauvreté des résidents des quartiers populaires, notamment les quartiers francophones, sont au nombre des raisons qui expliquent la juxtaposition de l'évolution des mouvements sociaux et le mouvement nationaliste.

Toutefois, depuis la fin des années 1970, l'offre de services prend de l'importance au détriment du militantisme et de la mobilisation. En effet, au cours des années 1980, le discours radical devenant de plus en plus contre-productif en matière de mobilisation et d'avancées des luttes, les organisations des différents mouvements sociaux se tournent progressivement vers d'autres stratégies. Parmi celles-ci, la concertation et le recentrage sur les services (Boucher, 1992). En 1980, face au manque de soutien de l'État, de nouvelles organisations sont créées afin de répondre aux besoins particuliers de la population. C'est aussi pendant cette période que le mouvement communautaire autonome s'introduit dans nombre de quartiers populaires. Cette étape est caractérisée par la mise sur pied de groupes dits « de service » plus orientés vers l'expérimentation de pratiques sociales égalitaires et le développement de services alternatifs à ceux offerts par le réseau public ou le marché privé. Les organismes interviennent dans tous les secteurs : habitation, éducation, information, santé, travail, consommation, loisirs, environnement, etc.

Aujourd'hui, la société québécoise compte des milliers de groupes locaux rassemblés en plusieurs regroupements nationaux, régionaux, voire internationaux. L'action communautaire couvre un ensemble de pratiques sociales allant de l'organisation de collectivités locales à l'économie sociale et solidaire (animation sociale, développement communautaire, développement économique, action sociale, action populaire ou encore intervention sociale) (Lamoureux, 2010).

Les organismes communautaires se divisent, non exclusivement, en trois grands groupes : les organismes à but non lucratif (OBNL), les coopératives et les entreprises d'économie sociale (RISQ⁵, 2003). De plus, le communautaire dispose d'un soutien

⁵ RISQ : Réseau d'informations scientifiques du Québec.

financier largement étatique et emploi des milliers de personnes lesquelles encadrent des milliers de bénévoles. Les OC sont devenus des partenaires des réseaux publics dans plusieurs domaines (Gagnon, 2008). Toutefois, plusieurs auteurs constatent que, en s'appuyant sur le travail du milieu communautaire, le gouvernement se désengage peu à peu des services sociaux (Duval et *al.*, 2005; Deslauriers, 2003).

1.1.3 L'action communautaire autonome (ACA), une démarche identitaire

Selon, Lamoureux et *al.* (2008), l'ACA désigne toute initiative, issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale; d'intérêts; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun. En effet, les organismes communautaires autonomes, comme les autres organismes communautaires, cherchent à intervenir directement sur des aspects tels que le bien-être et la santé des populations ainsi que sur les facteurs qui les déterminent. Selon la description fournie par la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires⁶ (CTROC), les organismes communautaires autonomes se distinguent par ce qu'ils font (accompagnement, soutien, mobilisation, etc.), par la manière dont ils le font (en engageant les personnes, en développant leur potentiel, en leur redonnant une place, un pouvoir, etc.), et par ce qu'ils sont (collectif, démocratique).

Dans ce contexte, d'après la CTROC, un OC autonome répond à quatre critères spécifiques : (1) avoir été créé à l'initiative des personnes de la collectivité; (2) poursuivre une mission qui contribue à la transformation sociale; (3) faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches abordant l'ensemble de la problématique traitée et

⁶ La CTROC est composée de treize tables régionales d'organismes communautaires, regroupant plus de 2500 groupes situés dans les régions administratives du Québec.

(4) être dirigé par un conseil d'administration (CA) indépendant du réseau public. Les organismes communautaires autonomes sont des lieux permettant aux individus de tous âges et de toutes conditions socio-économiques : (1) l'affirmation et le développement de l'exercice de leur citoyenneté; (2) l'actualisation et la pratique de valeurs de démocratie et de changement social et (3) l'actualisation de pratiques de prévention axées non seulement sur les effets, mais aussi sur les causes des problèmes vécus, sur les déterminants de la santé.

L'ACA se présente comme un mouvement de participation et de transformation sociale qui contribue à générer de liens sociaux et de cohésion sociale. L'action communautaire est ainsi porteuse d'une perspective solidaire de prise en charge individuelle et collective poursuivant la transformation des conditions de vie et des rapports sociaux et luttant, entre autres, contre la pauvreté et les discriminations.

L'ACA se développe à l'échelle du Québec dans une perspective nationale. C'est ainsi que des tables sont créées. Parmi elles, mentionnons celles qui nous paraissent les plus importantes : le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC).

1.2 L'action communautaire : un outil de développement des communautés

Lamoureux (2010) présente les travailleurs communautaires québécois comme des vecteurs de changement et des militants du progrès humain, et ce, en tenant compte de leur contribution historique au développement des communautés défavorisées.

Plusieurs autres auteurs s'entendent également sur le fait que les organisations communautaires sont de véritables laboratoires qui ont contribué à changer les conditions de vie de nombreuses personnes. Ils ont été et demeurent des lieux de formation à l'exercice de la citoyenneté, des moyens permettant de faire entendre des opinions diverses, des espaces de questionnement sur la société québécoise et des instruments de lutte contre les préjugés et les discriminations (Gagnon, 2008; Lamoureux, 2010; Klein et *al.*, 2004; Fontan et *al.*, 2005, etc.).

En 2001, le gouvernement du Québec a adopté la *Politique gouvernementale sur l'action communautaire au Québec*. Cette politique représente la reconnaissance du rôle joué par le communautaire au Québec. Elle définit l'action communautaire comme une action collective basée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. Il est ainsi reconnu que l'action communautaire poursuit une finalité de développement social et que cette action se matérialise à travers le travail des organismes visant le développement individuel et collectif.

Néanmoins, certains auteurs énoncent des critiques concernant de nouvelles tendances qui émergent au sein de l'action communautaire impliquant notamment l'offre de services personnalisés dispensés à ceux que certains groupes voient comme des *clientèles*. Gagnon (2008 : 390) est l'un des chercheurs qui mentionnent ces tendances en avertissant que ce genre d'offre crée « une fonction publique parallèle » composée d'intervenants sociaux aux conditions de travail « significativement inférieures » à celles des travailleurs de la fonction publique. Lamoureux (2008) considère également que ce genre de pratiques menace l'âme du communautaire.

Cependant, d'après le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), le rôle des organismes communautaires autonomes n'est pas de suppléer aux services sociaux publics. Selon eux, l'universalité, le caractère public, l'équité, l'intégralité et l'accessibilité à ces mêmes services doivent être maintenus par un financement gouvernemental suffisant provenant du réseau public de la santé et des services sociaux. Le rôle des OC autonomes est plutôt d'agir sur les déterminants des problèmes sociaux avec une vision et une approche globale. Ce faisant, ils permettent à la communauté de se mobiliser afin d'apporter des réponses aux besoins exprimés.

1.2.1 L'action communautaire et l'économie sociale

La crise économique et sociale des années 1980 et 1990 a obligé à repenser le développement, permettant ainsi l'essor du développement économique communautaire. Ainsi, les premières Corporations de développement économique communautaire (CDEC) ont été créées au milieu des années 1980 pour agir sur le développement local en concertant les gens d'affaires, les élus, les résidents, les organismes communautaires, etc. Dès lors, ce mouvement associatif s'engage plus spécifiquement dans la production de services, la création d'emplois et la revitalisation économique et sociale de communautés. Durant cette période, les MS ont ouvert de nouvelles formes d'entraide socio-économique (Fréchette, 2000) et de nouveaux chantiers de développement social comme celui de l'insertion par le travail, notamment par l'entremise des carrefours jeunesse-emploi (CJE) et des entreprises d'insertion (Favreau, 1998; Assogba, 2000).

Dès 1990, les problèmes sociaux deviennent de plus en plus directement liés au marché du travail et à l'emploi. C'est à partir de ce constat que des MS locaux (une partie des

organisations communautaires, des groupes de femmes et quelques groupes écologiques) prennent le tournant de l'économie sociale. C'est donc le début des pratiques de partenariat entre les organismes communautaires et différentes instances publiques pour développer des services complémentaires aux interventions de l'État. Parmi les organismes qui se sont organisés, nous trouvons les Corporations de développement communautaire (CDC) qui sont nées depuis 1984 et qui se sont regroupées au sein de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) en 1996.

Finalement, depuis les années 90, les OC sont de plus en plus confrontés à un dilemme : l'augmentation de leur reconnaissance et de leur financement entraîne souvent une perte d'autonomie et une augmentation du rôle de *fournisseur de services*. Enfin, pour conclure ce bref historique, dans le Tableau 1.1, ci-dessous, nous présentons les grands courants de ce mouvement tels qu'évoqués par Duval et *al.* (2004). En ce qui concerne les réalités des OC à l'heure actuelle, dans le chapitre III, nous analyserons certains de principaux enjeux auxquels les groupes doivent faire face afin d'illustrer davantage les stratégies d'intervention privilégiées.

Tableau 1.1 : Les grands courants du mouvement communautaire autonome québécois, ses traditions et dimensions

Les traditions et les dimensions de l'action communautaire			
Périodes marquantes	Traditions	Dimensions de l'action communautaire	Exemples d'organismes
Avant 1960	Première tradition, de nature caritative, fondée sur des valeurs de solidarité et d'entraide véhiculées dans la société traditionnelle québécoise.	Répondre à des besoins de base.	Dépannage alimentaire Visites amicales Centre d'action bénévole
Années 1960 et début des années 1970	Deuxième tradition, axée sur l'animation sociale, plus militante et revendicatrice, émergeant de la période de mise en place de l'État providence et engagée dans une démarche de mobilisation et de lutte contre les inégalités.	Favoriser un changement social par l'appropriation de pouvoir de la part des citoyens et la prise responsables collective des services.	Comités de citoyens Associations de locataires Groupes de défense de droits cliniques populaires de santé Garderies populaires
Depuis la fin des années 1970	Troisième tradition, ancrée dans une perspective IDENTITAIRE et répondant aux besoins croissants d'une population éprouvée par les mutations rapides (précarisation du marché du travail, effritement du tissu social, recul des protections sociales, etc.)	Offrir des services adaptés aux besoins et aux aspirations des personnes par l'établissement de liens et de lieux d'appartenance.	Centres de femmes Maisons de jeunes Maisons d'hébergement
Depuis la fin des années 1980	Quatrième tradition, axée sur le PARTENARIAT ET LA CONCERTATION dans une période de réorganisation sociale, politique et économique, impliquant une redéfinition des rapports entre l'État et la société civile.	Travailler en concertation pour améliorer l'organisation des services et les modes de développement social et économique.	Entreprises d'économie sociale Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Concertation en santé mentale
Depuis la fin des années 1990	S'inscrit dans la foulée des années 1990 : le partenariat est à l'honneur plus que jamais.	La redéfinition du rôle de l'État s'accroît, ce qui provoque du même coup une redéfinition de l'action communautaire autonome.	Groupes pour la défense des droits des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels Réseau des aidants naturels

Source : Duval et *al.* (2004 : 13)

1.3 Les Corporations de développement communautaire (CDC) : une forme distinctive de l'action communautaire autonome

Selon leur cadre de référence, adopté en 1993, une CDC est un regroupement d'organismes communautaires qui œuvre dans des secteurs d'activités divers dont la mission est d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement

socioéconomique d'un territoire déterminé. D'après la TNCDC (2010), ce qui est particulier aux regroupements des CDC, c'est leur structuration. En effet, traditionnellement, les organismes communautaires du Québec ont été organisés de manière nationale et sectorielle. Cependant, les CDC se distinguent, car elles sont des regroupements locaux et multisectoriels. Également, aucun autre type de regroupement n'a expressément le mandat de travailler au développement communautaire et socioéconomique du milieu. De plus, les mandats des CDC varient selon les besoins spécifiques de leurs territoires d'intervention.

1.3.1 Bref historique des Corporations de développement communautaire (CDC)

Les CDC se sont développées au Québec dans des périodes et des contextes différents. La première phase de ce processus commence en 1984 avec la naissance de la première CDC à Victoriaville, dans la région administrative de Mauricie-Bois-Franc⁷. Dans un contexte de crise de la structure industrielle de cette région, la mission de cette première CDC était de servir de modèle afin d'encourager d'autres régions à se doter d'une instance de représentation pouvant questionner et refaçonner le secteur communautaire (TNCDC, 2010). Dans ce but, en 1986, la CDC Bois-Francs tient le premier colloque au Québec sur le développement communautaire. Ce colloque initiera le mouvement des CDC (Chagnon, 1995; TNCDC, 2010; CDC Bois-Francs, 2004). Cette phase se poursuit à Drummondville et à Longueuil. De nombreuses CDC ont été créées grâce au désir des organismes du milieu de se regrouper dans un contexte de désengagement accéléré de l'État. Puis, en septembre 1991, une structure informelle apparaît : la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC). En 1996, le gouvernement du Québec reconnaît les CDC membres de la TNCDC et leur confère

⁷ Cette région administrative a été scindée en 1997 devenant deux régions distinctes, la Mauricie et le Centre-du-Québec.

un cadre de financement triennal pour le fonctionnement de base des CDC accréditées dans le cadre du Programme de soutien financier des Corporations de développement communautaire (CDC). Depuis, le nombre des CDC n'a cessé d'augmenter. Présentement le réseau compte plus de 60 au Québec, tant en milieu rural (MRC) qu'en milieu urbain. Elles regroupent plus de 2500 organismes communautaires intervenant dans divers secteurs (TNCDC, 2017).

1.3.2 Objectifs et volets d'intervention des CDC

Les mandats des CDC s'articulent autour de dix volets d'intervention : (1) concertation (2) information (3) consolidation et développement communautaire (y inclut l'aide à la consolidation du financement) (4) représentations (5) travail en partenariat (6) soutien et services aux membres (7) formation (8) soutien à l'économie sociale et solidaire (9) promotion et (10) recherche. En plus, l'intervention des CDC se réalise dans trois paliers : local, régional et national. Cette intervention préconise une approche de développement durable⁸ selon trois dimensions : (1) sociale : le travail en lien avec la qualité de vie et le tissu social d'un milieu en considérant la personne et non pas un seul problème immédiat; (2) économique : le travail en rapport avec le développement d'une économie sociale et solidaire et (3) environnementale : le travail privilégie la mise à contribution optimale des ressources du milieu (développement endogène). Ainsi, le travail d'une CDC défend le bien commun dans une perspective de justice sociale et par des stratégies de développement durable, et ce, avec des partenaires provenant de milieux divers (TNCDC, 2010). Ce travail politique de liaison se réalise

⁸ Développement durable selon la Loi sur le développement durable du Québec : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». « Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ».

en collaboration avec : (1) les groupes communautaires; (2) les partenaires; (3) la population; (4) les autres CDC et (5) la TNCDC (Figure 1.1).

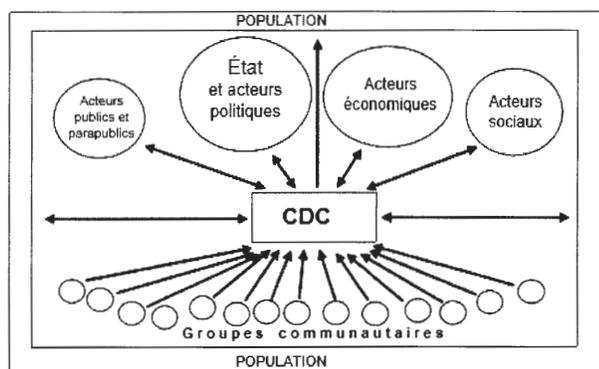


Figure 1.1 : Rôle de liaison des CDC auprès des autres acteurs socioéconomiques.

Source : TNCDC (2010 : 12)

1.4 Les acteurs sur la scène du communautaire

Dans les milieux d'action des CDC, l'un des éléments du renouveau tient sans doute à la mobilisation d'une diversité d'acteurs. Dans notre cas, malgré leur multiplicité, cet éventail peut se regrouper dans les trois catégories suivantes : la société civile, l'acteur public et les groupes communautaires.

1.4.1 Les collectivités (la société civile)

Tel qu'affirmé, entre autres, par Klein et *al.* (2004) et Chandhoke (2002), 1980 marque la fin de la gouverne politique de l'économie et le retour à l'idéologie du marché autorégulateur ce qui a une conséquence fondamentale : l'apparition d'une large zone

d'action sociale délaissée à la fois par l'État et par les entreprises privées. C'est à l'intérieur de cet espace négativement défini que se constitue la société civile actuelle. Cette définition négative entraîne un certain nombre de conséquences. La principale étant que la forme prise par la société civile accompagnera les changements structurels des sociétés néolibérales. Deux de ces changements apparaissent plus cruciaux : le mouvement vers la globalisation et la perte relative de centralité des dispositifs de régulation à l'échelle nationale (ce qui ne signifie évidemment pas que ceux-ci aient disparus). *Ceci fait en sorte que la société civile soit de plus en plus locale et que cet ancrage lui donne à la fois le fondement de sa légitimité* (c'est-à-dire la source d'un discours contre hégémonique) et une indication des ressources mobilisables (Klein et al., 2004). Dès lors, la société civile, cette « sphère éthique » (Cohen et Arato, 1992), doit être envisagée non comme la seule rencontre d'individus, mais comme un domaine composé de mouvements sociaux, d'associations, de partis, de syndicats (Hirst, 1994). Le terme société civile désigne ainsi un ensemble plus ou moins lâchement structuré d'organisations dont les bases idéologiques et organisationnelles se situent hors des sphères strictement conçues de l'échange marchand et des rapports politiques.

1.4.2 L'acteur public

Selon Lévesque, 2002, le Québec moderne s'est construit en se donnant un État-providence devenu dès les années 1960 le cœur du « modèle québécois ». Toutefois, dès les années 1980, la place de l'État s'est profondément modifiée. Il est ainsi prévisible, pour des chercheurs comme Lévesque, qu'au futur, il y aura une plus grande « responsabilisation » de la société civile dans le processus du développement. D'après cet auteur, cela signifie que ce qui est hors de l'État prendra en charge des aspects de plus en plus nombreux de la vie collective, introduisant une différence fondamentale entre le public et l'étatique. En conséquence, selon Lévesque, trois modalités sont

imaginables. La première est la marchandisation, il s'agit d'imposer le marché comme mode principal et unique d'allocation des ressources. La seconde c'est le renvoi à la sphère privée basée principalement sur l'altruisme et le dévouement. La troisième modalité ramène à l'idée des communautés responsables. Enfin, pour cet auteur, ces communautés ne sont ni exclusivement altruistes, ni exclusivement lucratives, ni exclusivement politiques. Cette condition représente pour lui l'une des explications des difficultés de reconnaissance des organisations communautaires.

1.4.3 Les groupes communautaires

Par la Politique gouvernementale sur l'action communautaire au Québec (2001), l'État reconnaît le rôle et la spécificité des organismes communautaires, leur contribution au développement social du Québec ainsi que leur rôle en tant qu'outil de participation citoyenne. Nonobstant, dans la pratique, la relation État secteur communautaire fait face à plusieurs enjeux sérieux comme ceux soulevés par Bourque (2004). Celui-ci souligne, entre autres, le problème de la double dynamique qu'entraîne la nouvelle organisation du réseau dans les rapports entre les organismes communautaires et les établissements :

[...] il existe un double registre dans les rapports entre les établissements publics et les organismes communautaires. 1— le registre du partenariat qui fait appel à la concertation volontaire et au respect de l'autonomie et 2- le registre des ententes de services qui place les établissements publics (en l'occurrence les Centres de santé et de services sociaux (CSSS)) en position de coordination des ressources communautaires (et de contrôle de qualité de services) et de rapports contractuels. (Bourque, 2004 : 22).

C'est pourquoi de nombreux travaux de recherche les considèrent sous l'angle de leur rapport aux appareils gouvernementaux et, en particulier, au ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette dimension, certainement importante, est néanmoins loin de rendre compte de la totalité de l'objet. Selon Klein et *al.* (2004), les groupes communautaires ne sont pas un secteur. Ils sont une partie de la société civile, où on retrouve aussi des mouvements sociaux, des syndicats, des associations volontaires, des partis politiques, des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises d'économie sociale. D'après ces auteurs, le réseau de ces groupes et organisations compose un espace dialogique qui n'est pas seulement leur « environnement » (leur extérieur), mais fait partie de leur base constitutive. Le réseautage n'est pas surajouté, mais fait partie de leur être. Il faut donc comprendre les groupes communautaires comme s'inscrivant dans la société civile.

Enfin, les changements économiques des dernières décennies ont profondément affecté l'organisation du territoire. Le mouvement communautaire autonome québécois s'est forgé ainsi à l'intérieur d'une société en pleine mouvance désireuse de produire d'importants changements sociaux, culturels, religieux et économiques. Et ainsi, en tant que partenaires de l'État, les OC ont réagi en développant diverses stratégies à l'échelle locale afin de mieux répondre aux multiples besoins socioéconomiques dérivant de l'implantation de ces nouveaux modes de vie (Favreau, 1989). Or, ces groupes se constituent en acteurs importants du développement local des territoires montréalais.

1.5 Le problème spécifique : importance de bien évaluer la contribution économique des OC dans le développement des quartiers centraux

Les raisons qui motivent le manque de reconnaissance de l'apport économique des OC s'avèrent très variées. Parmi elles signalons les suivantes : (1) l'usage d'indicateurs économiques traditionnels pour évaluer l'impact économique des organisations (ex. produit intérieur brut (PIB) et (2) les objectifs poursuivis par les évaluations de l'action communautaire. En ce qui concerne en particulier l'efficacité des indicateurs économiques traditionnels, ils comportent des limites intrinsèques pour juger de l'état de bien-être ou de progrès d'une société (Gadrey, 2011). En effet, ces indicateurs ne prennent en compte que les activités marchandes ou les activités non marchandes dont la production est assurée par des personnes rémunérées à cette fin. L'usage de cette logique pour évaluer la contribution de l'action communautaire conduit à sous-estimer de manière très significative l'apport de l'action des OC. En mesurant exclusivement l'efficacité des organismes avec des indicateurs économiques traditionnels, il est difficile d'obtenir la reconnaissance du véritable impact économique de ces organismes. De ce fait, l'évaluation de l'impact économique des actions des OC est devenue un réel besoin tant pour les organismes que pour le milieu. La démonstration de l'impact généré par l'action des OC requiert ainsi d'outils permettant de mettre en évidence leur rôle économique. Néanmoins, une telle évaluation doit tenir compte des spécificités propres, sinon à chaque organisme, du moins à chacun des champs d'intervention concernés (Mathieu et *al.*, 2001).

1.6 La pertinence de cette recherche

Nous considérons que cette recherche sera fructueuse pour la société dans son ensemble, car l'analyse du rôle économique des OC aura des conséquences sur la capacité des groupes de démontrer leur relevance et, à terme, d'améliorer leur travail. Ceci se traduira par de meilleures conditions de vie pour les citoyens des quartiers concernés. Notre recherche permettra également de développer de connaissances

concrètes sur les apports des OC sur le développement local, de les situer dans le portrait socioéconomique des quartiers concernés et de contribuer à la discussion rattachée au rôle des OC dans le développement de la ville de Montréal, en apportant de nouveaux éléments d'analyse pour l'enrichir. Cela aura aussi des répercussions positives sur la démonstration de l'importance de préserver le savoir-faire acquis (expertise et synergie des acteurs représentant la société civile) et la nécessité de continuer à développer les capacités endogènes afin de favoriser l'autonomisation des acteurs socioéconomiques et d'encourager l'apprentissage collectif. La reconnaissance de l'apport de l'action communautaire sur le développement contribuera également à la discussion sur le rôle des OC dans la pérennisation de l'innovation sociale au Québec, car l'évaluation de leur apport révélera leur potentiel d'innovation sociale.

De plus, nous effectuons notre analyse à partir de la perspective de la géographie, car elle se voit multidisciplinaire ce qui permet d'étudier les liens entre le territoire, l'innovation et l'économie à partir de divers points de vue. En effet, la géographie économique, par exemple, nous permet d'enrichir notre analyse de la contribution socioéconomique des OC parce qu'elle cherche à expliquer l'inégale répartition des richesses en analysant des facteurs économiques, environnementaux, historiques, sociaux, politiques, tout en considérant les différentes échelles spatiales (monde, continent, pays, région, ville, quartier).

1.7 La question et l'hypothèse principales de recherche

Conformément à ce qui précède, notre étude est orientée par la question de recherche suivante : dans quelle mesure l'action communautaire a-t-elle un effet économique sur le développement des quartiers?

Pour répondre à cette question de recherche, nous posons l'hypothèse que l'impact des OC dans le développement des territoires étudiés se manifeste principalement en trois dimensions [1] la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois [2] la revitalisation des quartiers et [3] la protection des droits des citoyens menacés par les transformations impulsées par la gentrification. Dans le chapitre II, nous expliquerons les cadres conceptuel et théorique guidant notre analyse ainsi que la méthodologie que nous avons appliquée pour l'effectuer.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE OPÉRATIONNEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le chapitre précédant, nous avons exposé notre problématique de recherche au sujet du besoin de bien évaluer la contribution économique des organismes communautaires (OC) au développement des territoires centraux montréalais. Ce deuxième chapitre vise à énoncer les questions et hypothèses secondaires complétant notre questionnement principal, à présenter les cadres conceptuel et théorique guidant notre analyse et à expliquer la démarche méthodologique retenue pour réaliser cette étude.

2.1 Questions et hypothèses secondaires

Afin de répondre à notre question principale, énoncée dans le chapitre antérieur, notre hypothèse principale postule que la revitalisation des quartiers est l'une des trois dimensions par lesquelles l'impact de l'action communautaire sur le développement économique des territoires se manifeste. De ce fait, notre première question secondaire est la suivante : *de quelle manière l'action communautaire favorise-t-elle la revitalisation des quartiers connexes au centre-ville de Montréal?*

Pour répondre à cette question, notre première hypothèse secondaire propose que l'action communautaire favorise la revitalisation de ces quartiers en facilitant le maillage entre les acteurs territoriaux, ce qui contribue à l'imbrication de ceux-ci dans leur environnement institutionnel. Ce travail en collaboration augmente leur capacité de transformer leur territoire par la mobilisation conjointe des ressources sur les plans de la prévention, de la défense des droits des citoyens (ex. défense contre la gentrification) et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La deuxième question secondaire que nous posons est la suivante : *en quoi les organismes communautaires (OC) contribuent-ils à l'activation de l'économie dans les territoires ciblés?* Pour répondre à cette question, notre hypothèse veut que les OC contribuent à l'activation de l'économie de leurs territoires d'action en suscitant le réinvestissement local des ressources et en soutenant le développement et la mise en place de sources d'emploi local. En étant eux-mêmes une source d'emploi, ces organismes assurent également la prestation de services conçus pour outiller les chercheurs d'emploi et les chômeurs afin qu'ils puissent intégrer le marché de l'emploi.

2.2 Cadre théorique

Le cadre théorique de notre recherche s'inspire de la notion de développement d'Amartya Sen. Toutefois, avant de présenter les éléments théoriques qui donnent des assises à notre étude, il convient de préciser les notions qui ont influencé la construction de notre problématique afin de faciliter une meilleure compréhension de notre travail.

2.2.1 La notion de territoire

Le terme territoire a significations diverses selon l'angle d'approche, de l'époque et des disciplines qui l'étudie. Claval soutient que parler de territoire au lieu d'espace, « c'est souligner que les lieux dans lesquels s'inscrivent les existences humaines sont construits par les hommes à la fois par leur action technique et par les discours qu'ils tiennent à leur propos » (1995 : 3). Pour Sack (1986), le territoire est à la fois une entité *matérielle*, un espace ancré, contrôlé et borné qui constitue une entité *identitaire* en vertu d'une connotation d'appropriation. Selon Di Méo (1998), il y a deux éléments constitutifs du concept territorial, sa composante « espace social » et sa composante « espace vécu ». L'espace social concerne, d'une part, les rapports que les individus socialisés⁹ nouent avec l'espace, soit sa dimension verticale, et d'autre part, l'identification des formes et des organisations géographiques qui en découlent, soit sa dimension horizontale. L'espace vécu, quant à lui, fait référence au rapport que l'individu socialisé établit avec la Terre. Di Méo présente ainsi le territoire comme étant construit et contrôlé par l'action des sociétés. Selon lui, l'espace se transforme en territoire grâce au rapport privilégié que l'acteur entretient avec lui. De plus, cet auteur affirme que le territoire est la manifestation d'une appropriation économique, idéologique et politique de l'espace par des collectivités qui se dotent d'une représentation particulière d'elles-mêmes, de leur histoire et de leur singularité. Le territoire décrit ainsi l'insertion de chaque individu dans un ou plusieurs groupes sociaux de référence. À la fin de ces itinéraires personnels se construit l'appartenance, l'identité collective.

⁹ La notion d'« acteur territorialisé » (Gumuchian, Grasset, Lajarge et Roux, 2003) met en évidence la relation entre l'acteur et la dimension spatiale de la société (Veschambre, 2004).

2.2.2 La notion de local

Hamel et Klein (1996) et Klein (2000) considèrent que dans le cadre des politiques keynésiennes les régions ont été les principaux jalons territoriaux de l'action publique en matière de croissance économique. À l'inverse, à l'ère postkeynésienne, c'est le territoire local qui a été davantage ciblé (Rifkin, 1996; Fontan, Klein et Tremblay, 1999). Selon Tremblay (1993), même si le grand capital financier a peu d'ancrage local et circule dans des réseaux planétaires et que les réseaux productifs se structurent à des échelles supranationales, les personnes et les groupes s'ancrent davantage dans leurs territoires d'appartenance. Ainsi, le *local* n'a pas été aboli par la mondialisation (Storper, 1997; Cox, 1997).

Toutefois, d'après Klein et *al.* (2004), la dynamique locale n'est pas automatique, inconsciente, « naturelle », mais est réflexivement construite par les acteurs sociaux, qui n'en héritent pas, mais la produisent. Pour ce faire, ils se donnent des outils : plans, programmes, organisations, voire entreprises, qui exigent des moyens, demandent des ressources et ont un « effet en retour » sur ce qu'on appelle le « milieu », « mais qui n'est tel que parce que les acteurs agissent sur lui » (*ibid.* : 11).

De plus, selon Lévesque (2002), le territoire local se redéfinit du point de vue des liens sociaux. En effet, dans la période 1945-1975, la notion de territoire reportait principalement au national et ensuite au régional alors que le local était de peu d'intérêt comme vecteur de changement social. À l'époque, affirme Lévesque, la vision de développement du *haut vers le bas*, ne permettait pas voir le local comme un lieu d'innovation et de développement puisqu'il dépendait des élites. Mais par la suite, le local devient un lieu de *concertation*, processus qui implique, entre autres acteurs, des

élus. La revalorisation du local favorise donc une mobilisation des ressources sociales à travers les relations de proximité. Toutefois, dans ce contexte, les territoires incapables de se reprendre en main sans recourir aux ressources exogènes seront les plus exposés au risque de marginalisation.

2.2.3 La notion de gentrification

Smith (1979) soutient que la gentrification est d'abord liée à un réinvestissement du centre par les pouvoirs publics et les acteurs privés de l'immobilier. Cet auteur situe donc la gentrification dans « les dynamiques plus larges du capital et de la production de la ville, selon des logiques de développement inégal » (Smith, 1982, cité dans Clerval et Van Criekingen, 2012 : 4). Il met aussi en évidence « le rôle des politiques publiques dans ce processus de conquête des quartiers populaires par les classes dominantes » (*ibid.*). En effet, dans un contexte où il existe une remise en question des moyens qui étaient mobilisés par les politiques publiques pour produire la croissance dans le cadre de ce qui était appelé l'« État social » et qui voit émerger le « marketing territorial » et le « branding » comme stratégies de développement (Sassen, 2006), les politiques suscitées par cette vision ont des conséquences pour les résidents des quartiers les plus dévitalisés (Moulaert et *al.*, 2003; Bernt and Holm, 2009; Angulo et *al.*, 2017). Effectivement, la gentrification provoque une augmentation exagérée des prix du sol, diminuant ainsi la capacité des personnes à faible revenu d'acquérir une propriété. Ce sont deux des conséquences socioéconomiques négatives de l'implantation de ces nouvelles approches de développement. Ces répercussions génèrent l'insécurité, l'exclusion, la désaffiliation (Castel, 2008) et, même une importante tension sociale dans les villes, ces effets nuisent donc à la compétitivité et à la croissance recherchées. Selon Billette et Lavoie (2010), les effets pervers de la gentrification peuvent être illustrés en recourant au concept d'exclusion sociale.

Au sujet d'un autre des effets négatifs de la gentrification, le déplacement physique, Ghaffari, Klein et Angulo (2017) affirment que celui-ci peut être contrôlé par la mise en place de certaines stratégies. Pour ce faire, ils classent ces stratégies en trois catégories : la protection des locataires, le contrôle de la propriété et du développement, et l'autonomisation des communautés. Chaque stratégie est accompagnée de divers outils qui peuvent différer d'un contexte à l'autre. Toutefois, ils argumentent que le contrôle du déplacement ne suffit pas pour rendre la gentrification socialement acceptable. Ainsi, ces auteurs soutiennent que pour contrer les effets négatifs de ce phénomène il y a d'autres facteurs à considérer et que le déplacement des ménages et des quartiers reste inacceptable. Selon eux, la gentrification, bien gérée ou non, doit se produire sans aucun type de déplacement des populations.

2.2.4 La notion de développement local (DL)

L'expression « développement local » s'est répandue au Québec depuis le début des années 1980. Précédemment, l'expression utilisée pour désigner les initiatives d'origine partenariale ayant une finalité à la fois économique et sociale était « développement communautaire » (community development).

L'approche du développement local est aussi appelée développement économique communautaire (DÉC) (Tremblay et Van Schendel, 1991). À propos de la notion du DL, Tremblay et *al.* (2009) affirment qu'ils le voient comme une stratégie pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion par l'émergence d'initiatives visant à trouver des solutions aux problèmes d'injustice sociale et économique. Ils définissent ainsi le DL comme :

Un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents, la recherche des solutions alternatives à celles des appareils macroéconomiques (États, grands groupes), l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques. (2009 : 35).

De plus, ces auteurs identifient quatre conditions pour que le développement soit considéré comme local. À savoir, il doit : (1) s'ancrer dans un territoire caractérisé par des relations de proximité (2) mobiliser les ressources endogènes de ce territoire combinées aux exogènes (3) s'inscrire dans une démarche intégrée, intersectorielle, multi réseaux et multi niveaux et (4) être issu des initiatives des acteurs locaux (Moulaert et Nussbaumer, 2008; Klein et Champagne, 2011).

2.2.5 La notion de développement selon Amartya Sen

Le lien établi par Sen (1980) entre le développement et la liberté a renouvelé les études sur le développement. Son apport repose sur l'identification des droits de la personne en tant que composantes du développement. Le développement humain (DH) de Sen est basé sur l'augmentation des capacités des personnes. Le concept de « capacité » exprime la capacité à agir et à être que détiennent les personnes et leurs libertés potentielles de choix entre différentes options (ce concept sera expliqué en détail plus loin). Sen pense le monde en vue d'un agir, c'est pourquoi il conçoit, en 1990, l'indice de développement humain (IDH) qui intègre dans son évaluation de nouveaux critères comme la santé ou le niveau d'éducation. Le mode de développement proposé par Sen préconise la liberté considérée tant comme finalité que comme moyen. Dans ce cadre, l'économie du développement vise à rendre les êtres humains plus « capables » de mener une vie correspondant à leurs ambitions. Ainsi, la pauvreté n'est pas qu'une question de pouvoir d'achat, elle correspond à un déficit de *capabilités* et de *droits*.

Dans le cas de notre analyse, cette vision nous aide à identifier les effets des actions entamées par les OC sur le renforcement des capacités des individus et des collectivités. Car, la croissance peut contribuer au développement, mais il y a croissance sans développement lorsque la production de richesse ne s'accompagne pas de l'amélioration de la capacité des citoyens d'augmenter leur qualité de vie. « Le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif » (Bret, 2014 : 1).

2.3 Cadre conceptuel opérationnel

Le cadre conceptuel mobilisé par la recherche s'articule autour des concepts clefs dérivant de nos hypothèses et des éléments théoriques qui les ont inspirées. La mise en relation de ces concepts servira à la réalisation de notre analyse.

2.3.1 Le concept de revitalisation

Notre étude s'en tient à la définition de la revitalisation proposée par Divay et *al.*(2006) et Moulaert (2009). Pour ces auteurs, la revitalisation consiste à transformer un quartier ou à intervenir dans une zone ayant un taux de pauvreté plus élevé que le reste de la ville afin d'en augmenter l'attrait. Selon eux, la revitalisation a un caractère relatif; car elle vise à réduire les différences entre les quartiers défavorisés et ceux plus nantis en ce qui concerne la composition sociale, la qualité du bâti, la vitalité commerciale, etc. (Séguin et Divay, 2004). C'est pourquoi depuis longtemps les organismes communautaires se sont intéressés à l'aménagement urbain. La naissance des premiers comités de citoyens de milieu urbain dans les quartiers ouvriers Saint-Henri, Pointe-

Saint-Charles et la Petite-Bourgogne en 1963 en atteste. L'approche collective proposée par ces comités suppose que la solution des problèmes du quartier passe par la constitution d'un leadership local et par la revendication de services collectifs pour lesquels ils interpellent les pouvoirs publics (Chèvrefils, 1978; Côté et Harnois, 1978; Renaud, 1978). Pour opérationnaliser le concept de revitalisation, notre recherche s'appuie, entre autres, sur la notion d'ancrage. L'ancrage territorial permet de qualifier des relations qui reposent sur le développement des rapports non marchands, ou non exclusivement marchands, entre des acteurs d'un même territoire avec lesquels ces acteurs coconstruisent des ressources spécifiques et territorialisées (non transférables) (May, 2008). L'ancrage social fait référence à la base d'appui social que possèdent les OC dans leurs milieux. Nous nous intéressons ainsi à évaluer des aspects tels que le leadership local, les liens de collaboration entre les acteurs et les effets des services et des actions de OC favorisant, par exemple, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La juxtaposition de ces éléments nous donnera des pistes au sujet de la capacité des groupes à contribuer à la revitalisation de leurs quartiers et du coup, de leur impact sur le développement.

2.3.2 Le concept de capabilité/capacité

Pour Ricoeur (2004), la capabilité est la capacité d'une personne à se désigner lui-même comme l'auteur de ses actes. Pour Fusco (2007) le concept de capabilité est limité. Car, la capabilité est une mesure complémentaire du niveau de vie au regard du revenu monétaire et ainsi, elle donne des estimations de la pauvreté semblables (Lachaud, 2002). À l'opposé, pour Nussbaum (2012), ce terme contient, à lui seul, l'essentiel de la théorie de la justice sociale développée par Sen. Selon cette dernière, la « capabilité » représente la possibilité des individus de faire des choix parmi les biens qu'ils considèrent estimables et la capacité de pouvoir les obtenir.

Sen a défini le concept de capacité de la façon suivante :

La capacité d'une personne renvoie aux diverses combinaisons de fonctionnements qu'elle a la possibilité de réaliser. La capacité est ainsi une sorte de liberté : la liberté réelle de réaliser des combinaisons de fonctionnements (ou, de manière moins formelle, la liberté de réaliser divers modes de vie) (1999 : 75).

Ainsi, la capacité est la liberté des individus de réaliser la vie à laquelle ils aspirent. Nussbaum souligne que cette notion se distingue d'autres conceptions plus formelles, comme celles des « biens premiers » de Rawls (2009). Effectivement, d'après Nussbaum, les besoins des individus pour être en mesure d'accomplir le même acte sont différents. Dès lors, les comparaisons interpersonnelles visant à analyser la pauvreté, l'inégalité, la justice ou le développement devraient reposer sur ce que les personnes sont réellement capables de faire et d'être, autrement dit sur leurs *capacités* (Sen, 1985). En conséquence, l'application de ce concept à notre analyse, servira à identifier les effets des actions et les outils offerts par les OC qui pourraient contribuer à l'amélioration des compétences et potentialités des résidents leur permettant d'atteindre leurs aspirations et, par le fait même, de devenir des citoyens moins marginalisés et plus actifs sur les plans social et économique.

2.3.3 Le concept d'exclusion

Selon le dictionnaire Robert historique de la langue française 2, du latin *exclusio*, l'exclusion est l'action et l'effet d'exclure (mettre quelqu'un ou quelque chose de côté, écarter, repousser, refuser des possibilités). D'après Debordeaux (1994), cette notion est polysémique et recouvre plusieurs phénomènes. L'exclusion peut se produire par

un système qui n'offre pas d'opportunités de progrès égalitaires aux individus ou par un mécanisme direct de discrimination. Pour Castel, l'exclusion correspond à une pauvreté qui émerge à la suite de la dégradation d'une situation antérieure. Cet auteur propose le terme de « désaffiliation » afin de désigner des *trajectoires*, des processus, des gens qui décrochent et *basculent* (Castel, 2000). L'application du concept d'exclusion nous permet de réaliser une analyse des actions des OC, des profils de bénéficiaires de ces actions, des effets des services offerts (ex. aux chômeurs) afin de déterminer si la mobilisation des ressources conjointes sur les plans de la prévention, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que de la défense des droits des citoyens ont un effet structurant sur le développement des communautés ciblées.

2.3.4 Le concept de sentiment d'appartenance

Gwiazdzinski affirme que réfléchir au sentiment d'appartenance revient à se poser les questions suivantes : « à quel espace, à quel territoire appartiens-je? D'où viens-je? Et, qu'est-ce qui compose ce sentiment d'appartenance? » (1997 : 1). Selon Di Méo, « l'homme reste étroitement soumis à sa condition géographique d'être terrestre, en rapport permanent avec l'espace de la terre et de son enveloppe immédiate, ses lieux (ou non-lieux) et ses territoires. » (2008 : 3). Pour lui, le patrimoine identitaire géographique d'un individu est composé de l'ensemble de lieux auxquels il s'attache, les lieux d'origine et de résidence, par exemple, mais aussi des lieux plus imaginaires comme les lieux de vie souhaités. Di Méo soutient par ailleurs que toute identité personnelle s'exprime par des appartenances à des groupes (identité collective). Nous retenons cette définition afin de nous aider à déterminer les éléments qui pourraient servir à identifier si les OC contribuent ou non à la construction d'un sentiment d'appartenance et d'une identité collective qui concourt à la dynamisation et la réussite du processus de développement de leurs collectivités.

Tableau 2.1 : Cadre opératoire (matrice opérationnelle)

	VARIABLES/DIMENSIONS	INDICATEURS ET SOUS INDICATEURS
REVITALISATION	Présence des organismes sur le territoire Ancrage territorial	• Solidité des organismes (ancienneté, statut juridique, type)
		• Rapport au territoire (localisation, échelle d'intervention)
	Activités et services offerts Ancrage social	• Densité organisationnelle (nombre, synergie et interrelations, présence dans les instances locales)
		• Membres (nombre de membres, conditions pour devenir membre)
		• Types et secteurs d'activité
		• Objectifs
		• Types de services
		• Usagers (part des usagers résidant dans le territoire de l'organisme, statut socioéconomique)
Importance du bénévolat Ancrage social	• Portée des activités (nombre de bénéficiaires, territoire)	
	• Effets des activités	
ACTION COLLECTIVE	Membership Ancrage social	• À dégager à partir de la variable mobilisation du bénévolat
		• Valeur économique du bénévolat
	Gouvernance Ancrage politique	• Résultats de la variable membres ci-dessus
		• Gouvernance au sein des organismes (instances décisionnelles, composition, responsabilités)
	Financement Ancrage politique	• Sources de financement (baillleurs de fonds, autofinancement)
		• Dépenses locales (part de la masse salariale, achats locaux)
	Partenariat/Réseautage Ancrage politique	• Problèmes dus au financement (temps de recherche de financement, dépendance, précarité et insécurité)
		• Partenariats (nature formelle et informelle, niveau des collaborations)
Membership Ancrage social	• Bénéfices obtenus (financiers, information, etc.)	
	• Indicateurs ci-dessus	
	Partenariat/Réseautage	• Indicateurs ci-dessus
		• Bénévoles (nombre, âge, sexe, scolarité, lieu de résidence)
		• Type de bénévolat (bénévoles externes, bénévolat fait par les travailleurs)
		• Travail réalisé par les bénévoles (fonctions dans les groupes, auprès des usagers)
Mobilisation du bénévolat	• Effet du bénévolat (travail réalisé, heures travaillées, part des services assurés par les bénévoles)	
	• Effet du bénévolat sur les bénévoles (reconnaissance, intégration au marché au travail)	
Activités et services offerts	• Indicateurs ci-dessus	
	Protection des citoyens	• Défense des logements sociaux ou pourcentage de croissance de l'offre des logements sociaux
		• Accessibilité aux espaces publics
		• Augmentation et rétention des résidents
Participation des acteurs socioéconomiques aux actions conjointes	• À dégager à partir des indicateurs des variables telles : réseautage, bénéfices du partenariat, mobilisation du bénévolat, protection des droits des citoyens	
	Pratiques d'innovation sociale et économique	• À dégager à partir des indicateurs des variables telles : types d'activités et de services offerts, portée des services, effets de services, etc.

	VARIABLES/DIMENSIONS	INDICATEURS ET SOUS INDICATEURS
EXCLUSION (sociale et économique)	Emploi	• Employés (sexe, âge, lieu de résidence, caractéristiques ethniques, scolarité, expérience, mobilité)
		• Type d'emplois (réguliers et occasionnels, temps plein et temps partiel)
		• Rémunération (salaire moyen, médian, avantages, bénéfices)
		• Formation des employés
		• Effet des organismes sur l'intégration à l'emploi (insertion au marché du travail, transfert d'employés à d'autres secteurs)
	Mobilisation du bénévolat	• Indicateurs ci-dessus • Effet du travail bénévole sur la collectivité
	Amélioration des conditions socioéconomiques des résidents	• Contribution au développement du logement social
		• Services offerts (amélioration de la qualité de vie des résidents) • À dégager à partir des autres variables
	Amélioration qualitative de l'environnement d'affaires	• Types de ressources disponibles dans les quartiers : (de proximité/d'aide à la création d'entreprises à l'intégration socioprofessionnelle/de santé/autres).
		• Apports à l'économie locale (ex dépenses des organisations).
• À dégager à partir des variables telle la défense des droits des citoyens (en termes de sécurité urbaine, de vie collective et de dynamisme culturel), partenariat et mobilisation du bénévolat		
Profil des usagers et participation citoyenne	• Types de services offerts	
	• Nombre de bénéficiaires des services	
	• Types de populations desservies	
	• Situation socioéconomique des usagers	
	• Principaux problèmes pour lesquels les usagers s'adressent aux groupes • Provenance des usagers	
CAPABILITÉS	Développement et renforcement des compétences	• À dégager à partir des dimensions : services offerts/effets des actions et des services sur les résidents, effet du bénévolat sur les bénévoles et sur les usagers (reconnaissance, intégration au marché au travail)
		• Types de formation des employés
		• Nombre d'heures de formation des employés/ pourcentage de la masse salariale
	• Situation socioéconomique et professionnelle au moment de l'embauche des employés	
Participation/mobilisation citoyennes	À dégager à partir des dimensions : participation aux activités, membership, part des usagers résidant dans le territoire, mobilisation de bénévoles	

2.4 La démarche méthodologique

Dans cette section, nous présenterons tout d'abord notre terrain d'étude, le type de recherche et l'approche méthodologique retenus. En deuxième lieu, nous expliquerons, les caractéristiques de notre échantillonnage, les modes de collecte et de traitement des données, le mode d'analyse ainsi que les types de rendus envisagés.

2.4.1 Le terrain de recherche

La zone géographique étudiée par notre recherche a été l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et le quartier Centre-Sud à Montréal (voir Figure 2.1). Nous avons choisi ces territoires, car ils correspondent aux zones d'intervention des deux CDC partenaires de l'étude. De plus, la recherche documentaire couvre 27 ans. Soit la période de 1989, date des premières études québécoises concernant la contribution des OC au développement, à 2016, date de la réalisation de la recherche partenariale. Quant au questionnaire, la recherche couvre l'année financière précédant le moment de sa passation.



Figure 2.1 : Carte de la localisation des territoires ciblés dans l'agglomération de Montréal. Source : Ville de Montréal (2014a)

2.4.2 Le type de recherche

Comme expliqué précédemment, notre mémoire vise à évaluer l'apport socioéconomique des OC localisés dans les deux territoires ci-dessus mentionnés. Notre démarche est inductive et de nature qualitative. La cueillette de données a été effectuée en 2015 et 2016 dans le cadre d'une recherche partenariale réalisée par une équipe de recherche sous la direction du professeur Juan-Luis Klein avec les CDC et le Service aux collectivités de l'UQAM. Cette étude a été effectuée à la demande des CDC ASGP et C-S. Le but de la recherche a été d'élaborer une grille d'indicateurs permettant aux OC d'évaluer leur impact économique dans leur milieu.

2.4.3 L'échantillonnage

L'échantillon utilisé pour notre recherche est de nature non probabiliste et a été constitué par des OC qui ont accepté de participer tant à l'enquête en ligne qu'aux groupes de discussion (voir Annexe A : Formulaire de consentement). La population ciblée par la recherche représente l'ensemble des OC membres des deux CDC partenaires de la recherche (CDC ASGP et CD C-S), ainsi que certains autres organismes qui collaborent avec la CDC ASGP sans en être membres (Tableau 2.2). Notons que deux des organismes participants possèdent une double appartenance, c'est-à-dire qu'ils sont membres de deux CDC partenaires de la recherche. Les personnes qui ont rempli le questionnaire ont été désignées par leur organisme. C'était, pour une large majorité (93 %), les responsables de la direction ou de la coordination des organismes participants. Les autres avaient suffisamment de connaissances sur leur groupe pour répondre adéquatement au questionnaire. Tous étaient dans leur fonction depuis plus d'une année et, dans 60 % de cas, depuis plus de cinq ans. Soixante (60) organismes ont répondu au questionnaire, soit 51.7 % du total des organismes ciblés. Par ailleurs, treize organismes ont participé aussi à deux groupes de discussion (Tableau 2.3).

Tableau 2.2 : Répartition des organismes répondants au questionnaire par CDC

CDC ASGP (33 répondants)	CDC CS (29 répondants)
Association québécoise des personnes aphasiques	Action Centre-Ville
Association Récréative Milton Parc	Action-réinsertion
Atelier habitation Montréal*	Association d'entraide Le Chainon
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	Association Les Chemins du Soleil
Carrefour Marguerite Bourgeoys	Atelier des lettres en alphabétisation
CDC Action solidarité Grand Plateau	Atelier habitation Montréal*
CDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal*	Au Coup de pouce Centre-Sud Inc.
Centre d'Action sociocommunautaire de Montréal	Carrefour alimentaire Centre-Sud
Centre d'aide à la famille	Carrefour de ressources en interculturel
Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie	Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal
Centre de lecture et d'écriture (Clé Mtl)	Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie
Centre de prévention des agressions de Mtl.	CDC Centre-Sud
Centre de services communautaires du Monastère	CDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal*
Centre des femmes de Montréal	Centre St-Pierre
Centre du Plateau	Coalition montréalaise des groupes jeunesse LGBT
Centre le Beau Voyage Inc.	Les conseillers en Développement de l'Employabilité (CODEM)
Centre Père Sablon	Écomusée du fier monde
Dîners St-Louis	GEIPSI
Halte-garderie La Pirouette	Grip Montréal
Imagerie Local des Jeunes Inc.	Groupe communautaire l'itinéraire
La Maison d'Aurore	Groupe Information Travail (GIT)
La Maison des Amis du Plateau Mont-Royal Inc.	Information alimentaire populaire Centre-Sud
La Petite Maison de la Miséricorde	Logis Phare
Les Accordailles	Opération Placement Jeunesse
Ma Chambre Inc.	Oxy-Jeunes
Multi-Femmes Inc.	Premiers Pas Montréal
Parrainage Civique Montréal	Sentier Urbain
Plein Milieu	Société écocitoyenne de Montréal
Premiers Pas Montréal	Spectre de rue
Projet Changement Centre pour les 50 ans et plus	
Projet JM Court, du Centre le Beau Voyage Inc.	
Resto Plateau	
Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal	

*Groupes rattachés aux deux CDC

Tableau 2.3 : Organismes qui ont participé aux groupes de discussion par CDC

CDC ASGP (19 mai 2016)	CDC CS (26 mai 2016)
Association québécoise des personnes aphasiques	Au coup de pouce Centre-Sud Inc.
Atelier habitation Montréal	Centre Saint-Pierre
Carrefour Marguerite Bourgeoys	Groupe intervention travail
Centre des femmes de Montréal	Logis Phare
Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie	Sentier urbain
Centre Père Sablon	
Dîners St-Louis	
Parrainage Civique Montréal	

2.4.4 Les sources des données

Compte tenu de la complexité du sujet, nous avons utilisé des sources écrites officielles et non officielles, des sources non écrites, des sources statistiques et des cartes. Nous avons aussi élaboré un questionnaire en ligne et organisé deux groupes de discussion. Il est à noter qu'au cours des années 2013 et 2014, les organismes communautaires membres de deux CDC partenaires ont été informés puis consultés sur la démarche de l'étude. Ces rencontres ont permis un partage des réflexions préliminaires quant à la forme et au fond de la recherche. Les OC ont donc contribué directement aux réflexions liées aux conditions de collecte des données. À la suite de premières analyses, ils ont été informés des résultats puis consultés au travers des tables de concertation de quartier.

2.4.4.1 La consultation de documents

Au début de la recherche, nous avons effectué une recension des écrits afin de faire le point sur les éléments de problématisation ou de contextualisation du mouvement communautaire au Québec, les enjeux urbains présents dans les territoires ciblés, les stratégies de développement et leurs répercussions sur les communautés, entre autres. Les écrits recensés ont porté sur l'apport de l'action communautaire (des études réalisées par divers organismes des secteurs communautaires québécois et canadiens), sur le développement local et sur les politiques publiques de développement et les impacts de la gentrification.

2.4.4.2 La réalisation d'un questionnaire

Nous avons développé un questionnaire en reprenant la méthodologie proposée par une étude précédente sur la contribution des CDC au développement local (Klein *et al.*, 2004). Cette étude a servi comme base et source d'inspiration de la recherche. Aux indicateurs identifiés dans cette précédente étude, et qui ont été conçus pour être appliqués à l'ensemble des régions du Québec, nous avons ajouté des dimensions spécifiques à la réalité des quartiers centraux en processus de transition en contexte métropolitain (voir Annexe B : Grille des indicateurs de la recherche CDC+SAC).

Notre questionnaire a visé à obtenir des informations sur les grands thèmes suivants : 1) les caractéristiques économiques des organismes communautaires; 2) leur ancrage social et politique; et 3) la part de ces organismes dans le dynamisme économique local. Le questionnaire a été prétesté auprès de cinq organismes, ce qui a permis les ajustements nécessaires. Cet outil avait été d'abord conçu pour être répondu de façon directe, en format papier. Mais, compte tenu du nombre de questions et du niveau d'information nécessaire pour répondre à certaines d'entre elles, il a été décidé de l'adapter à un questionnaire électronique auquel les participants ont répondu par Internet (voir Annexe C : Questionnaire administré par Internet auprès des organismes participants).

Le questionnaire a été administré et traité avec le support du logiciel *SurveyMonkey*. L'administration du questionnaire s'est déroulée sur deux périodes. La première, entre les mois d'octobre et décembre 2015, et la deuxième, entre le 9 et le 16 mars 2016. Cette deuxième période a permis à certains groupes de compléter leur participation. Les données recueillies ont porté sur la situation des groupes au moment de répondre au questionnaire (automne, 2015), sauf pour certaines données agrégées sur une base annuelle, qui proviennent en général du dernier rapport annuel fait par l'organisme.

2.4.4.3 La tenue de groupes de discussion

Deux groupes de discussion, un pour chaque CDC, ont été réunis en vue de valider et d'interpréter les informations obtenues par le questionnaire. Tous les organismes qui ont répondu au questionnaire ont été invités à participer, mais le nombre maximal de participants à chaque séance a été fixé à huit dans le but de permettre une participation plus active dans le temps alloué à cette activité (2 h 30). Huit groupes membres de la CDC ASGP ont participé à un groupe de discussion le 19 mai 2016. Le 29 mai 2016, cinq organismes ont participé à la rencontre de la CDC C-S. Ces entretiens ont appliqué la même stratégie suivie lors des entrevues semi-dirigées, dans lesquelles le protocole permet l'énonciation la plus libre possible, tout en assurant une focalisation sur la thématique désirée par l'intervieweur (Fontana et Frey, 1998). Les rencontres ont été enregistrées pour assurer la fidélité des informations collectées. Une grille d'entrevue et d'animation des groupes de discussion comportant trois sujets a été élaborée pour faciliter la rencontre des objectifs de cette démarche (voir Annexe D).

La première section portait sur l'avis des groupes au sujet du taux de rétention d'emploi, de la contribution à la création d'emploi local et de l'apport des bénévoles à leurs organisations. La seconde abordait l'importance de l'action des OC dans leurs territoires d'intervention (en termes économiques : activités et services), en incluant des thèmes comme la mobilisation, le recrutement et la participation aux activités et événements. La troisième section concernait les pratiques qui se sont avérées plus efficaces et qui pourraient être considérées comme innovatrices, mobilisatrices et participatives (réalisées par leur organisme ou en partenariat). Il faut souligner que la composition des groupes peut constituer un biais de l'étude, car la sélection a été faite parmi des intervenants disponibles. La rédaction de la grille d'entrevue a permis de minimiser cet inconvénient par la délimitation des sujets de discussion.

2.4.5 La triangulation des données

Nous avons intégré les résultats obtenus par le questionnaire et ceux collectés par les groupes de discussion afin de valider leurs similitudes et leurs différences, pour vérifier s'ils se révélaient convergents ou s'ils se contredisaient. La triangulation a facilité et guidé la prise de décision concernant le classement et l'analyse des informations en lien avec nos objectifs (ex. comparaisons et calculs statistiques). Elle a aussi servi à diminuer les risques de biais.

2.4.6 L'analyse statistique descriptive des données

Des outils de statistique descriptive ont été utilisés afin de dresser le portrait de la contribution des organismes communautaires au développement économique local. Ce mode de traitement a permis d'analyser des correspondances entre les variables (dimensions) pour mesurer la contribution de chaque facteur à la variation des indicateurs considérés. Les résultats de la passation des questionnaires ont été traités à l'aide du logiciel Excel, qui a permis d'analyser les fréquences et les tendances centrales des réponses aux différentes questions. Nous avons aussi effectué une analyse des données qualitatives afin de dégager les perceptions des personnes qui ont représenté les organismes du territoire lors des groupes de discussion. L'analyse comparative des données a contribué à la validation des informations et à la réalisation de la triangulation des données. C'est ainsi qu'une analyse croisée et transversale des données a été effectuée dans une perspective de généralisation.

2.5 Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons présenté les questions et hypothèses secondaires guidant notre recherche. Dans les sections précédentes, nous avons également exposé les théories et les concepts qui servent d'assise à notre analyse ainsi que la méthodologie privilégiée pour l'effectuer. Il est important de noter que, tout au long de notre travail, nous avons tenté de garder la plus grande objectivité possible et de mettre en place des outils pour éviter les biais propres à notre type de recherche. Néanmoins, dans certaines occasions, notre proximité par rapport au sujet étudié et aux acteurs du terrain a pu nous influencer. Elle constitue ainsi une limite de notre étude que nous assumons. Cette proximité a cependant contribué à la richesse de notre collecte des données. Enfin, dans le prochain chapitre, nous allons présenter en détail les quartiers et les organisations étudiés.

CHAPITRE III

PLATEAU-MONT-ROYAL ET CENTRE-SUD : DES TERRITOIRES EN CONTINUEL CHANGEMENT

Ce chapitre vise à présenter un portrait général de nos terrains d'étude, soit l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et le quartier Centre-Sud. En premier lieu, nous décrivons leurs particularités géographiques. En deuxième lieu, nous nous pencherons sur leurs caractéristiques sociodémographiques. Finalement, nous présenterons un bref profil des tissus communautaires locaux, ainsi que les principaux enjeux urbains liés au développement de ces territoires centraux de Montréal. Nous nous intéresserons tout particulièrement aux priorités et au rôle des organisations communautaires (OC) dans la mise en œuvre des stratégies visant à répondre aux besoins des citoyens les plus démunis¹⁰.

3.1 Portrait de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

¹⁰ En vue de mieux décrire les territoires étudiés, les données qui suivent proviennent majoritairement de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, des recensements 2006, 2011 et 2016, de notre collecte des données et des portraits produits par Centraide et par les Corporations de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP) et Centre-Sud (CDC C-S) en collaboration avec des intervenants et des chercheurs variés.

L'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal (ci-dessous Le Plateau) couvre une superficie de 8,1 km. Ce territoire est délimité comme suit : au nord et au nord-est, la voie ferrée du Canadien Pacifique (CP), à l'ouest, la rue Hutchison jusqu'à l'avenue du Mont-Royal, puis l'avenue du Parc jusqu'à l'avenue des Pins, enfin, la rue University jusqu'à la limite sud qu'est la rue Sherbrooke (Figure 3.1). Le Plateau englobe trois quartiers : (1) le quartier Le Plateau Est et Ouest (le Plateau Est est délimité par l'avenue Papineau, la rue Sherbrooke et la voie ferrée du Canadien Pacifique (CP) et Le Plateau Ouest est délimité par la voie ferrée, Henri-Julien et Parc, Sherbrooke et Christophe-Colomb) (2) le quartier Mile-End (délimité par l'avenue du Mont-Royal au sud et par l'avenue Henri-Julien à l'est) et (3) le quartier Milton Parc (délimité par le quadrilatère University, Sherbrooke, Saint-Laurent et l'avenue des Pins).

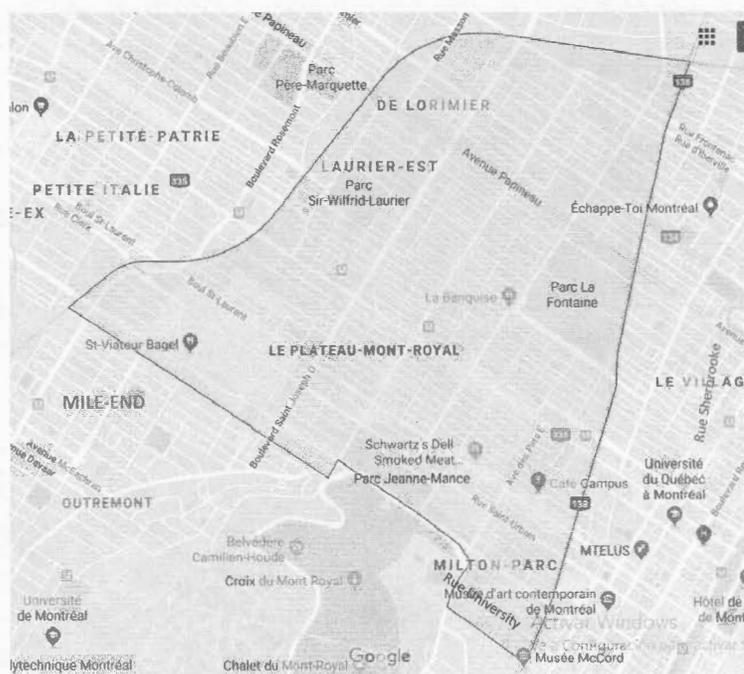


Figure 3.1 : Le Plateau-Mont-Royal

Source : Données cartographiques, Google 2018

3.1.1 Un territoire attractif

La proximité de l'arrondissement du centre-ville constitue un attrait pour des populations variées, des jeunes, des aînés et des personnes seules. Le Plateau est aussi un pôle d'attraction grâce à son dynamisme et à sa large offre de commerces, de restaurants et d'activités culturelles et artistiques. Le quartier Mile-End, par exemple, fait figure de « destination créative » reconnue localement et internationalement. Selon Pied-Carré (2011), le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est, plus de 800 artistes de disciplines variées, artisans, designers, ou travailleurs culturels de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif occupent environ 20 % des pieds carrés de ce secteur (près de 440 000 pieds carrés). Annuellement, près de 3 millions de dollars en loyer sont versés pour des locaux dont la plupart ont été réaménagés collectivement pour que cette population puisse poursuivre ses pratiques et mandats.

3.1.2 Un territoire en croissance démographique

Après une chute drastique du nombre d'habitants entre le milieu des années 1960 et le début des années 1990, la population du Plateau se maintient stable depuis une quinzaine d'années autour de 100 000 habitants. L'arrivée d'environ 4000 nouveaux habitants depuis 2011 constitue la plus importante progression intercensitaire enregistrée depuis 1966. En effet, selon les données du recensement de 2016, entre 2011 et 2016, le Plateau a enregistré une croissance démographique de 3,6 % et ainsi, sa population totale a atteint 104 000 habitants (la plus forte densité de Montréal, 12 792,1 habitants au km²) (Figure 3.2).

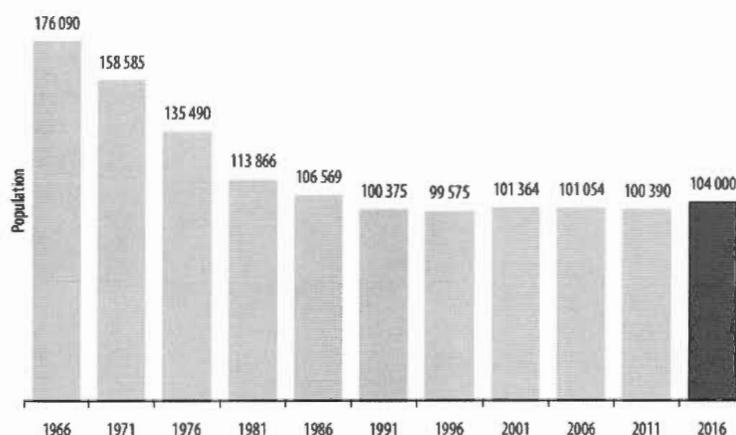


Figure 3.2 : Variation de la population du Plateau-Mont-Royal, 1966-2016.

Source : Ville de Montréal (2018 :7)

3.1.3 Caractéristiques de la population

D'après le Recensement de 2016, la population du Plateau est composée de 51 075 femmes et de 52 925 hommes. Dans tous ses quartiers, plus d'une personne sur deux appartient au groupe d'âge des 20 à 44 ans (Centraide, 2017a). Les familles monoparentales sont fortement représentées dans l'arrondissement. Elles comptent pour 37 %, ce qui est plus que la moyenne de la ville dans son ensemble qui est de 33 %. Quant aux personnes seules, leur proportion est forte, plus élevée qu'à Montréal, soit près d'une personne sur trois (Profil sociodémographique du Plateau-Mont-Royal, 2018). Ce dernier groupe est composé principalement de personnes âgées (plus de 65 ans), une population en général vulnérable tant socialement qu'économiquement. En ce qui concerne la population immigrante, bien que moins importante que dans l'ensemble de Montréal, le Plateau connaît une immigration récente significative avec les besoins spécifiques qui s'en suivent en matière d'accueil et d'intégration. La

présence de ces immigrants varie selon les quartiers. Globalement, on compte 24 % pour l'ensemble de l'arrondissement contre 33 % dans l'ensemble de Montréal. L'immigration dans l'ouest du quartier, soit dans : Saint-Louis-du-Parc (29 %), Mile-End (28 %) et Milton-Parc (37 %), est plus importante que dans les secteurs plus à l'est et se compare à la moyenne montréalaise.

3.1.4 Principaux enjeux territoriaux

Dans cette partie, nous aborderons certains des principaux enjeux socioéconomiques présents sur le territoire et demandant une attention spéciale du milieu.

3.1.4.1 Le vieillissement de la population et le phénomène de la délocalisation forcée des aînés

L'un des enjeux majeurs concerne le vieillissement de la population, lequel soulève toute une série de questions relativement au logement, aux services, aux soins de santé, à l'isolement, à la mobilité et à l'aménagement du territoire. Selon le Profil des ménages et des logements (2014b), les personnes âgées de 65 ans ou plus assurent le soutien principal d'environ 10 % des ménages du Plateau, dont plus de la moitié est composée de personnes seules. Au Plateau, plus d'une personne aînée sur deux vit seule (54 %, 36 % à Montréal). D'ailleurs, d'après le comité logement du Plateau-Mont-Royal (2015), cette population est plus susceptible d'évictions abusives, car elle occupe souvent des logements dont les loyers sont généralement inférieurs aux prix moyens. De plus, selon les intervenants, ces personnes sont souvent isolées et donc plus

vulnérables aux mauvais traitements ou à la négligence de la part des propriétaires de leur logement. Elles sont également plus vulnérables financièrement advenant un imprévu tel qu'une maladie ou une perte d'emploi.

3.1.4.2 Isolement

D'après Centraide (2017a), la forte proportion de ménages composés d'une seule personne soulève la question de l'isolement possible de certains types de résidents (ainés, immigrants, handicapés, personnes démunies, personnes à risque d'itinérance). Au Plateau, 30 300 personnes vivent seules, ce qui représente 31 % du total de la population, comparativement à une moyenne de 18 % à Montréal.

3.1.4.3 Jeunes en difficulté

Les jeunes sont aussi confrontés à divers problèmes sociaux tels que : la consommation de drogues ou d'alcool, la délinquance, les difficultés familiales, l'absentéisme et le décrochage scolaire, entre autres. Effectivement, dans le Portrait du phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau (CDC ASGP, 2015), les intervenants témoignent des besoins en prévention et en éducation auprès des jeunes, tant sur la question du décrochage scolaire que sur les questions générales de santé (sexualité, hygiène de vie, consommation santé mentale, etc.). Ces défis exigent des efforts concertés des réseaux scolaires, de la santé et du communautaire afin d'aider les personnes concernées à sortir de ces problèmes. Les acteurs communautaires locaux mobilisent ainsi des ressources

pour assurer une offre de services pouvant répondre adéquatement aux besoins croissants de cette population.

3.1.4.4 Pauvreté, disparités économiques et coût des loyers

Malgré un environnement général où dominant des classes aisées, dans Le Plateau, nous retrouvons aussi des personnes vivant des problèmes associés à la pauvreté. Ce phénomène n'y a donc pas un caractère visible et facile à cerner. Toutefois, des écarts importants de revenus sous-tendent l'existence de disparités économiques importantes au sein de la population. En effet, malgré les apparences d'aisance dans cet arrondissement, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu¹¹ est supérieure à la moyenne montréalaise. C'est le cas de près d'une personne sur quatre, soit 26 000 personnes, selon l'Analyse territoriale 2016-2017 de Centraide.

En outre, le revenu d'emploi constitue la plus importante source de revenus de la population de 15 ans et plus avec une part de 77 % du revenu total. Les transferts gouvernementaux assurent 9 % du revenu, alors que 14 % proviennent d'autres sources, telles que les pensions et les rentes. Le revenu annuel médian de la population de 15 ans et plus était de 30 243 \$ par personne en 2015, soit pour l'année précédant le recensement de 2016 (celui de l'agglomération de Montréal était de 29 198 \$). Cependant, de tous les quartiers montréalais, Le Plateau compte le plus grand nombre de travailleurs pauvres (5390 personnes), et ce, en dépit de leur emploi. Un résident sur quatre (27 %) vit avec de faibles revenus, soit 26 520 personnes (25 % à Montréal). Dans cet arrondissement, le taux de personnes pauvres malgré leur revenu d'emploi est

¹¹ Le seuil de faible revenu est un indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne.

également supérieur à la moyenne montréalaise. Cependant, le problème de la pauvreté continue à être peu reconnu dans le Plateau. De ce fait, la reconnaissance du fait que celle-ci est présente dans ce secteur demeure un défi constant pour la communauté locale.

Le Plateau compte une forte proportion des ménages locataires. Ces ménages sont plus susceptibles de se retrouver sous le seuil de faible revenu que l'ensemble des ménages. En effet, 45,0 % des ménages locataires de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu comparativement à 37,2 % pour l'ensemble des ménages. Le revenu médian des ménages locataires est de 33 087 \$, ce revenu est moins élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (40 891 \$). Selon le Profil des ménages et des logements de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (2014b), le tiers (33,6 %) des ménages locataires ont un revenu inférieur à 20 000 \$. Il y a aussi une importante mobilité résidentielle des habitants. En effet, 57 % de la population a déménagé au cours des cinq dernières années alors que ce pourcentage n'est que de 44 % pour l'ensemble de Montréal.

Également, la hausse continue des loyers et de la valeur des logements, à un rythme plus élevé que celui de l'ensemble de Montréal, constitue un enjeu majeur. Le coût des logements au Plateau est élevé, ce qui fait que 23,2 % des ménages y consacrent 50 % et plus de leur revenu. De plus, parmi l'ensemble des ménages, 39,4 % consacrent 30 % et plus de leur revenu à se loger. Ainsi, le Plateau est plus susceptible de subir certains des effets négatifs de la gentrification comme l'appauvrissement, l'isolement et l'exode de ménages moins bien nantis.

Enfin, malgré des mesures comme la politique locale d'inclusion de logements abordables, les intervenants du milieu communautaire constatent la difficulté pour

plusieurs de trouver un logement abordable, notamment pour les familles avec enfants et les personnes âgées. L'arrondissement est ainsi en proie à une gentrification rapide. Le phénomène des évictions et des reprises de logements, qui affecte spécialement les personnes âgées, en est l'un des révélateurs.

De plus, le phénomène d'itinérance et les problématiques associées (santé mentale, toxicomanie, etc.) sont des enjeux importants dans tous les quartiers adjacents au Centre-ville, comme l'illustrent les données présentées par Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et par la CDC ASGP. Effectivement, le portrait de l'itinérance (2014), réalisé sur le Plateau et les constats des intervenants sur le terrain révèlent qu'un nombre important de personnes en situation d'itinérance sont d'anciens résidents du quartier qui continuent à y vivre. Comme affirmé par le RAPSIM (2016), le Plateau est perçu comme un territoire où l'itinérance est moins réprimée par la police, plus acceptée par une partie des citoyens, ce qui amène les citoyens affectés par des situations d'exclusion à vouloir y vivre, même sans toit.

3.1.4.5 Une gentrification galopante

Comme mentionné précédemment, au cours des trente dernières années, d'importantes transformations ont été opérées au sein de l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal. En effet, comme évoqué par Aubry (2012), au début du 20^e siècle, l'arrondissement était un quartier populaire et habité majoritairement par la classe ouvrière. Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, la population a commencé à s'établir dans les banlieues. La situation économique du quartier a donc chuté, entraînant une dévalorisation du cadre bâti. Ainsi, une nouvelle population composée principalement

de personnes à faible revenu s'y est installée. C'est aux années 1980 que s'amorce le phénomène de gentrification sur le Plateau Mont-Royal. Selon Therrien et *al.* (1996), à cette époque, le prix des logements a augmenté considérablement, les rendant de plus en plus inaccessibles pour les personnes à faible revenu et pour les petits commerçants. Une multitude de cafés, de bars et de boutiques ouvrirent leurs portes et contribuèrent à l'augmentation du coût de la vie sur le territoire. Progressivement, les condominiums ont remplacé les édifices à logement, entraînant l'arrivée des résidents possédant un statut social plus élevé. Toutes ces transformations apparues sur le territoire ont contribué à exacerber les inégalités sociales dans le quartier. La Figure 3.3 montre que le Plateau-Mont-Royal est l'arrondissement qui présente la plus haute variation de valeurs foncières dans l'agglomération de Montréal, entre 1989 et 2012.

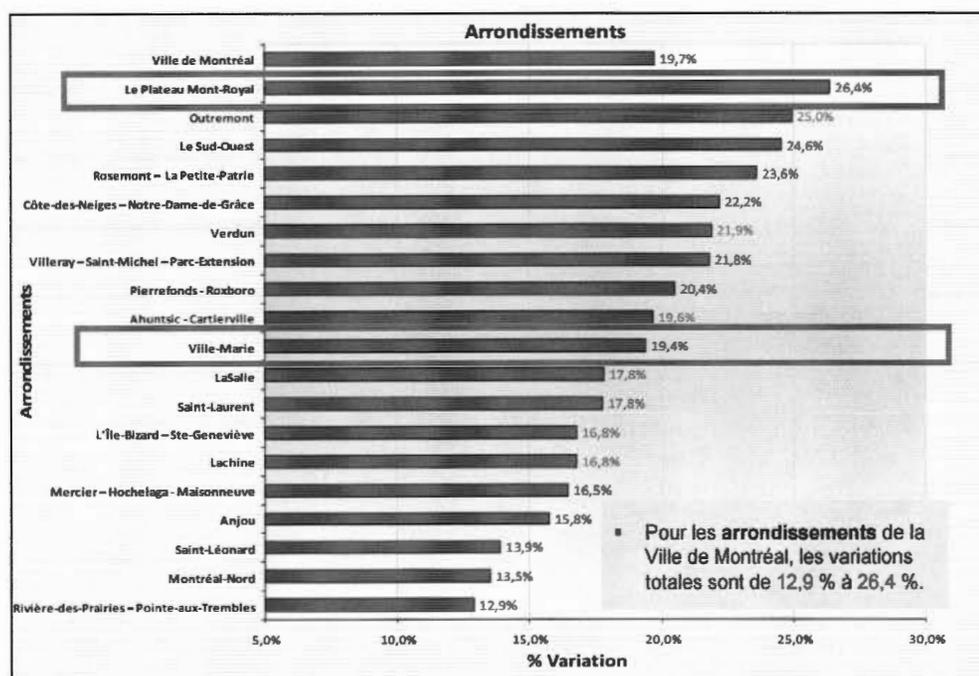


Figure 3.3 : La progression des variations de valeurs foncières par arrondissement de 1989 à 2012. Source : Ville de Montréal (2014c : 14)

3.1.4.6 Tissu social et communautaire

Dans Le Plateau-Mont-Royal, comme dans d'autres secteurs centraux de la ville, l'action communautaire est enracinée dans des mouvements communautaires très actifs. Les organismes communautaires (OC) y sont nombreux et bien ancrés, comme le montreront les résultats de notre enquête (chapitre IV). En effet, dans ce territoire, il existe une ample variété d'organisations intervenant auprès des résidents de l'arrondissement et tout particulièrement, auprès des personnes démunies. Ces organisations fournissent une gamme de services visant à assurer les besoins de base et à maintenir l'intégrité des personnes, en contribuant à la prévention du crime et en favorisant le développement physique et intellectuel des citoyens (Analyse Territoriale Centraide, 2017a). À propos du dynamisme de ce milieu, le profil élaboré par Centraide indique que les processus de mobilisation communautaire et la participation citoyenne y sont très actifs.

Le travail en concertation entre les acteurs du Plateau est significatif. La CDC-ASGP, regroupement qui assume la concertation d'un grand ensemble d'acteurs locaux en développement social (communautaires, institutionnels, citoyens, etc.) fédère les actions des acteurs intéressés au développement de ce territoire. Ainsi, la CDC a coordonné le processus de mobilisation autour de la revitalisation du quartier de l'arrondissement qui affiche les indices de défavorisation les plus importants, le Plateau-Est. La CDC a aussi soutenu des démarches en matière d'accessibilité au logement abordable et sécurité alimentaire, entre autres enjeux. Le milieu vise donc à consolider et à pérenniser les actions entreprises. Les grands axes du travail de la CDC ASGP et les défis auxquels se confrontent les organismes communautaires sont la sécurité alimentaire, le logement, l'aménagement, l'itinérance, la consolidation de la

3.2.1 Historique du quartier

Selon le survol historique élaboré par l'Écomusée du quartier, c'est au 18^e siècle que ce territoire, appelé alors Faubourg Québec, naît. Le développement de ce quartier s'organise en suivant l'axe du chemin de Québec qui est devenu plus tard le chemin Sainte-Marie, et par la suite, la rue Notre-Dame. Vers 1850, Montréal connaît une première vague d'industrialisation qui touche d'abord le centre de la ville et le canal de Lachine. Au 19^e siècle, l'industrie prend un essor considérable au Centre-Sud en raison de la proximité du Port de Montréal et de son importance croissante (Centraide, 2002). Le quartier devient ainsi la zone la plus industrialisée de la ville après celle du canal de Lachine. De nombreuses usines sont créées dans le secteur de l'alimentation, du cuir et du textile attirant de nombreuses familles d'ouvriers. À cette époque, le quartier a reçu le surnom de « faubourg à mélasse » à cause du déchargement des grands barils de mélasse sur les quais. Au cours de 20^e siècle, la croissance du quartier se poursuit, des établissements anciens s'agrandissent, de nouvelles fabriques apparaissent et la population augmente. C'est ainsi qu'en 1941, ce sont près de 100 000 personnes qui vivent dans le Centre-Sud.

Toutefois, dès les années 1950, une période de désindustrialisation s'amorce. De nombreuses entreprises quittent le quartier pour s'établir ailleurs. Plusieurs secteurs sont aussi touchés par l'ouverture des marchés internationaux et la mondialisation de l'économie. D'autres entreprises voient donc leurs activités décliner et disparaissent. En plus, la situation du Centre-Sud le place au cœur de grands travaux d'aménagement urbain réalisés dans la ville. La construction du pont Jacques-Cartier en 1930 a eu pour effet de scinder le quartier en deux. Plusieurs projets ont provoqué des expropriations massives et l'éviction de plusieurs milliers de résidents (ex. l'élargissement du boulevard René-Lévesque en 1956 et la construction de la tour de Radio-Canada). De

graves incendies, lors d'une grève des pompiers en 1974, ont également laissé de nombreux terrains vacants.

Pour faire face aux défis dérivant de la dévitalisation et de la concentration de la pauvreté, les résidents du Centre-Sud créent des groupes communautaires qui deviennent des outils pour agir en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans leur milieu. Par exemple, grâce à l'action communautaire des espaces vacants ont été transformés en jardins communautaires et des bâtiments ont été reconvertis. Ce travail se développe sous le leadership d'organisations telles que la CDC Centre-Sud, responsable, depuis plus de 25 ans, d'animer la concertation locale de l'action communautaire dans le quartier. Enfin, aujourd'hui, de nombreux immeubles construits durant les périodes de prospérité industrielle subsistent dans le cadre bâti du quartier. Certains, comme l'usine Grover, sont recyclés en ateliers pour artistes. En effet, de nombreux théâtres et espaces de diffusion sont présents dans le quartier (Lareau, 2016). La présence des artistes est donc un élément important de l'identité du Centre-Sud. De plus, le district Saint-Jacques abrite le Village gai de Montréal (Giraud, 2017). Il s'agit d'une destination touristique d'importance, un quartier rempli de commerces, restaurants, cafés, bars et boîtes de nuit. Les sièges de grandes institutions comme la Sûreté du Québec, Gaz Métropolitain, la Confédération des syndicats nationaux, la Société des alcools du Québec et les bureaux montréalais du Ministère de l'Éducation du Québec sont établis dans le Centre-Sud.

3.2.2 Caractéristiques sociodémographiques

Selon les données provenant du Portrait de la population du Centre-Sud (Table de développement social, 2015), la taille de la population du quartier est de 36 000 résidents. Les personnes âgées de 0 à 17 ans comptent pour 10 % de la population (18 % à Montréal) et diminuent en nombre. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans a aussi régressé depuis 2011. Elles comptent aujourd'hui pour 12 % des résidents (15 % à Montréal). Cependant, à Centre-Sud, deux fois plus d'âinés sont touchés par la pauvreté que dans ensemble de Montréal (36 % comparativement à 17 %). Au contraire, la pyramide des âges du quartier, comparée à celle de Montréal, indique la surreprésentation des 23-32 ans (27 % contre 17 % à Montréal). Le quartier compte 6840 familles, dont 3780 couples sans enfants, 1580 couples avec enfants et 1485 familles monoparentales. 48 % des familles avec enfants sont monoparentales (comparativement à une moyenne de 35 % pour Montréal).

D'après l'analyse territoriale produite par Centraide (2017b), 82 % des ménages sont locataires comparativement à une moyenne de 62 % pour l'île de Montréal. 55 % des ménages privés sont composés d'une personne (41 % à Montréal), une réalité associée à une plus grande vulnérabilité sociale et économique. Le Centre-Sud a l'un des taux de locataires parmi les plus élevés à Montréal, soit 78 % des ménages. De ce nombre, près de 44 % affectent plus de 30 % de leur revenu à leur logement (Statistique Canada, 2017. Recensement 2016). La valeur moyenne des logements a connu une croissance annuelle de près de 10 % depuis 2011 (118 000 \$ à 291 000 \$), cette croissance est similaire à celle constatée à l'échelle de Montréal.

3.2.3 Tissu communautaire et social

Le tissu communautaire du Centre-Sud est dense et diversifié (Centraide, 2017b). Le quartier compte une centaine d'organismes communautaires (OC) actifs dans de multiples domaines (sécurité alimentaire, santé mentale, éducation populaire, logement, employabilité, etc.). Les buts de l'action communautaire locale incluent la rétention des familles, l'accès à des logements salubres, à des aliments de qualité et abordables à proximité, à un quartier vert et sécuritaire, etc. La Corporation de développement communautaire Centre-Sud (CDC C-S) a mis sur pied la Table de développement social Centre-Sud (TDS-CS) afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et de favoriser la synergie entre les multiples acteurs territoriaux. La Table coordonne la mise en œuvre d'un plan d'action pour répondre aux besoins déterminés et priorisés par la communauté. Les efforts mis de l'avant par ses membres et partenaires ont contribué à une amélioration de la dynamique communautaire et de la concertation dans le quartier. Certaines des initiatives concertées qui sont en cours visent l'augmentation de l'offre des logements abordables, la revitalisation du secteur Sainte-Marie, la protection des droits à la santé et aux saines habitudes de vie et le soutien à la persévérance scolaire (nous y reviendrons au chapitre IV).

3.2.4 Principaux enjeux territoriaux

Comme décrit précédemment, le Centre-Sud est un quartier à forte population défavorisée et aux écarts de revenus significatifs. De ce fait, de nombreux problèmes sociaux influencent directement la qualité de vie et le sentiment de sécurité des résidents (Centraide, 2017b). Conséquemment, les acteurs socioéconomiques locaux s'intéressent à l'identification des principaux enjeux touchant la population dans le but de définir des stratégies à mettre en place pour contribuer à améliorer collectivement les conditions de vie des résidents. Parmi les principaux défis identifiés, nous trouvons les suivants :

3.2.4.1 Importante présence de la pauvreté

À Centre-Sud, la pauvreté se manifeste de différentes manières et prend de multiples formes. D'une part, ce phénomène est en lien avec un manque de ressources financières. D'autre part, elle est le résultat du manque d'autres ressources qui limitent les capacités des résidents à satisfaire leurs besoins.

3.2.4.1.1 Conditions économiques faibles

Selon Centraide (2017b), 11 000 personnes y vivent sous le seuil de faible revenu¹² (34 % contre 25 % pour Montréal). De plus, 10 210 résidents du Centre-Sud vivent avec de faibles revenus. Cette pauvreté touche particulièrement les tout-petits : 43 % et les personnes de moins de 18 ans. L'on constate aussi, un revenu médian chez les femmes (19 925 \$) inférieur à celui des hommes (23 356 \$). Le revenu médian chez les personnes de 55 à 64 ans est beaucoup plus bas que dans la ville dans son ensemble (21 583 \$ contre 31 017 \$). Enfin, plus de deux ménages sur cinq ont un faible revenu. Ils représentent une proportion nettement supérieure à celle de la moyenne de Montréal (43,8 % contre 32,6 %) (Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi (CLE) de Sainte-Marie–Centre-Sud, 2015).

¹² Le niveau de « faible revenu » est 50 % du revenu médian des ménages. Il est considéré que toutes les personnes du ménage (dont les enfants) partagent le revenu du ménage : il leur est attribué le même niveau de « revenu ».

3.2.4.1.2 Des écoles fortement défavorisées

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un défi majeur dans le quartier. Dans les écoles du quartier, les indices de défavorisation sont plus élevés que dans la moyenne des écoles montréalaises. Par exemple, en 2011-2012, l'école Saint-Anselme a été désignée par le ministère de l'Éducation (MELS) comme celle possédant le plus haut niveau de défavorisation dans la ville (Le Devoir, 2012). D'ailleurs, avec cinq écoles primaires publiques et une école secondaire, les infrastructures scolaires existantes doivent pallier l'absence d'écoles dans les territoires voisins (Faubourg Saint-Laurent, Vieux-Montréal et sud de la rue Maisonneuve (CDC C-S, 2017).

Par ailleurs, de nombreux enfants proviennent des familles monoparentales. C'est le cas d'une famille sur deux dans le quartier, 49 % comparativement à 33 % pour l'ensemble de Montréal. Parmi ces familles, 39 % vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 28 % pour Montréal. La présence immigrante est plus faible qu'à Montréal; 22 % comparativement à 33 % à Montréal.

En outre, en comparaison avec la ville, on y retrouve une plus grande proportion de personnes à faible revenu (34,2 % contre 24,6 %). Finalement, parmi les projets mis en place par les organisations pour aider les jeunes à obtenir une plus grande réussite scolaire, soulignons ceux visant le rapprochement entre les écoles, les familles et la communauté. Les familles et les enfants sont ainsi au cœur des préoccupations des acteurs sociaux. Du coup, le milieu communautaire local déploie ses efforts pour renforcer l'accompagnement et le soutien aux familles et aux enfants du quartier, notamment à Sainte-Marie où se déroule un projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI).

3.2.4.2 Un processus de gentrification en cours

Le quartier subit un processus de gentrification, même si les districts de Saint-Jacques et Sainte-Marie demeurent caractérisés par la présence d'une population défavorisée. Les acteurs locaux considèrent qu'au Centre-Sud le nombre considérable de sites présentant des potentiels de consolidation et de développement démontre la nécessité d'agir collectivement pour protéger le droit au logement des plus démunis. En guise d'exemple des secteurs qui seront objet de ces changements, soulignons la rénovation du site de Radio-Canada, le prochain déménagement de Molson, le projet du site des Quais de Lorimier, entre autres (Rapport synthèse des discussions portant sur le sud-est de Ville-Marie, 2017).

3.2.4.3 Les principaux enjeux

D'après les acteurs communautaires locaux, des enjeux clés liés au développement du quartier sont : le renforcement du sentiment d'appartenance (culture, patrimoine, participation citoyenne, etc.), le maintien de la population résidente dans le quartier, la localisation et qualité de l'habitat, les services de proximité et les services publics, la conservation des secteurs d'emploi, l'amélioration des conditions de vie de la population (sécurité alimentaire, réduction des nuisances, verdissement, etc.), la préservation de la mixité (usages, fonctions, populations) et la compétitivité de la rue Sainte-Catherine et des artères commerciales (Rapport synthèse des discussions portant sur le sud-est de Ville-Marie, 2017). Selon Centraide (2017b), malgré la persistance de plusieurs indicateurs de défavorisation, les initiatives découlant des plans d'action des groupes communautaires contribuent à renouveler l'image du Centre-Sud, soit celle d'un quartier où les conditions de vie s'améliorent, notamment pour les familles.

3.3 Conclusion du chapitre

Les deux territoires dans lesquels se déroule notre étude partagent des caractéristiques communes, à savoir, une haute proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, une forte proportion de locataires, un important nombre de personnes vivant seules, une forte mobilité résidentielle et l'existence d'un processus de gentrification, achevé dans le Plateau et en cours à Centre-Sud. Les organismes communautaires se confrontent à des défis imposés par la pauvreté, l'isolement de certaines portions de la population, l'itinérance et le vieillissement de la population. Ces caractéristiques expliquent l'importance de la présence d'acteurs communautaires qui protègent les plus démunis et la priorité qu'ils donnent au travail en concertation tant entre les organismes qu'avec les autres acteurs socioéconomiques. Cette concertation vise principalement la dynamisation des territoires et des communautés.

Évidemment, les territoires centraux d'une métropole comme Montréal sont affectés par des changements urbains, sociaux, politiques et économiques qui sont provoqués par des facteurs qui dépassent le niveau local, liés à la globalisation et à la métropolisation (Klein et Shearmur, 2017). C'est ainsi que l'action coalisée des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et à la protection des droits des plus démunis est nécessaire. Par conséquent, l'action communautaire participe au façonnement des réseaux, des services et des espaces publics nécessaires au maintien de la qualité de vie dans ces quartiers. De ce fait, les organismes communautaires contribuent à la construction d'un meilleur avenir pour les résidents de leurs territoires d'action et de la ville en général, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, consacré à la description des résultats de notre enquête de terrain.

CHAPITRE IV

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU CENTRE-SUD ET AU PLATEAU-MONT-ROYAL : RÔLE SOCIAL ET CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

Après avoir décrit notre zone d'étude et les enjeux auxquels doivent faire phase les organismes communautaires (OC) locaux, ce chapitre abordera les résultats de l'enquête menée sur le terrain. Les données qui seront présentées ont été compilées en fonction des thèmes indiqués dans notre cadre opératoire. Dans un premier temps, nous évoquerons les résultats liés à l'ancrage social et territorial des organisations dans leur milieu. Nous aborderons notamment les groupes et leurs relations avec les citoyens. Dans un deuxième temps, nous présenterons les secteurs d'intervention, activités et services dispensés par les groupes. Dans un troisième temps, nous parlerons de la gouvernance des OC, ce qui inclut l'étude des instances décisionnelles et ses responsabilités. Dans un quatrième temps, nous aborderons les rapports de collaboration des organismes étudiés avec des organisations provenant de différents secteurs d'activités. Dans un cinquième temps, nous aborderons les aspects financiers de l'activité des groupes, tels que leurs sources de financement, ainsi que leur contribution à l'économie locale.

4.1 L'ancrage des groupes communautaires dans le milieu

Cette section porte sur l'enracinement local des organisations communautaires. Elle est basée sur des informations recueillies par questionnaire concernant l'année de création et d'incorporation des groupes, leur présence dans divers secteurs et la portée territoriale de leurs actions.

4.1.1 Des groupes stabilisés constitués en réponse à l'action de l'État

Selon les réponses obtenues, la présence des OC dans leur milieu est bien établie. Seize (27.1 %) des 60 groupes participants à l'enquête ont été créés avant 1980, 37 (62.7 %) entre 1980 et 1999 et six (10.2 %) entre 2000 et 2008. La majorité des organismes participants a ainsi été créée avant l'année 2000 (54 : 88 %). Le groupe le plus ancien a été créé en 1932 et le plus récent en 2008. La plus forte proportion est née après le tournant des années 1980, alors que les politiques de développement du gouvernement du Québec ont changé d'orientation pour mettre davantage l'accent sur les potentiels locaux, sur la concertation et le partenariat avec les instances gouvernementales. L'émergence des OC semble s'inscrire ainsi dans ce mouvement de restructuration de l'action publique au Québec.

Nous constatons également que trois groupes œuvrant dans le secteur d'employabilité ont été créés entre 1984 et 1986. Ces organismes visent à favoriser l'intégration socioéconomique de personnes défavorisées sur le plan de l'emploi. Leur création pourrait s'expliquer par la crise économique de 1982-1983, et coïncide avec l'émergence des premières CDEC à Montréal (Fontan, 2002). Car, à cette époque,

plusieurs grandes industries comme le chantier naval de la *Canadian Vickers*, la *Canadian Steel Foundries*, les ateliers de *Canadien National* et, un peu plus tard, les *Ateliers Angus* ferment leurs portes ou réduisent grandement leurs activités, entraînant ainsi la perte de plusieurs milliers d'emplois. Les acteurs socioéconomiques se mobilisent alors pour prendre en charge le réaménagement de leurs quartiers et mettent sur pied les trois premières CDEC du Québec. Parmi celles-ci se trouvait la CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal (créée en 1986), organisme qui a été partenaire de la présente recherche jusqu'à la fin de ses activités en octobre 2016.

4.1.2 Territoire d'intervention des groupes

Cette partie porte sur l'ancrage des groupes communautaires dans leur milieu d'appartenance. Comme l'illustre la Figure 4.1, la cartographie de l'adresse principale des OC participants montre une distribution équilibrée des groupes sur l'ensemble du territoire couvert par les deux CDC.

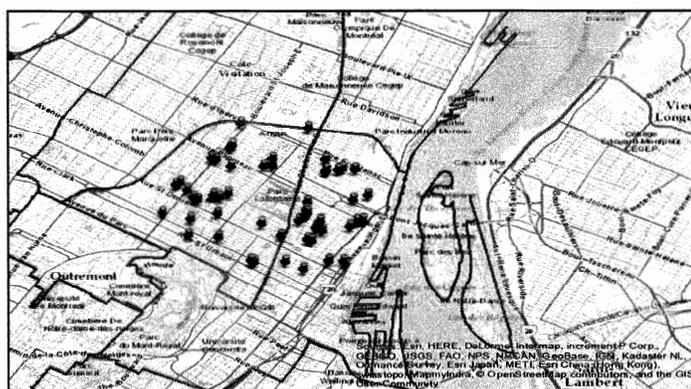


Figure 4.1: Localisation des organismes participants.

Source : Carte élaborée par l'équipe de recherche à partir des données collectées

4.1.2.1 Aire de desserte des groupes

Parmi les 60 groupes étudiés, 44 (72 %) œuvrent dans Sainte-Marie (CDC C-S), 38 (62 %) dans Jeanne Mance (CDC ASGP), 37 (60 %) dans Saint-Jacques (CDC C-S) de même que dans De Lorimier (CDC ASGP) et 31 (50 %) dans le Mile-End (CDC ASGP). Il est à noter que la somme des pourcentages dépasse 100, car il était possible d'indiquer plusieurs districts.

4.1.2.2 La portée territoriale des actions des groupes

Le questionnaire demandait aux répondants d'indiquer les territoires desservis par leur organisme (quartier, arrondissement, municipalité, etc.). Le choix n'était pas exclusif, car un organisme peut desservir plusieurs territoires. Les données obtenues indiquent que les groupes sont bien ancrés localement, mais, en même temps, un grand pourcentage d'entre eux œuvre à plusieurs échelles territoriales (Tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Territoires(s) couvert(s) par l'action communautaire (N=57)

Territoire indiqué	Fréquence	
	Nombre	% *
Votre quartier	21	34
Votre arrondissement	28	49
Plusieurs arrondissements	11	19
La ville de Montréal	28	49
La région métropolitaine de Montréal	17	30
Le Québec	7	12
Le Canada	1	2

* La somme des pourcentages dépasse 100, car il était possible de choisir plusieurs réponses.

L'action communautaire des groupes a une portée territoriale aussi bien locale que municipale et régionale. En effet, en additionnant le pourcentage associé à l'échelle du quartier (34.4 %) à celui de l'échelle de l'arrondissement (41 %), le territoire desservi par les OC relève largement de l'échelle locale (75 %), même s'ils desservent aussi la ville de Montréal (44.3 %), la région métropolitaine (26.2 %) et au-delà.

4.1.3 Ancrage social

Ici, nous aborderons la base d'appui social que possèdent les OC dans leur milieu. Pour ce faire, nous analyserons d'abord les données sur l'implication des bénévoles et des membres dans la planification et la réalisation des activités. Nous regarderons aussi les caractéristiques des populations rejointes. Ensuite, nous présenterons les secteurs d'intervention, les activités et les services offerts, éléments qui illustrent les caractéristiques de l'action réalisée par les OC dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

4.1.3.1. Participation des membres dans la gouvernance

Quarante et un groupes ont donné une réponse au sujet des fonctions exercées par les membres dans la gestion des organismes. Dans une majorité de ces cas, leurs membres participent à la prise de décisions (63,4 %). Dans 29,3 % des cas, les membres participent à la planification, à la coordination des activités et à la direction des activités et, dans 7,3 % des cas, ils réalisent des tâches administratives.

4.1.3.2 Les groupes et leurs relations avec la population

Dans cette partie, nous aborderons les caractéristiques des personnes desservies par les organismes communautaires.

4.1.3.2.1. Types de populations desservies : âge, sexe et communauté culturelle

Le questionnaire demandait aux répondants d'identifier les types de populations desservies en leur offrant deux options de réponse : 1) sans distinction des populations et 2) des populations spécifiques. Des 55 organismes qui ont répondu à cette question, 30 offrent leurs services à tous sans distinction, et 25 d'entre eux s'adressent à des populations spécifiques. Signalons que les réponses obtenues sur la population cible ne sont pas toujours exclusives, puisque les participants pouvaient faire plus d'un choix. Par exemple, un groupe a pu nous indiquer, dans un premier choix, l'ensemble de la population, en deuxième choix les femmes et, en troisième choix, les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Il ressort de cela que, généralement, les groupes desservent plusieurs types de personnes.

Parmi les 25 groupes s'adressant à une population ciblée, 21 ont donné des précisions telles que : enfants, adolescents; familles; jeunes issus de milieux défavorisés ou avec risque de comportements à risque; jeunes/étudiants sans revenu; personnes avec travail précaire, à temps partiel ou par contrat et retraités; parents en congé parental; travailleuses et travailleurs à très faible revenu.

Il a de plus été demandé aux répondants d'indiquer les caractéristiques de leur population cible à l'aide de deux listes, une sur les caractéristiques sociodémographiques des usagers (ex. : sexe, âge, communauté culturelle), et l'autre sur les principaux problèmes rencontrés par ceux-ci (ex. : alcoolisme, itinérance, discrimination). À partir des réponses obtenues, une certaine typologie des populations rejointes se dégage.

Concernant l'âge des populations desservies, la majorité des groupes n'a pas de cible précise. Pour la plupart des groupes (52,1 %), les personnes desservies sont de tous âges. Pour le reste, la majorité s'adresse aux adultes entre 18 et 65 ans. La vaste majorité (88 %) des 50 groupes ayant répondu à cette question ne cible pas un genre précis, bien que cinq groupes s'adressent exclusivement aux femmes et un groupe à des personnes transgenres.

Quant aux spécificités ethniques des personnes ciblées par les groupes, la vaste majorité (94 %) des groupes ne fait pas de distinction entre des personnes nées au Québec et des personnes issues des communautés culturelles. Seulement 6 % des groupes desservent de façon spécifique des usagers provenant de communautés culturelles.

Au sujet de principaux statuts socioéconomiques des populations qui font appel aux activités et services des OC, le Tableau 4.2 montre qu'en général, ces populations sont majoritairement des personnes à faible revenu vivant dans des conditions économiques précaires. Les trois catégories qui sont ressorties le plus fréquemment sont les prestataires de la sécurité du revenu (aide sociale; 64 %), les retraités (41 %) et les travailleurs et travailleuses (40 %). Ainsi, les informations sur le statut

socioéconomique et sur l'âge des personnes rejointes viennent confirmer les résultats mentionnés plus haut sur les types de populations cibles.

Tableau 4.2 : Statut socioéconomique des personnes rejointes par les groupes, par ordre de fréquence (N=55)

Type d'utilisateur	Fréquence	
	Nombre	%
Prestataires de la sécurité du revenu (l'aide sociale)	35	64
Retraités	22	40
Travailleurs et travailleuses	21	38
Personnes sans revenu	19	35
Prestataires de l'assurance-chômage	12	22

* La somme des pourcentages dépasse 100, car il était possible de choisir plusieurs réponses.

4.1.3.2.2 Nombre de personnes rejointes par les activités et les services

Le nombre annuel de personnes rejointes par les activités et les services des groupes participants peut être estimé à 197 392 personnes¹³, dont 52 % sont des femmes. Ce nombre de personnes est supérieur au total des populations de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal et du quartier Centre-Sud ensemble (100 000 et 30 000 respectivement¹⁴). Ce résultat s'explique par le fait que les services offerts par plusieurs organismes localisés dans ces territoires sont accessibles à une population qui déborde leur quartier. Il est aussi important de préciser que le nombre de personnes rejointes est

¹³ Ces chiffres constituent une approximation : deux groupes ont indiqué le nombre de familles en lieu et place d'individus. Nous avons donc compté deux personnes par famille, ce qui représente un minimum réaliste, mais qui ne couvre pas l'ensemble des combinaisons possibles. De plus, deux autres groupes n'ont pas indiqué le nombre exact de femmes et d'hommes desservis. Finalement, dans la place du sexe, certains des groupes ont inscrit des chiffres qui n'ont pas coïncidé avec le total de personnes desservies inscrites.

¹⁴ Selon les profils sociodémographiques (2016).

gonflé par le fait qu'un seul organisme a déclaré desservir 150 000 personnes par année. Pour éviter l'effet statistique de cette donnée, nous avons utilisé la valeur médiane¹⁵ plutôt que la moyenne. La médiane du nombre de personnes rejointes par les groupes est de 638 par année. Les activités de chacun des groupes touchent donc un nombre considérable de personnes.

4.1.3.2.3. Populations desservies selon les problèmes rencontrés

Les trois principaux types de problèmes vécus par les personnes desservies par les groupes, établis à partir d'une liste de problèmes proposée dans le questionnaire (alcoolisme, toxicomanie, analphabétisme, itinérance, etc.), sont le faible revenu (76 %), les problèmes de santé mentale (51 %) et le manque d'emploi (42 %). Comme le montre le Tableau 4.3, les problèmes liés à la santé physique, à l'itinérance, à l'alcoolisme, à l'immigration, au chômage et aux handicaps se distribuent avec des fréquences comparables (entre 34 et 25 %). Par ailleurs, la catégorie *Autre* choisie par 38 % des répondants comprend des personnes nécessitant des formes d'attention particulière (problèmes de santé mentale ou physique ou sans emploi).

Selon ces résultats, nous pouvons affirmer qu'une grande proportion des populations desservies par les OC est composée de personnes nécessitant des services très précis et que l'action communautaire est nécessaire pour compléter les services offerts par le gouvernement dans ces domaines. De plus, il se dégage des groupes de discussion que,

¹⁵ Médiane : valeur sous laquelle 50 % des réponses se retrouvent. Dans ce cas-ci, 50 % des répondants ont déclaré desservir annuellement 638 personnes ou moins, et 50 % ont déclaré desservir plus de 638 personnes annuellement.

dans plusieurs cas, les services communautaires sont les seuls auxquels la population a accès rapidement en raison, entre autres, de la congestion du système de santé.

Tableau 4.3 : Principaux problèmes pour lesquels les usagers s'adressent aux groupes (N= 55)

Type de problème*	Fréquence	
	Nombre	%
Faible revenu /pauvreté	42	76.0
Problèmes de santé mentale	28	51.0
Sans emploi	23	42.0
Problèmes de santé physique	19	34.5
Risque d'itinérance	19	34.5
Alcoolisme/toxicomanie	16	29.1
Immigration / asile	16	29.1
Handicap	14	25.5
Chômage	14	25.5
Autre	21	38.0

* Seuls les problèmes indiqués par 20 % et plus des réponses sont rapportés ici.

4.1.3.2.4 Provenance des usagers

Nous avons voulu savoir si la population desservie provenait essentiellement du territoire de la CDC d'appartenance. Selon les répondants, les usagers proviennent, dans des pourcentages différents, aussi bien de leur quartier que de l'extérieur. Ainsi, seulement les répondants de quatorze groupes (25 %) disent que la majorité de leurs usagers (76 % et plus) provient du territoire de leur CDC. Pour douze répondants, entre 51 % et 75 % des usagers desservis sont issus du territoire de leur CDC. Ce pourcentage est inférieur à 50 % pour 21 groupes (38 %).

4.1.4 Membership

Des 60 groupes répertoriés, 48 ont abordé la question du membership. Au total, ces groupes comptent 21 525 membres. 46 organisations ont fourni des informations sur le type de membership : celui-ci est composé de 250 membres corporatifs et de 10 330 membres individuels. De plus, pour 29 organismes, ce membership individuel est à 65 % féminin. La médiane des membres est de 103 par groupe. Dix-neuf groupes (39,6 %) ont entre 1 et 50 membres (données détaillées non présentées). Pour 41 des répondants, pour devenir membre des groupes, il est nécessaire d'adhérer à leur mission, ce qui indique un engagement personnel. Cette condition s'accompagne, dans une forte proportion (33 : 81 %), du paiement d'une cotisation. De plus, 30 % des OC demande l'acceptation de la candidature par le Conseil d'administration, et pour 20 % des organismes, les membres doivent être des utilisateurs de leurs services. La catégorie *Autre* représente notamment les quelques cas où les membres s'engagent à fournir certaines heures de bénévolat, ou encore, doivent être résidents sur le territoire couvert par les activités du groupe. Ces deux aspects fondamentaux sont intimement liés à la définition du communautaire : la dimension sociale de l'implication dans la collectivité ainsi que la dimension territoriale de cette implication.

4.1.5 Mobilisation du bénévolat

Dans cette partie, nous présenterons les données sur la présence et l'implication des bénévoles dans la planification et la réalisation des activités des organismes communautaires, ainsi que la contribution économique que ce bénévolat représente.

4.1.5.1 Lieu de résidence des bénévoles et nombre de bénévoles

Quinze (35 %) des 43 répondants à cette question ont indiqué que plus de 75 % de leurs bénévoles résident dans les territoires d'intervention de leur organisme. Pour 19 groupes (38 %), ce pourcentage est de moins de 50 % et un nombre significatif de répondants (9 : 21 %) ne connaît pas la réponse, ce qui aurait pu augmenter le pourcentage des bénévoles « non-résidents » (données détaillées non présentées). Ces informations sont éclairantes sur la provenance diversifiée des bénévoles et suggèrent que le bénévolat ne dépend pas uniquement de relations de proximité. De plus, les répondants avaient à évaluer le nombre de bénévoles (réguliers et ponctuels) ayant participé aux activités de leur organisme au cours de la dernière année (Tableau 4.4). À partir des 43 réponses reçues, on estime que les groupes ont mobilisé 3 171 bénévoles au cours de l'année précédente. La médiane se situe à 25 bénévoles par groupe : le plus grand nombre de bénévoles déclaré pour un groupe est de 844. Concernant le sexe des bénévoles, 28 répondants l'ont spécifié. À partir des réponses obtenues, nous pouvons estimer que le bénévolat des femmes est au moins deux fois plus fréquent que celui des hommes.

Tableau 4.4 : Bénévoles selon le sexe (N=43)

Bénévoles	Nombre *
Total (N : 43)	3 171
Sexe féminin (N : 36)	871
Sexe masculin (N : 35)	393

*Le total des femmes et des hommes ne correspond pas au total des bénévoles déclarés (3171), car plusieurs répondants n'étaient pas en mesure de préciser le sexe des bénévoles.

4.1.5.2 Heures de bénévolat et recrutement

Le nombre total d'heures de bénévolat mobilisées par les groupes dans leur dernière année de référence, estimé à partir des réponses des 43 répondants à cette question, est de 94 193 heures. Dans sept cas (16 %), nous comptabilisons entre 27 et 200 heures de bénévolat; pour sept autres cas (16 %), le nombre d'heures est évalué entre 200 et 400; pour trois groupes (7 %), entre 3 000 et 4 000 heures; finalement, six groupes (14 %) ont déclaré avoir bénéficié de plus de 6 000 heures de bénévolat chacun. Le plus grand nombre d'heures de bénévolat enregistré pour un groupe est de 12 000 heures. La moyenne annuelle d'heures de bénévolat par groupe était de 2 236 heures et la médiane se situe à 539,5 heures. Ce nombre d'heures équivaut à 15,4 semaines de travail de 35 heures pour chaque groupe.

D'ailleurs, lors des groupes de discussion, les échanges ont montré que la sélection des bénévoles varie d'un groupe à l'autre. En effet, en général, il n'y a pas de démarche structurée de recrutement de bénévoles. Cependant, des groupes, principalement des organismes avec plus de 40 employés, déclarent avoir mis en place une structure afin d'assurer le recrutement et la coordination des bénévoles.

4.1.5.3 Implication des bénévoles

Comme l'illustre le Tableau : 4.5 les bénévoles sont fortement impliqués dans tous les aspects du fonctionnement des OC. Nous les retrouvons représentés à l'intérieur des conseils d'administration (41 : 95,5 %), dans l'organisation d'activités (36 : 83,7 %), dans des comités de travail (29 : 67,4 %) et dans les services aux usagers (20 : 46,5 %).

Tableau 4.5 : Fonctions occupées par les bénévoles (N=43)

Fonctions	Fréquence	
	Nombre	%
Participation au conseil d'administration	41	95,3
Participation /organisation des activités	36	83,7
Participation aux comités de travail	29	67,4
Service direct aux personnes	20	46,5
Entretien	12	27,9
Administration et comptabilité	7	16,3
Secrétariat	5	11,6
Coordination /direction	1	2,3
Autre (formation, traduction, levée de fonds, catalogages des livres des bibliothèques, etc.)	13	30,2

De plus, selon les participants aux groupes de discussion, la participation des bénévoles à l'élaboration des activités d'autofinancement comme les levées de fonds est très importante. Quatre grandes catégories de bénévolat ont pu être identifiées : (1) bénévolat à l'interne (ex. membres du CA) (2) offre des services réguliers (ex. des cours/ des ateliers) (3) offre des activités spéciales (soirée de reconnaissance/anniversaire) et (4) bénévolat des employés (services à la communauté). En réponse à une question précise à ce sujet, plus de la moitié des répondants au questionnaire (56 %) disent que leur groupe dépend des bénévoles pour assurer leur travail.

4.1.5.4 Valeur monétaire du bénévolat

Afin d'estimer la signification monétaire du bénévolat, nous avons d'abord établi le salaire moyen gagné par des employés exerçant des fonctions similaires à celles réalisées par la majorité de bénévoles (Participation au conseil d'administration et Participation /organisation des activités), ce qui a donné un taux salarial horaire moyen de 23 dollars. Ensuite, nous avons multiplié ce salaire par le nombre total d'heures

travaillées par les bénévoles, soit 94 133 heures, divisées par le nombre de groupes concernés par le calcul (42). Ceci a permis d'évaluer à 51 549 \$ la valeur monétaire moyenne annuelle du travail réalisé par les bénévoles, dans chacun des groupes.

Tableau 4.6 : Estimation de la valeur monétaire du bénévolat

Critères	Évaluation en dollars
Salaire moyen de l'heure pour des fonctions équivalentes*.	23 \$
Total — heures de bénévolat (N : 42)	94 133 h
Valeur moyenne du travail bénévole par groupe	51 549 \$

* Estimé à partir de la comparaison avec des salariés réalisant un travail similaire aux bénévoles

4.1.6 Un constat : l'importance économique du bénévolat

Nous constatons une forte implication des bénévoles à l'intérieur des OC. En effet, la population locale s'implique en assez grand nombre dans les groupes, ce qui permet à ceux-ci d'exercer leur mission. Ce bénévolat a une valeur sociale importante dans la mesure où, sans lui, la mission des groupes ne pourrait pas être assurée. Mais il a aussi une valeur pécuniaire, et c'est ce que nous voulons souligner ici. Cette valeur correspond à des économies pour la société par rapport au financement qui aurait été nécessaire pour accorder un salaire à ces personnes. Les économies réalisées, tout en améliorant les conditions de vie des populations vulnérables, ne peuvent que contribuer à l'épargne de l'argent public et au développement socioéconomique local, comme l'ont exprimé les participants à nos groupes de discussion. À la question concernant l'importance du bénévolat pour les organisations participantes, entre autres réponses réaffirmant cette importance, la directrice générale d'un organisme a dit : « *On ne pourrait pas opérer sans cela (...), on serait obligé de limiter nos groupes, si on n'avait pas les bénévoles (...)* ». (Groupe de discussion CDC ASGP, Montréal, le 19 mai 2016).

4.2 Les secteurs d'intervention, les activités et les services : l'action des organismes communautaires

Le questionnaire demandait aux répondants d'identifier les trois principaux secteurs d'intervention de leur groupe, puis d'indiquer leurs trois principaux types d'activités réalisées durant l'année de référence, ainsi que leur estimation du niveau de réussite atteint par rapport aux objectifs poursuivis, les types de clientèles ciblées, les échelles territoriales couvertes et, finalement, les effets découlant de ces activités.

4.2.1 Secteurs d'intervention

Pour identifier les secteurs d'intervention, une liste contenant 25 options a été élaborée par le comité d'encadrement. En agrégeant certaines options, les réponses ont été reclassées en 15 secteurs (Tableau 4.7). Sur les 60 groupes participants, 57 ont répondu à cette question. Selon eux, les cinq principaux secteurs d'intervention sont : Aînés (23 %), Jeunesse (21 %), Socioculturel/loisir/sport (19.5 %), Enfance-famille (16 %) et Entraide, référence et écoute (16 %) (Tableau 4.7). D'ailleurs, les informations obtenues lors des groupes de discussion indiquent que le domaine de la prévention est implicite dans tous les services offerts à la population. Il constitue donc l'aspect le plus transversal de l'ensemble des activités des organismes communautaires.

Tableau 4.7 : Principaux secteurs d'intervention des groupes (N=57)

Secteur d'intervention	Fréquence	
	Nombre	% *
Aînés	14	23,0
Jeunesse	13	21,3
Socioculturel /loisir /sport	12	19,6
Enfance-Famille	10	16,4
Entraide, référence et écoute	10	16,4
Itinérance	10	16,4
Réinsertion sociale	8	13,1
Alcoolisme et toxicomanie	7	11,5
Aménagement urbain	7	11,5
Éducation populaire et/ou alphabétisation	7	11,5
Employabilité et réinsertion au travail	7	11,5
Immigration et intégration des communautés culturelles	6	9,8
Condition féminine	5	8,2
Défense de droit	5	8,2
Autre	11	18,2

* La somme des pourcentages dépasse 100, car les groupes avaient l'option de sélectionner leurs trois principaux domaines d'intervention.

4.2.2 Des actions (activités) variées axées sur l'accompagnement, la concertation, la formation et la sensibilisation

Parmi les types d'activités les plus fréquents assurés par les groupes, l'accompagnement et l'encadrement dominant avec 52,7 % des occurrences (Tableau 4.8). Les activités de concertation et la formation suivent avec 40 % et 30,9 %, respectivement. Les groupes offrent, entre autres, des cours d'alphabétisation et d'éducation populaire, des cours spécialisés, des conférences et des colloques, pour leurs membres comme pour le grand public. Les organismes mettent aussi sur pied des comités de travail et réalisent des activités culturelles, des fêtes populaires et des ateliers de réflexion thématiques. Les activités de sensibilisation sur divers sujets (violence familiale, inclusion sociale, immigration, discrimination, etc.) sont réalisées par 29,1 % des groupes, et les activités de mobilisation par 21,8 %. En définitive, ce qui ressort c'est l'aspect plus personnel et individuel des services offerts.

Tableau 4.8 : Activités les plus fréquentes assurées par les groupes (N=55)

Options	Fréquence	
	Nombre	%
Action d'accompagnement/encadrement	29	52,7
Activité de concertation	22	40,0
Cours/session de formation	17	30,9
Activité de sensibilisation	16	29,1
Activité de mobilisation	12	21,8
Autre (projet de vie, soutien, loisir, exposition, événement)	14	25,5

4.2.3 Bénéficiaires des activités, atteinte des objectifs et enjeux de la mobilisation

Selon 51 répondants (92,7 %), les activités assurées par les groupes ont attiré une clientèle diversifiée. Pour 31 groupes (56,4 %), les bénéficiaires de leurs actions ont été essentiellement des résidents de leur territoire d'intervention. Dans 30,9 % des cas, ces actions ont profité au grand public montréalais. À cet égard, la quasi-totalité des groupes estime avoir atteint complètement les objectifs établis pour les activités réalisées. Pour 53 % d'entre eux, cette réussite était complète alors que pour 45,5 % elle était partielle. Toutefois, les réponses obtenues nous indiquent aussi que, malgré cette estimation élevée du succès des groupes auprès de leur clientèle potentielle, ils se voient confrontés à plusieurs obstacles lorsque vient le temps de mobiliser les usagers pour participer à des activités concrètes. Pour les groupes œuvrant dans certains secteurs d'intervention, cette mobilisation est difficile. En guise d'exemple, mentionnons le secteur des aînés, qui dessert des personnes en situation de vulnérabilité faisant face, entre autres, à des problèmes de mobilité. À propos de ces difficultés, les répondants ont mentionné : le manque de ressources (humaines, matérielles et financières), la priorisation de l'intervention selon leur mission principale et le manque de temps. D'ailleurs, à la lumière des réponses obtenues par le questionnaire et lors des groupes de discussion, nous pouvons affirmer que la difficulté majeure indiquée par les groupes est le manque de financement (tant le financement récurrent que celui nécessaire pour la mise en œuvre des activités ponctuelles).

4.2.4 Un constat : une stratégie à la base de la relation d'aide

Les activités les plus fréquentes offertes à la communauté par les groupes démontrent l'intérêt porté à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la place donnée à la circulation de l'information et au service individualisé. L'accompagnement, l'écoute, le soutien et la relation d'aide ainsi que la formation et l'éducation apparaissent comme les premiers outils de travail des groupes. L'accueil, l'accompagnement et le suivi de l'individu à travers son cheminement semblent converger dans une stratégie à la base de la relation d'aide. La sensibilisation de l'ensemble de la population est aussi un service largement répandu dans les groupes communautaires.

4.3 La gouvernance des organismes communautaires

Étant donné que l'exercice d'une gouvernance appropriée aide à la réalisation des objectifs organisationnels et sociétaux des groupes, c'est-à-dire à la réussite de l'action communautaire, l'analyse de cet aspect est essentielle. Nous centrons notre examen sur deux dimensions de la gouvernance des organisations communautaires, soit la composition des instances de prise de décision et leurs responsabilités.

La totalité des groupes répondants possède comme instance un conseil d'administration (CA) et, à une exception près, une assemblée générale (AG). La majorité des CA est formée de sept personnes. Quant aux AG, le nombre de participants est variable. Une partie des groupes compte plusieurs comités pour leur fonctionnement (40 : 74.1 %). D'ailleurs, le questionnaire posait aussi quelques questions sur le rôle de ces diverses instances. Dans 87 % des groupes participants, c'est l'AG qui est responsable de

l'élaboration des orientations. Quant aux divers comités, ils ont pour fonction la planification et la coordination des activités et ils participent aux décisions des orientations des groupes. Les fonctions administratives sont assurées dans 18 groupes par le CA, dans 11 groupes par les comités, dans six cas par le comité exécutif et, finalement, dans trois cas par l'AG. Les résultats indiquent que la participation des bénévoles est importante dans toutes les instances décisionnelles des groupes. Ces personnes aident les organisations à établir et à atteindre leurs objectifs.

4.4 Le réseautage local : collaborations sectorielles territorialisées

La concertation intersectorielle et la participation citoyenne sont des éléments importants de l'intervention socioéconomique et du développement local. Le territoire local est vu comme un milieu de vie où existe un sentiment d'appartenance. Ainsi, parmi les organismes communautaires, il y a un enjeu de définition « commune » de ce qu'est le territoire vécu. En vue d'explorer cet enjeu, notre analyse couvre la qualité de la concertation, les collaborations existantes entre les groupes, et entre ceux-ci et les acteurs publics et parapublics ainsi que les acteurs privés.

4.4.1 Concertation, représentation et collaboration chez les OC

Les résultats de notre enquête montrent que les groupes travaillent fréquemment en concertation. Parmi les 38 groupes qui ont répondu à la question sur le type d'organisme ou d'institution avec qui ils ont un lien formel, la presque totalité d'entre eux (37 : 97,4 %) dit avoir des liens formels et non formels avec les autres organismes (Tableau 4.9). De plus, 86,8 % ont des liens avec les tables de concertation et 65,8 %

avec des regroupements d'organismes communautaires. Près du tiers des organismes ont eu des liens formels avec la CDEC (31,6 %) et plus du quart avec des entreprises d'économie sociale (26,3 %). En outre, plus de la moitié des groupes indiquent des liens formels avec des établissements de la santé et des services sociaux (57,9 %) et avec l'arrondissement (52,6 %), ce à quoi il faut ajouter les liens avec la commission scolaire (26,3 %) et la municipalité (23,7 %). Le quart des répondants ont des liens avec les entreprises privées.

Tableau 4.9 : Organisations avec lesquelles les groupes ont des liens formels de partenariat (N=38)

Organismes partenaires	Fréquence	
	Nombre	%
Organismes communautaires	37	97,4
Tables de concertation	33	86,8
Regroupements d'organismes communautaires	25	65,8
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux	22	57,9
Arrondissement	20	52,6
Corporation de développement économique communautaire (CDEC)	12	31,6
Commission scolaire	10	26,3
Entreprise privée	9	23,7
Municipalité	9	23,7
Entreprise d'économie sociale (ex. coopérative, entreprise d'insertion...)	10	26,3
Organisme régional (ex. Culture Montréal, CRÉ de Montréal...)	7	18,4
Autre	9	23,7

4.4.2 Type de collaborations des groupes avec les autres organisations

Il a été aussi demandé aux répondants d'identifier les trois principaux types de collaboration en partenariat formel avec les différentes catégories d'organismes (Tableau 4.10). Ainsi, 27 organisations ont identifié la concertation avec d'autres organismes du secteur communautaire comme premier type de collaboration, 21 comme deuxième type et 20 comme troisième type. Pour ce qui est des collaborations avec les secteurs public et parapublic, c'est aussi la concertation qui prédomine (43,

3 %) suivi par les collaborations informelles à (33,95 %). Pour les collaborations avec les autres secteurs, c'est la collaboration informelle qui prime à (38,5 %). Les entreprises et les communautés religieuses sont les partenaires privilégiés dans ce type de relations. Ces liens sont caractérisés par leur forte proximité géographique et par la nature informelle de la collaboration.

Tableau 4.10 : Collaboration des organismes communautaires selon le type de collaborateurs

Type de collaboration	Collaborateurs du secteur communautaire (N=42)		Collaborateurs de secteur public et para public (N=31)		Collaborateurs d'autres secteurs (N=24)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Concertation	68	57,6	25	40,3	13	33,3
Collaboration informelle	26	22,0	21	33,9	15	38,5
Représentation	11	9,3	11	17,7	10	25,6
Coalition	13	11,0	5	8,1	1	2,6
Total	118	100,0	62	100,0	39	100,0

4.4.3 Bénéfices retirés de divers types de collaboration

Concernant les bénéfices retirés des collaborations avec le secteur communautaire, pour 33 des 43 groupes qui ont répondu à cette question (76,7 %), les bénéfices sont surtout sur le plan de la réalisation de projets en commun. Pour 31 groupes (72,1 %), les bénéfices sont sur le plan de l'échange d'information et, pour 23 groupes (53,5 %), ces collaborations concernent la formation/réflexion et les échanges, etc. (Tableau 4.11).

Tableau 4.11 : Bénéfices retirés des collaborations avec le secteur communautaire
(N : 43)

Bénéfices	Fréquence	
	Nombre	% *
Collaboration pour la réalisation de projets /offre de services communs	33	76,7
Échange d'informations	31	72,1
Formation /réflexion et échanges	23	53,5
Soutien au développement de nouveaux projets	21	48,8
Référence	17	39,5
Échange de services	16	37,2
Financement	16	37,2
Augmentation de la fréquentation de votre organisation	8	18,6
Accès à des bureaux, à du matériel, à un bâtiment	6	14,0
Obtention de nouveaux contrats	2	4,7
Autre (référence, développement, bonnes pratiques, etc.)	4	9,3

* La somme des pourcentages dépasse 100, car il était possible de choisir plusieurs réponses.

Le réseautage des OC avec les secteurs public et parapublic est plus orienté par les niveaux sectoriel et fonctionnel que celui avec les autres organismes. Les groupes établissent une concertation avec des acteurs spécifiques, principalement du secteur de la santé et des services sociaux, pour élaborer, en partenariat, des projets formels et obtenir de l'information en vue du développement socioéconomique de leur collectivité. Nous retrouvons, parmi les organismes collaborateurs publics et parapublics les plus importants identifiés par les répondants, les arrondissements (Ville-Marie et Plateau-Mont-Royal), les CSSS¹⁶, la Ville de Montréal, les CIUSSS et les CLSC.

Quant aux principaux avantages retirés par les groupes communautaires de leurs liens avec des organismes qui ne relèvent pas du communautaire et qui ne se rattachent pas au secteur de la santé et des services sociaux (par exemple, organismes religieux, du

¹⁶ CSSS : Centre de santé et des services sociaux; CIUSSS : centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux; CLSC : Centre local des services communautaires

secteur privé, fondations), ceux-ci concernent l'appui concret à leur travail, notamment en termes de financement et d'offre ou d'échange de services.

4.4.4 Autonomie par rapport à l'État (gouvernement municipal, provincial ou fédéral)

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur appréciation de l'autonomie de leur groupe par rapport à l'État en regard des thèmes suivants : leur mission, leurs axes de développement, la gestion courante et l'évaluation de leurs actions. Les réponses obtenues indiquent que, bien que les organismes soient fortement financés par l'État, ils considèrent conserver un haut degré d'autonomie d'action (Tableau 4.12). En effet, 61,4 % des répondants affirment avoir un degré d'autonomie élevé en regard de leur mission, 57,4 % indiquent qu'ils sont fortement autonomes pour établir leurs axes de développement et leurs plans d'action, 59,6 % disent l'être quant à la gestion courante de leurs organismes et 48,9 % considèrent que leur organisme est fortement indépendant en ce qui concerne l'évaluation de leurs actions. Ce dernier thème est celui où l'appréciation du niveau d'autonomie par rapport à l'État est la plus faible. Ceci s'explique par les processus de reddition de comptes auxquels ils doivent se soumettre, comme exigé par le financement public.

Tableau 4.12 : Autonomie des groupes par thème selon les répondants

Thèmes	Degré d'autonomie (en nombre)				Degré élevé (en %)
	Aucun	Faible	Moyen	Élevé	
Mission (N=47)	0	1	15	29	61,7
Axes de développement et plan d'action (N=47)	1	3	16	27	57,4
Gestion courante (N=47)	1	6	12	28	59,6
Évaluation de l'organisme (N=45)	1	4	18	22	48,9

4.4.5 Concertation et médiation : une fonction principale des organismes communautaires

La recherche permet de constater que les groupes se sentent concernés par les processus de concertation et par la collaboration avec des acteurs provenant de divers milieux. Au-delà du fait que 97 % des répondants ont des liens avec d'autres organismes communautaires, 87 % participent à des tables de concertation et 66 % à des regroupements d'organisations communautaires¹⁷. La fonction généralement attribuée aux types de collaboration entre les organismes communautaires et celles entre ces groupes et les autres secteurs vise essentiellement la concertation. Le réseautage des groupes communautaires avec les autres acteurs du secteur communautaire prend une configuration à la fois verticale et horizontale, aussi bien sectorielle qu'intersectorielle. Ce réseautage concerne des organismes qui travaillent dans une optique de développement local ou régional. Ces réseautages ont comme résultat la densification des relations à un niveau local et le renforcement du tissu communautaire local. Ainsi, ces liens contribuent à la cohésion du secteur communautaire en ce qui concerne l'engagement des groupes dans le développement socioéconomique des collectivités dans lesquelles ils œuvrent, comme le font voir les faits suivants : (1) la concertation est le type de collaboration privilégié par les groupes et (2) la collaboration pour la réalisation de projets, la création d'une offre de services communs et l'échange d'information constituent les principaux effets (bénéfiques) du réseautage des répondants.

De plus, les groupes répondants ont mentionné plusieurs liens avec les organismes du secteur public, dont la plupart sont de type sectoriel. Les collaborations avec ce type d'acteurs sont donc plus spécifiques et plus orientées que celles que nous retrouvons

¹⁷ Voir le Tableau 4.9

au sein du secteur communautaire. Fréquemment, ces collaborations se font avec un organisme auquel les groupes attribuent une fonction de développement territorial (local ou régional). Ici, on remarque l'importance des tables sectorielles et du milieu de la santé et des services sociaux, sans oublier les liens avec l'arrondissement et la ville. Il est probable que l'on retrouve ces mêmes acteurs comme « organismes » sur les tables sectorielles auxquelles participent les groupes. On peut ainsi en déduire une forte densité de relations (plus de la moitié des liens) de concertation entre le secteur communautaire et le secteur de la santé et des services sociaux pour le développement de la gamme des services offerts localement.

Enfin, un nombre limité de groupes ont dit avoir des liens formels avec les institutions de développement local et régional tels que les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et la Conférence régionale des élus (CRÉ), des organismes d'ailleurs récemment abolis. On pourrait en déduire que les groupes communautaires adoptent une position plus pragmatique que politique, plus collée sur l'action « terrain », laissant à d'autres organismes du milieu communautaire (ex. les CDC) la représentation sur ces instances.

4.5 La contribution des organismes communautaires à l'emploi

Les données sur les effets des groupes sur l'emploi se basent sur l'information reçue des 47 groupes qui ont affirmé avoir du personnel rémunéré. Ces groupes totalisent 726 emplois salariés¹⁸. De ce nombre, 688 emplois sont réguliers et 38 relèvent de la mise

¹⁸ Le total de postes salariés déclarés (726) diffère du total d'employés déclarés selon les divers statuts. En effet, lorsque nous totalisons les postes déclarés selon les trois catégories d'emploi (temps plein, temps partiel et occasionnel) le résultat (879) dépasse le total de postes déclarés (726). Nous ne sommes

en application de programmes gouvernementaux (5,23 % des emplois totaux)¹⁹. En moyenne, les groupes comptent 15 emplois réguliers, mais ce chiffre est trompeur à cause des écarts. La valeur médiane est de huit emplois. Le taux de rétention des emplois issus des programmes d'employabilité dans les groupes est d'environ 39,5 % (15 personnes sur 38 sont demeurées à l'emploi de leur organisme, à la fin du programme). Selon les participants aux groupes de discussion, ce sont les postes en intervention/animation qui sont le plus souvent comblés de cette façon.

4.5.1 Profil des employés

Une très forte majorité (71 %) des répondants indique que les emplois au sein des groupes communautaires sont occupés par des femmes, principalement des intervenantes (Tableau 4.13). Un nombre significatif des personnes occupant ces emplois (28,5 %) sont des jeunes, soit entre 25 et 35 ans, parmi lesquelles la majorité (54,9 %) détient un diplôme universitaire. Ce sont donc de jeunes travailleuses, bien formées, pour lesquelles les groupes constituent une porte d'entrée au marché de l'emploi.

pas en mesure d'expliquer les raisons de ce résultat. Nous faisons cependant l'hypothèse que certains organismes n'ont pas bien fait leurs calculs au moment de répondre au questionnaire.

¹⁹ 19 organismes ont profité des programmes d'aide à l'employabilité. La somme des postes créés, à temps plein et à temps partiel grâce à ces programmes, ne correspond pas au total des postes créés, car les répondants ayant dit avoir créé des postes n'ont pas tous déclaré les statuts (partiel ou à plein temps) de ceux-ci.

Tableau 4.13 : Profil des employés des organismes communautaires

Catégories	Profil
Sexe	• Majorité des femmes (71 %)
Âge	• Importante présence de jeunes de 25 à 35 ans (28,5 %)
Scolarité	• Universitaire (54,9 %)
Statut d'emploi	• Emploi permanent en majorité (77,2 %)
Type de contrat	• Durée indéterminée (69 %)
Nombre d'heures travaillées	• Plus de 32 h/semaine (61,3 %)

Sur la base des réponses de 39 groupes participants, nous avons établi leur masse salariale totale à 17 705 546 \$. Afin d'évaluer le salaire moyen payé pour ces emplois, il a été demandé aux répondants d'indiquer les tranches salariales dans lesquelles se trouvent les personnes qui travaillent dans leur groupe. Quatre tranches de salaire horaire moyen en regard des fonctions exercées ont été proposées (Tableau 4.14). La tranche salariale dans laquelle se trouve la majorité des emplois, selon les répondants, est celle de 19 à 27 \$ (43,5 %), mais une partie importante se trouve dans une tranche de salaires plus faible, entre 10 et 18 \$ (38,1 %). À partir des chiffres de ce tableau, on peut estimer une moyenne salariale horaire de 20 dollars²⁰.

Tableau 4.14 : Salaire horaire moyen (N=39)

Salaire horaire (en dollars)	Nombre d'emplois	% des emplois
10 à 18	172	38,0
19 à 27	196	43,5
28 à 32	53	11,8
33 et plus	30	6,7
Total	451	100

Le salaire payé varie selon le poste occupé. Les employés les mieux rémunérés sont les directeurs (trices) et les coordonnateurs (trices). Il est par ailleurs à souligner que les

²⁰ Total du nombre d'emplois par tranche, multiplié par la valeur médiane de la tranche salariale, divisé par le total d'emplois.

personnes ayant participé aux groupes de discussion nous ont indiqué que les employés travaillent beaucoup d'heures non rémunérées (bénévolat à l'interne). L'addition de ces heures au nombre régulier d'heures de travail indiquerait un salaire réel inférieur à celui indiqué par ces chiffres. Pour l'essentiel, le lien d'emploi et les avantages qui s'y rattachent sont formalisés sous une forme contractuelle ou par une entente administrative entre l'employé et l'organisation (82 %). Une part importante des répondants (44 %) signale la présence d'un syndicat dans leur organisme.

4.5.2 Un personnel engagé souhaitant avancer dans sa carrière en travaillant pour le bénéfice commun

Les employés des groupes ont pour une majorité moins de cinq années d'ancienneté. Cette information, confirmée par les groupes de discussion, signale que le secteur communautaire se confronte à un fort roulement de personnel, ce qui les empêche de créer des emplois stables. Dans plusieurs cas, les organismes opèrent comme une porte d'entrée sur le marché du travail et permettent aux personnes d'acquérir une expérience et une expertise qui servent de tremplin vers un emploi dans un autre cadre, notamment le secteur public ou para public ou des entreprises à but lucratif. Les groupes communautaires semblent représenter une excellente porte d'intégration au travail pour les jeunes professionnels qui recherchent une première expérience.

Ceci représente sans doute une contribution positive des organismes communautaires à la collectivité. Cependant, le roulement de personnel a des conséquences sur le travail des organismes. Seulement au cours de la dernière année de référence pour chacun des groupes, 28 % des participants ont été affectés par cette situation. Un groupe a rapporté que 25 employés avaient quitté leurs fonctions pendant la dernière année. Les carences

provoquées par le roulement de personnel sont en partie palliées par la présence de stagiaires : près de la moitié des groupes participants ont reçu des stagiaires, dont 73 % étaient des femmes.

Les groupes reçoivent principalement des subventions pour l'employabilité du gouvernement provincial. Selon 57 % des répondants, le programme le plus utilisé est celui de la subvention salariale offerte par Emploi-Québec. Par ailleurs, les mesures d'insertion et de réinsertion sociale viennent en deuxième lieu dans les programmes d'employabilité utilisés par les groupes communautaires (ex. personnes handicapées). Signalons aussi que la majorité des employés recrutés par ces groupes de cette façon étaient des prestataires du *Programme de l'aide sociale* ou n'avaient pas de revenu au moment de leur embauche.

4.5.3 Développement des compétences : formation

Des 45 groupes qui ont répondu à la question sur la formation des employés, 62 % ont fourni le nombre d'heures de formation dispensée à leur personnel et 29 % ont répondu en indiquant le pourcentage de la masse salariale consacré à ce sujet durant l'année financière de référence. Pour la formation de leur personnel, les groupes concernés ont consacré un total de 4 218 heures, soit une moyenne de 151 heures par groupe (l'équivalent de quatre semaines de 35 heures). La majorité des groupes (57,8 %) préconise les formations imparties par des ressources externes. Dans 46,6 % des cas, ce sont les formations par des ressources internes ou par un réseau multiemployeurs agréé qui sont favorisées. Ceci démontre l'intérêt des groupes communautaires à perfectionner les compétences de leurs employés afin d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens. De plus, cet investissement est important pour motiver le

personnel et ainsi atténuer leur roulement. Rappelons aussi que les groupes communautaires contribuent également au développement des compétences des résidents de leurs secteurs d'intervention par l'intermédiaire de l'éducation populaire, des cours spécialisés et des formations ponctuelles concernant des sujets très divers.

4.5.4 Constat au sujet de la contribution à l'emploi local

Selon nos résultats, les groupes communautaires ont un effet appréciable sur l'emploi. Leur personnel, où les femmes dominent, y trouve une opportunité d'emploi notamment en début de carrière, lorsqu'il s'agit de jeunes possédant un diplôme postsecondaire. Le travail salarié se combine à des apports importants en travail bénévole, ce qui oblige à nuancer le taux horaire moyen correspondant à une échelle salariale de 19 à 27 \$ de l'heure, qui pourrait être considéré comme adéquat de prime abord. Par ailleurs, les étudiants (stagiaires) encadrés par les groupes y trouvent des occasions de formation et d'acquisition de connaissances et d'expérience leur permettant de progresser et d'améliorer leur insertion sur le marché du travail.

De plus, selon les données collectées lors des groupes de discussion, les subventions gouvernementales, principalement celles octroyées par Emploi-Québec, contribuent également à l'intégration socioéconomique des usagers en difficulté (ex. bénéficiaires de l'aide sociale, nouveaux arrivants). Effectivement, ces programmes facilitent soit l'intégration de ces personnes au marché de l'emploi, soit leur retour aux études, ce qui leur permet de contribuer activement au développement économique de leur collectivité.

D'ailleurs, grâce à cette intégration, le gouvernement fait des économies par rapport aux montants des prestations accordées à ces individus. Ceci indique que les organismes communautaires offrent une alternative d'intégration au marché de l'emploi aux personnes en situation de fragilité financière, notamment aux femmes. Cette contribution des groupes communautaires à l'employabilité des citoyens constitue une contribution du secteur communautaire à la société dans son ensemble.

L'effet des groupes sur l'insertion à l'emploi résulte aussi des services qu'ils assurent en termes d'aide à l'insertion au marché de l'emploi. À cet égard, la directrice générale d'un centre a affirmé :

[...] l'année dernière, ce sont 600 femmes qui sont venues à notre service d'aide en emploi et ça c'est des femmes qui intègrent directement le marché du travail ou retournent aux études donc c'est un taux de succès, pour nous, d'entre 65 % et 85 % parmi ces 600 femmes-là. [...] En sortant de chez nous, elles viennent contribuer à l'économie de la communauté et parmi ces femmes-là, il y a plusieurs femmes qui reçoivent aussi des prestations d'assistance-emploi, donc c'est une économie pour le gouvernement parce qu'ils n'auront plus à verser ces sommes-là. Elles-mêmes gardent un pouvoir personnel donc vont consommer davantage, donc, la roue tourne grâce à tout ça. (Groupe de discussion CDC ASGP, Montréal, le 19 mai 2016.)

4.6 L'apport financier

Tout d'abord, nous analyserons les différentes sources de financement mobilisées par les groupes. Il s'agit du financement provenant des secteurs public et parapublic ainsi que d'autres sources financières telles que le secteur privé et l'autofinancement. Ensuite, nous étudierons la situation concernant la récurrence des budgets qui sont accordés aux organismes communautaires par diverses organisations afin de soutenir leur fonctionnement et la réalisation de leurs activités.

4.6.1 Dépenses des organismes

Concernant les dépenses réalisées localement, parmi les 60 groupes qui ont participé à l'enquête, 39 (65 %) ont répondu à la question concernant ce thème. Sur la base des options de réponse fournies, les salaires, les loyers, les frais de bureau et les frais liés à des activités sont les dépenses les plus importantes des organismes (Tableau 4.15). Au total, les dépenses annuelles des 39 groupes s'élèvent à 27 144 749 \$, ce qui représente une moyenne par groupe de 696 019 \$ par année. Selon les répondants, un pourcentage considérable de ces dépenses est réalisé localement, dans leur arrondissement : ce pourcentage est supérieur à 30 % dans le cas de 46 % des organismes. À cet égard, la question suivante se pose : y a-t-il des services qui pourraient se développer ou qui pourraient être mieux connus afin de renforcer les liens d'affaires entre les entreprises et organisations du territoire, contribuant ainsi davantage au développement économique local?

Tableau 4.15 : Dépenses annuelles des groupes (N=39)*

Poste de dépense	Total	Moyenne
Salaires	17 705 546 \$	453 988 \$
Loyers et frais afférents	4 838 697 \$	124 069 \$
Frais de bureau	1 298 994 \$	33 308 \$
Frais liés aux activités	2 093 011 \$	53 667 \$
Autre	1 208 501 \$	30 987 \$
Total	27 144 749 \$	696 019 \$

*Chiffres correspondants à la dernière année de référence

4.6.2 Sources de financement

Afin d'établir leurs sources de financement, les répondants ont reçu une liste des trois options pour faciliter la sélection : 1) financement public ou parapublic, 2)

autofinancement et 3) financement privé. Il leur a été demandé également des informations concernant le financement récurrent²¹, les dépenses, le revenu total, l'état du financement, les difficultés rencontrées et le temps consacré au processus de recherche de financement. L'ensemble des groupes participants a cumulé des revenus de l'ordre de 30 261 104 dollars²², mais seulement 42 groupes ont donné des informations permettant d'établir la répartition en pourcentage entre les diverses sources. Il en résulte que le financement provient des sources publiques pour 45,1 %, de l'autofinancement pour 30,4 %, et du financement privé pour 24,5 % (Tableau 4.16).

La plupart des groupes (63 %) ont bénéficié du financement public, avec, en moyenne, un montant de 264 812 \$. Pour la plupart (83 %), ce financement provenait essentiellement du gouvernement provincial, suivi du gouvernement fédéral (56 %), de la Ville de Montréal (47 %) et de l'arrondissement (42 %). D'autres sources de financement public sont aussi accessibles à certains groupes, par exemple le budget discrétionnaire du député.

²¹ Définition du *financement récurrent* fournie dans le guide du questionnaire : subvention (montant) accordée de manière répétitive. En général ce type de financement est accordé pour permettre à l'organisation d'accomplir sa mission de base. Celui-ci sert à payer des dépenses telles que : salaires du personnel, locaux, équipements, etc.

²² Ce montant diffère légèrement du montant qui résulte des réponses sur le total du financement obtenu par chaque groupe. Nous avons retenu le montant qui résulte de l'addition des trois sources, ce qui permet d'établir les pourcentages pour chacune d'entre elles. Quant aux moyennes, nous avons utilisé le chiffre de 42 groupes qui ont donné effectivement des informations permettant d'arriver à cette répartition.

Tableau 4.16 : Financement annuel des groupes selon les sources de financement

Source	Financement moyen obtenu par les groupes (N=42)	
	Montant	%
Publique	264 812 \$	45,1
Autofinancement	178 149 \$	30,4
Privée	143 907 \$	24,5

Pour leurs activités, les groupes ont aussi recours à l'autofinancement. En cette matière, les rubriques les plus importantes sont la vente de biens et de services pour 59 % des groupes, les activités de levée de fonds pour 57 %, les cotisations des membres pour 55 %, et les intérêts de placements pour 48 % des groupes. En moyenne, les groupes ont généré 178 149 \$ par l'autofinancement lors de la dernière année. Il faut tenir compte du fait que 69 % des groupes appliquent une tarification pour les services rendus. De plus, 66 % des groupes comptent sur des activités comme des levées de fonds, des campagnes de souscription, des soupers-bénéfices, etc. pour compléter leur budget de fonctionnement. Quant au financement privé, il provient de fondations, de communautés religieuses et de commandites privées. Pour sa part, Centraide contribue au financement de 25 % des groupes.

Par ailleurs, des 44 groupes qui ont répondu à la question du financement récurrent, 37 (84 %) pouvaient compter sur une entente durant l'année de référence; dans 64 % de ces 37 groupes, une telle entente concerne le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il y a aussi des ententes avec d'autres ministères, Emploi-Québec, ainsi qu'avec des organismes municipaux et Centraide.

La vaste majorité des 44 répondants (91 %) a affirmé que leurs groupes connaissent des difficultés de financement. Seulement quatre affirment ne pas connaître de telles difficultés. Pour 60,5 % de ceux qui vivent ces difficultés, celles-ci concernent la réduction de leur financement de base (Tableau 4.17), mettant en danger leurs activités

et même leur survie. Pour 30 groupes (69,8 %), les difficultés de financement les empêchent d'assurer la progression de leurs activités, progression qui est requise pour desservir une clientèle dont les besoins sont, eux, croissants. Une autre conséquence pour les groupes de leurs difficultés financières est qu'une partie croissante de leur temps doit être consacrée à la recherche de financement : 33 % des groupes y investissent plus de 21 heures par mois et, 35 % des groupes, entre 10 et 20 heures par mois. Cette activité mobilise un personnel qui ne peut pas, pendant ce temps, assurer le travail lié à la mission des groupes.

Tableau 4.17 : Difficultés de financement par catégorie de difficulté (N=44)

Catégorie de difficultés	Fréquence	
	Nombre	%
Pour le développement	30	69,8
Pour le fonctionnement de base	26	60,5
Pour le fonctionnement d'appoint	24	55,8

4.7 Conclusion du chapitre

Bien que les difficultés de financement représentent le principal défi à surmonter par les groupes pour assurer la croissance de leurs activités, les données recueillies nous indiquent les résultats positifs des actions des groupes communautaires en ce qui concerne l'insertion de jeunes et des femmes au marché de l'emploi, l'amélioration des perspectives d'emploi et des revenus des citoyens, l'opportunité donnée aux immigrants d'obtenir un premier emploi, la création d'une base locale pour la mobilisation de ressources et les économies réalisées par les groupes grâce aux bénéfices économiques et sociaux dérivant, par exemple, des ententes conclues avec des partenaires. En outre, bien que les groupes affichent un taux d'autofinancement significatif (30,4 %), pour la plupart d'entre eux, la principale source financière

demeure le gouvernement. En moyenne, les groupes ont reçu 264 812 \$ de sources publiques, provenant essentiellement du gouvernement provincial.

Les modifications apportées au financement public dues aux réformes gouvernementales des dernières années font que les groupes éprouvent des difficultés financières et doivent consacrer un temps important à la recherche de financement. En effet, malgré un certain financement récurrent, 91 % des groupes vivent ces difficultés, près de 61 % signalant même des problèmes de financement de base. Ces constats permettent de comprendre pourquoi la recherche de financement est une activité qui prend aux groupes autant de temps et des ressources humaines, ce qui diminue leur capacité de desserte.

Pourtant, la présence des groupes communautaires s'avère cruciale pour maintenir une certaine cohésion sociale dans des quartiers qui, par ailleurs, sont en transition. L'intervention communautaire auprès de populations marginalisées ou en voie de marginalisation est vitale. Les répondants se montrent ainsi convaincus de l'apport de ces actions à la revitalisation urbaine, à l'amélioration de la cohésion sociale et au développement d'un véritable sentiment d'appartenance des résidents des quartiers étudiés. Cet effet est le résultat d'actions qui exigent un énorme travail de concertation et de mobilisation citoyenne, mais qui contribuent à favoriser la paix entre les résidents appartenant aux diverses strates socioéconomiques. Nous constatons ainsi que dans leur travail pour la protection de la qualité de vie de leur communauté, le milieu communautaire sait faire preuve de créativité dans la mise en place d'initiatives rassembleuses. Dans le chapitre suivant, nous reprendrons en détail les résultats de ces initiatives en fonction de nos questions et hypothèses.

CHAPITRE V

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE : PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

Dans le chapitre antérieur, nous avons présenté les résultats de notre enquête de terrain. Le but de ce dernier chapitre est de discuter ces données en fonction de notre problématique de recherche afin de faire ressortir des constats permettant de dresser un portrait de l'effet de l'action communautaire sur le développement des territoires étudiés. Il est donc pertinent de rappeler que notre recherche visait spécifiquement à déterminer dans quelle mesure l'action communautaire a un effet économique sur le développement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et du quartier Centre-Sud. Notre hypothèse principale soutenait que l'impact des organismes communautaires (OC) œuvrant dans ces territoires se manifeste principalement en trois dimensions : 1) la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois, 2) la revitalisation des quartiers et 3) la protection des droits des citoyens menacés par la gentrification. Afin de permettre la validation empirique de cette hypothèse, nous avons formulé deux questions et hypothèses secondaires.

Nous porterons une attention spéciale aux deux grands aspects : 1) les efforts déployés par les organisations communautaires pour créer des réseaux d'échange de ressources et de savoirs afin de consolider une offre de services collectifs susceptible de répondre

adéquatement aux besoins des citoyens de leur quartier, et 2) les actions entamées pour créer un contexte favorable au développement économique de leurs territoires, telles la lutte contre l'exclusion, la contribution à la revitalisation du territoire, la défense des droits des citoyens, les activités bénévoles, l'accompagnement des populations vulnérables, le réinvestissement local des ressources, etc.

5. 1 Le maillage des acteurs et le renforcement de la communauté locale

Pour répondre à notre première question secondaire concernant la manière dont les acteurs communautaires favorisent la revitalisation de leur quartier, nous avons avancé que l'action communautaire facilite le maillage entre les acteurs territoriaux, ce qui contribue à leur enchâssement dans leur environnement institutionnel. Selon nous, ce travail en collaboration augmente la capacité des acteurs de transformer leur territoire par la mobilisation conjointe des ressources sur les plans de la prévention, de la défense des droits des citoyens (ex. défense contre la gentrification) et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La première partie de cette hypothèse porte sur le rôle des organismes dans la construction des réseaux qui facilitent le travail concerté d'acteurs provenant de milieux divers à différentes échelles territoriales. À ce sujet, les données obtenues lors de notre étude indiquent que les répondants se sentent concernés par le processus de concertation. Les rapports de collaboration privilégiés par la plupart des organismes participants avec divers secteurs (communautaire, public ou parapublic et autres) ainsi que les activités planifiées et réalisées en partenariat en font preuve. De plus, la majorité des groupes (86,8 %) a déclaré avoir établi des liens formels avec les tables de

concertation locales et, en grande partie (65,8 %), ils ont aussi signalé leurs liens avec les regroupements d'organisations communautaires locaux (les corporations de développement communautaire (CDC)).

Le réseautage des groupes concerne des organisations qui travaillent dans une optique de développement local ou régional dans le but de mettre en commun les services qu'ils offrent dans leur communauté et d'échanger des informations. Selon les répondants, ces derniers sont les deux principaux bénéfices obtenus de ce maillage lequel prend une configuration à la fois, verticale et horizontale, et aussi bien sectorielle qu'intersectorielle. D'ailleurs, d'après les témoignages collectés par des groupes de discussion, les regroupements intersectoriels, à savoir les Corporations de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP) et Centre – Sud (CDC C-S), favorisent la concertation communautaire et encouragent l'échange et la circulation de l'information sur les enjeux locaux prioritaires pour les citoyens. Ces regroupements réalisent ce travail, entre autres, à travers la mise en place de tables de concertation locales et la réalisation d'activités intégratrices. Ainsi, ils assument une position de leader dans le processus de concertation et de développement de leur communauté grâce à leur rôle de liaison ou d'interface entre leurs organismes membres et les autres acteurs socioéconomiques.

La recherche permet aussi de constater que le réseautage des OC contribue à leur engagement dans le développement des collectivités dans lesquelles ils œuvrent. En effet, leur démarche intégrée, intersectorielle et multi réseaux d'apprentissage, de création et de partage de connaissances et de ressources favorise la densification des relations à divers niveaux, contribue à la réduction des inégalités entre citoyens et renforce le tissu communautaire et, de ce fait, contribue au développement local des

territoires étudiés. Comme affirmé par Klein et *al.* (2004), la dynamique locale n'est pas automatique, elle est construite par des acteurs sociaux, qui la produisent et la renforcent par leur action en réseau et par leur effet cohésif. Selon ces auteurs, ces actions ont un « effet en retour » sur ce que l'on appelle le « milieu » qui n'est tel que parce que les acteurs agissent sur lui. Dans notre cas d'étude, cet effet semble se manifester par la contribution des OC à la mise en place des services, des projets et des programmes qui exigent des moyens et demandent une mobilisation conjointe des ressources. Ce qui fait ressortir le besoin de favoriser les relations de proximité et de consolider des réseaux de collaboration divers et efficaces. Cette stratégie s'inscrit dans l'idée soutenant que le local est devenu un lieu de *concertation* des acteurs socioéconomiques et sa revalorisation favorise une mobilisation des ressources sociales à travers les relations de proximité (Lévesque, 2002).

Par ailleurs, la définition même du communautaire concerne la dimension sociale de l'implication des organismes dans la collectivité et la dimension territoriale de cette implication, deux dimensions qui sont mises en relief par les informations recueillies. Nous faisons référence aux informations obtenues concernant la qualité de l'implication des membres, des bénévoles, des bénéficiaires et des partenaires (se caractérisant par un engagement de ces personnes envers leur communauté), la protection des droits des citoyens démunis, l'amélioration de l'offre alimentaire et de l'aménagement urbain pour, par exemple, augmenter l'accès et la sécurité des espaces publics, l'offre de services d'accompagnement personnalisé aux résidents nécessitant de services très précis et la participation d'acteurs divers aux actions conjointes.

En plus, les résultats montrent que parmi les OC, il y a un enjeu de définition *commune* de ce qu'est le *territoire vécu*. Rappelons que Di Méo (1998) soutient que l'espace vécu fait référence au rapport que l'individu socialisé établit avec l'espace. De ce fait, le

territoire est construit par l'action des sociétés. C'est donc le rapport privilégié que les acteurs (organismes communautaires, citoyens et autres) entretiennent avec leur espace d'action qui transforme notre terrain d'étude en territoire. En effet, comme l'affirme Di Méo, la construction de liens solides et multiples entre les acteurs intéressés au développement des communautés contribue à l'appropriation à la fois économique, idéologique et politique de leurs quartiers par des OC qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité. En nous appuyant sur ces prémisses, nous pouvons déduire que le travail en équipe d'intégration communautaire (ex. mobilisation citoyenne et institutionnelle) et de concertation intersectorielle promu par les OC, et en particulier par les CDC locales, favorise la construction d'une identité collective et, de ce fait, d'un sentiment d'appartenance tant dans les groupes participants à cette concertation que chez les résidents mobilisés par leurs actions. L'ancrage des personnes et des groupes dans leurs territoires d'appartenance rend les communautés plus cohésives et enracinées. Les territoires couverts par les organisations participantes deviennent ainsi des milieux de vie où existe un sentiment d'appartenance fort (Tremblay, 1993; Di Méo, 2017).

En outre, les principaux types d'activités et de services offerts, ainsi que la portée et les retombées en découlant, révèlent que les OC étudiés agissent comme agents d'innovation en mettant en place des projets et des services qui résultent de la coopération entre une diversité d'acteurs afin de répondre aux besoins sociaux. Fontan, Klein et Tremblay (2008) soutiennent que ce genre d'innovations jalonne une dynamique combinant, d'une part, le « path dependency » (la dépendance des sentiers), soit l'imbrication des acteurs dans leur environnement institutionnel, et d'autre part le « path building », soit la capacité des acteurs de transformer cet environnement. Par conséquent, le fait de constater que le travail collectif des OC étudiés contribue à établir et à solidifier les relations de proximité entre les organisations et les résidents, à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire et à susciter le

partage des ressources exogènes et endogènes permet de confirmer qu'en effet les OC favorisent la revitalisation de ces quartiers en facilitant le maillage entre les acteurs territoriaux. Ce maillage à son tour contribue à l'imbrication de ces organisations dans leur milieu institutionnel. Ce qui se manifeste, entre autres aspects, par le nombre, le type et la qualité des partenariats et des collaborations entre les organisations communautaires elles-mêmes et avec les autres secteurs, et tout particulièrement, avec le secteur public (ex. secteur de la santé, arrondissements et municipalités).

Notre première hypothèse secondaire affirme également que le travail en collaboration des organisations communautaires accroît leur capacité de transformer le territoire par la mobilisation conjointe des ressources sur les plans de la prévention, de la défense des droits des citoyens (ex. action contre la gentrification) et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Pour évaluer la capacité de transformation des organismes communautaires, il est important de rappeler que le bien-être d'un individu est en rapport avec la qualité de vie dont il jouit et concerne tous les aspects de sa vie. Dès lors, il est fonction de la répercussion qu'ont sur les personnes des facteurs tels que la santé physique, mentale et spirituelle aussi bien que leurs conditions matérielle, économique et sociale. Ce fait est bien illustré dans l'étude des liens entre la qualité de vie dans les territoires et la santé des communautés réalisée par Simard et *al.* (2016). Ainsi, des aspects tels que la qualité du logement et de l'emploi, la sécurité, la vie familiale, la vie sociale, l'appartenance à une communauté, entre autres, font partie des déterminants du bien-être d'un individu. Or, la théorie du développement humain selon Sen (1999) considère ces éléments comme essentiels pour que les individus puissent atteindre leurs objectifs de vie. Cet économiste souligne qu'il y a croissance sans développement lorsque la production de richesse ne s'accompagne pas de l'amélioration de la capacité des citoyens d'augmenter leur qualité de vie.

Ici, il faut aussi mentionner que d'après Divay et *al.* (2006) et Moulaert (2009) la revitalisation consiste à transformer un quartier ou à intervenir dans une zone ayant un taux de pauvreté plus élevé que le reste de la ville afin d'en augmenter l'attrait. Selon eux, la revitalisation a un caractère relatif; elle vise à réduire les différences entre les quartiers défavorisés et ceux plus nantis, et ce, en matière de composition sociale, de qualité du bâti, de vitalité commerciale, etc. (Séguin et Divay, 2004). Mais la revitalisation peut aussi viser le bien commun lors qu'elle est réalisée à travers des actions collectives impliquant les citoyens (Drewe, Klein et Hulsbergen, 2008). Ainsi, pour déterminer la véracité de cette hypothèse, il est nécessaire d'analyser les données concernant les principaux enjeux affectant les populations des quartiers visés ainsi que les effets des services et des actions de OC favorisant, entre autres, l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la défense des droits des personnes vulnérables et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La recherche indique que la cohabitation de la richesse et de la pauvreté dans les quartiers ciblés a une incidence négative sur les groupes sociaux les plus précaires. Un exemple d'une telle situation est le phénomène de la gentrification qui est déjà bien établi au Plateau-Mont-Royal et encore en cours de développement au quartier Centre-Sud. Selon Castel (2008), ce phénomène génère l'insécurité, l'exclusion, la désaffiliation des populations précaires tout en étant à l'origine de tensions sociales dans les villes. En effet, parmi les enjeux prioritaires présents dans nos territoires d'étude, l'on peut constater que le taux de mobilité résidentielle est élevé. Les personnes vulnérables et à faible revenu, comme les aînés, sont parmi les résidents de longue date les plus susceptibles d'être menacés d'éviction en raison, entre autres aspects, des pressions des propriétaires voulant profiter davantage d'un marché immobilier en pleine croissance. D'après les participants aux groupes de discussion, ce genre d'effets pervers de la gentrification est l'une des raisons pour lesquelles les organismes communautaires mènent des activités et créent des projets visant, entre

autres, la défense des droits des locataires et du logement social ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'isolement. Ces actions contribuent à pallier les conséquences négatives de la gentrification. En effet, Gaffari et *al.* (2017) préconisent l'idée de diminuer le déplacement des personnes pour contrer les effets négatifs de ce phénomène sur les résidents. Selon ces auteurs, il y a trois stratégies pour atteindre cet objectif, à savoir, la protection des locataires, le contrôle de la propriété et du développement et l'autonomisation des communautés.

En outre, les résultats concernant le travail réalisé par les bénévoles (ex. fonctions dans les groupes et auprès des usagers), l'effet du bénévolat promu par les OC sur la communauté (ex. heures travaillées et part des services assurés par ces personnes) et l'effet du bénévolat sur les bénévoles eux-mêmes (ex. reconnaissance, intégration au marché au travail) témoignent de la contribution des OC à la cohésion sociale, à la sensibilisation de la population et à la favorisation de la participation des citoyens à leur propre développement.

Une autre constatation découlant des informations obtenues concerne le fait que l'action communautaire est nécessaire pour compléter les services offerts par le gouvernement dans divers domaines (ex. service de santé mentale et de prévention de l'itinérance). Il se dégage aussi des groupes de discussion que la prévention est implicite dans tous les services offerts par les organisations communautaires, ce qui permet d'affirmer qu'elle est l'aspect le plus transversal de l'ensemble des activités menées par celles-ci.

L'apport des OC à la transformation de leurs territoires d'action est considérable, compte tenu des résultats ci-dessus mentionnés et des données relatives :

1. -à la mobilisation et la qualité du bénévolat (nombre d'heures, haut degré d'implication dans l'administration, la planification et la réalisation des activités et la valeur monétaire significative de celui-ci),
2. à la valeur sociale du bénévolat dans la mesure où, selon les participants, sans lui, la mission des groupes ne pourrait pas être assurée,
3. au nombre, aux types et au statut de populations desservies,
4. à la réponse personnalisée aux personnes vulnérables se confrontant à de graves problèmes socioéconomiques (faible revenu, problèmes de santé mentale, manque d'emploi, etc.),
5. aux actions visant la défense des logements sociaux, la stabilité du cadre bâti, la rétention et l'autonomisation des résidents,
6. au fait que, dans plusieurs cas, les services communautaires sont les seuls auxquels la population a accès rapidement à cause de, par exemple, la congestion du système de santé.

Il se dégage de ce qui précède que l'action communautaire préconise la mise en place d'une approche collective pour maximiser les possibilités de succès des initiatives locales. Ce travail collaboratif favorise l'imbrication des acteurs dans leur milieu institutionnel, car cette approche leur permet d'établir des partenariats clés avec des organisations provenant de divers secteurs d'activités afin de se mobiliser davantage pour apporter des réponses conjointes aux besoins des communautés. Dans une telle approche, le développement passe par la construction d'un leadership local partagé (Klein, 2016) et par la revendication de services collectifs (Lamoureux, 2007).

Comme défini par Tremblay et *al.* (2009), le développement local est une stratégie pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion par l'émergence d'initiatives visant à trouver des solutions aux problèmes d'injustice sociale et économique. Ce développement représente un changement social marqué par la montée du partenariat, l'émergence

d'acteurs différents, la recherche de solutions alternatives à celles des appareils macroéconomiques (États, grands groupes) et l'introduction de critères sociaux et culturels dans les approches du développement à côté des rationalités purement économiques. De ce fait, les OC contribuent à la revitalisation urbaine grâce à la transformation de leurs territoires par les bénéfices découlant de leur travail de concert avec les autres acteurs socioéconomiques (ex. mise en place de projets structurants et échange d'information, de ressources et de savoirs), des activités de développement des compétences des citoyens ainsi que des économies générées par la cohésion sociale épaulée par l'action de ces groupes (retombées positives de la prévention, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, amélioration de la santé et des habitudes de vie, défense des droits des citoyens, etc.). Dès lors, leurs initiatives sont, en grande partie, le résultat d'une action collective visant la défense du bien-être de leurs communautés, notamment des populations les plus vulnérables. Notre première hypothèse secondaire est ainsi confirmée.

5.2 Le développement et le renforcement des capacités économiques et sociales locales

Notre deuxième hypothèse secondaire voulait que les OC contribuent à l'activation de l'économie de leurs territoires d'action en favorisant les capacités locales. Pour discuter sur la pertinence des résultats de la recherche en relation à l'apport des OC à l'activation de l'économie locale, nous allons tout d'abord faire référence à la notion de développement humain (DH). Selon Sen (1999), le DH intègre dans son évaluation de nouveaux critères comme la santé ou le niveau d'éducation et repose sur la prémisse de l'augmentation des capacités des personnes à agir en toute liberté. Selon cette approche, le développement économique devrait avoir pour but de rendre les êtres humains plus « capables » de mener une vie correspondant à leurs ambitions. Le concept de « capacité » exprime ici le pouvoir d'agir et d'être que détiennent les

personnes et leur liberté de choix entre différentes options en accord avec les moyens dont elles disposent. Selon Sen (1999), la pauvreté n'est donc pas qu'une question des moyens financiers, elle correspond à un déficit des capacités de base des individus. Ainsi, la production de richesse devrait être accompagnée de l'amélioration de la capacité des citoyens d'augmenter leur qualité de vie. De ce point de vue, le développement économique peut être défini comme un processus d'expansion des capacités (*ibid.*). « Le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif » (Bret, 2014 : 1).

Notre recherche nous permet de constater que les actions promues et les services offerts par les organisations communautaires facilitent le développement des capacités des citoyens dans le but d'accroître leurs chances d'amélioration de leur qualité de vie. En effet, nos résultats montrent que les OC mènent des activités et fournissent des services visant le développement des compétences des individus et des organisations, l'augmentation de la capacité d'agir des citoyens et l'encouragement des populations vulnérables à se prendre en main et à participer activement à leur propre développement. Ces actions deviennent ainsi une contribution concrète des OC au développement économique des communautés de leurs territoires d'action.

Les actions et activités des OC sont variées. Parmi les types d'activités les plus fréquentes assurées par les groupes, l'accompagnement et l'encadrement dominant. Les groupes offrent, entre autres, des cours d'alphabétisation et d'éducation populaire, des cours spécialisés, des activités de formation telles des conférences et des colloques, adressés aussi bien à leurs membres qu'au grand public. Selon notre enquête, chaque OC a consacré en moyenne à la formation de leurs employés l'équivalent de quatre semaines de 35 heures par année. Les organismes mettent sur pied des comités de travail et réalisent des activités culturelles, des fêtes populaires et des ateliers de

réflexions thématiques. Les activités de sensibilisation sur divers sujets (violence familiale, inclusion sociale, immigration, discrimination, etc.) sont réalisées par un nombre important des groupes. Ces constats démontrent les efforts déployés pour encourager le développement des compétences des citoyens (employés et résidents).

D'ailleurs, nous avons pu constater que les OC réinvestissent localement un montant assez important de leur budget. 46 % de nos répondants déclarent que le montant déboursé dans leurs territoires est supérieur au 30 % des dépenses totales réalisées. En moyenne, chaque groupe réinvestit localement près de 700 000 dollars. Parmi les dépenses les plus importantes, les répondants déclarent les salaires, les loyers, les frais de bureau et les frais liés aux activités réalisées. Toutefois, bien que ce réinvestissement de ressources soit considérable, il y aurait place au développement de nouveaux liens d'affaires entre les OC et les entreprises du territoire pour augmenter le pourcentage des dépenses locales des groupes.

Un autre apport des OC au développement économique local s'illustre par les bénéfices sociaux et économiques dérivés du bénévolat impulsé par ces groupes. Nous avons été en mesure d'établir une valeur monétaire moyenne annuelle, indicative il va sans dire, équivalant à 51 549 \$ en ce qui concerne le travail bénévole assuré dans chaque groupe pour la dispensation de leurs services. Cette somme représente des économies significatives pour la société par rapport au financement qui aurait été nécessaire pour accorder un salaire aux personnes qui assurent le travail bénévolement. Ce qui favorise l'épargne de l'argent public et le développement socioéconomique local, comme l'ont souligné les participants à nos groupes de discussion.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'apport à l'emploi local des OC, ces organismes sont eux-mêmes une source d'emploi non négligeable, notamment pour les femmes. En effet, 65 % des dépenses des groupes sont destinés aux salaires de leur personnel. Le profil de leurs employés nous indique que ces personnes sont principalement des femmes et des jeunes entre 25 et 35 ans dont la plupart détiennent un diplôme universitaire (54,9 %). D'ailleurs, les organismes opèrent comme une porte d'entrée sur le marché du travail et permettent tant aux employés qu'à des stagiaires (ils reçoivent une quantité considérable d'étudiants), d'acquérir une expérience et une expertise qui servent de tremplin vers un emploi dans un autre cadre, notamment, dans le secteur public ou para public ou dans des entreprises à but lucratif. Ceci est un apport considérable, qui bénéficie à l'ensemble de la société, car des personnes qui œuvrent souvent dans la fonction publique ont d'abord été formées dans le secteur communautaire. Le chercheur Christian Jetté (2008) a bien documenté l'importance des interrelations entre le communautaire et le secteur public en matière d'emploi pour l'évolution du secteur de la santé et des services sociaux.

Les OC offrent également des opportunités d'intégration au marché de l'emploi aux personnes en situation de fragilité financière (la majorité des employés recrutés grâce aux programmes d'employabilité étaient des prestataires du *Programme de l'aide sociale* ou n'avaient pas de revenu au moment de leur embauche). Ce faisant, l'action communautaire minimise les possibilités de désaffiliation de ces personnes. Ici, nous rappelons que Castel propose le terme « désaffiliation » pour désigner « des trajectoires, des processus, des gens qui décrochent et basculent » (2004 : 88). Ainsi, selon lui, sont « intégrés » les individus et les groupes inscrits dans des réseaux et bénéficient d'une reconnaissance sociale, et sont « exclus » ceux qui n'y participent pas (Castel, 1996).

En outre, malgré le fait que les groupes affichent un taux d'autofinancement significatif (30,4 %), pour la plupart d'entre eux, la principale source financière demeure le gouvernement, essentiellement le gouvernement provincial. Or, l'insuffisance de leur financement représente le principal obstacle à la croissance de leurs activités et à leur adéquation aux besoins croissants. C'est ce qu'affirme 91 % des groupes. Par ailleurs, les organismes participants ont déclaré avoir des liens formels de partenariat avec la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal en ce qui concerne les entreprises d'économie sociale (ex. coopérative, entreprise d'insertion). Selon les groupes, le principal bénéfice obtenu grâce à ce travail en partenariat était la réalisation de projets et la construction d'une offre de services communs. Ces partenariats aussi bien que la création et mise en place des projets structurants visant la création ou le soutien de l'emploi local (ex. revitalisation des artères commerciales, reconversion des sites et des bâtiments, création d'entreprises culturelles et d'ateliers artistiques, etc.) ont été très importants. Or, ce travail en partenariat s'est arrêté en 2016 lors de la dissolution de la CDEC comme conséquence des réformes administratives adoptées en 2014 et en 2015 par le gouvernement du Québec et par la Ville de Montréal, ce qui pose de nouvelles contraintes financières à l'activité des groupes.

Les modifications apportées au financement public dû aux réformes gouvernementales des dernières années ont complexifié la situation financière déjà précaire de ces organisations. Les circonstances actuelles forcent les organisations à consacrer un temps substantiel à la recherche de financement, ce qui nuit à leur capacité de desserte des populations vulnérables. Pour un nombre considérable d'organisations, cette situation met en danger leur existence à long terme et, dès lors, leur condition d'employeurs et d'acteurs du développement de leurs territoires d'intervention.

Il se dégage donc de notre recherche que l'action communautaire contribue à l'activation de l'économie locale en ce qui concerne l'amélioration des perspectives d'emploi et des revenus des citoyens, la création d'une base locale pour la mobilisation de ressources et les économies réalisées par les groupes grâce aux bénéfices économiques et sociaux dérivant, par exemple, des ententes conclues avec des partenaires.

Quant à l'amélioration des perspectives d'emploi et de revenus des citoyens, les services d'aide à l'intégration au marché de l'emploi destinés aux personnes sans emploi, aux chômeurs et aux immigrants contribuent non seulement à l'amélioration des opportunités de réussite de ces individus, mais aussi au développement de leurs communautés. En effet, du moment que ces personnes s'insèrent au marché du travail, elles deviennent des consommateurs actifs qui recevront moins de subventions gouvernementales diminuant ainsi la dépense publique. Enfin, compte tenu des conditions financières précaires des usagers des services des OC, le fait d'y avoir accès constitue un moyen pour contrer l'exclusion socioéconomique de ces personnes.

5.3 Conclusion du chapitre

Nous concluons que les OC favorisent l'amélioration des compétences et potentialités des résidents leur permettant d'atteindre leurs aspirations, et par le fait même, de devenir des citoyens moins marginalisés et plus actifs sur les plans social et économique. De ce fait, nous pouvons confirmer que l'intervention communautaire auprès de populations marginalisées ou en voie de marginalisation est vitale. En effet, les résultats de l'action de ces organismes se reflètent dans des retombées économiques et des retombées sociales qui favorisent le développement des collectivités grâce, entre

autres, aux répercussions positives de l'activation de l'économie locale (ex. création et soutien à l'emploi et développement d'entreprises), à l'amélioration qualitative de l'environnement d'affaires (en matière de sécurité urbaine, de vie collective et de dynamisme culturel) et aux économies générées par la cohésion sociale favorisée par l'action de ces organismes (retombées positives de la prévention, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de l'amélioration de la santé et des habitudes de vie, de la défense des droits des citoyens). Ceci confirme la validité de notre seconde hypothèse secondaire.

La conclusion générale de ce mémoire nous permettra de revenir sur les principaux acquis de notre recherche et sur la portée et les limites de ses résultats. Nous pourrions ainsi répondre au questionnement principal de notre étude

CONCLUSION

Les organismes communautaires ont historiquement contribué au développement des communautés québécoises. Une preuve du rôle fondamental joué par ces organisations dans notre société est l'entrée en vigueur, en 2001, de la Politique gouvernementale sur l'action communautaire. Par cette politique, le gouvernement du Québec reconnaît la contribution des organismes communautaires à l'exercice de la citoyenneté et au développement social. Toutefois, ces dernières années, la reconnaissance de la contribution économique de ces organismes au développement local est devenue un enjeu majeur pour le milieu communautaire. Ainsi, la démonstration de l'impact socioéconomique généré par l'action communautaire requiert l'élaboration d'outils et d'études permettant de mettre en évidence cette contribution. C'est que nous avons voulu faire dans le cadre de notre recherche.

Dans une démarche partenariale menée en collaboration avec les représentants des organismes communautaires, nous avons cherché à identifier les apports concrets de ceux-ci au développement économique des quartiers. En effet, le but principal de notre mémoire était de déterminer dans quelle mesure l'action communautaire a un effet économique sur le développement des quartiers montréalais. Notre hypothèse principale voulait que l'impact des organismes dans le développement des territoires se manifeste principalement sur trois plans : la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois, la revitalisation des quartiers et la protection des droits des citoyens menacés par les transformations impulsées par la gentrification. Pour valider cette hypothèse, nous avons réalisé une étude sur la situation des organisations communautaires localisées dans les territoires d'intervention des Corporations de

développement communautaire (CDC) Action solidarité Grand Plateau (ASGP) et Centre-Sud (C-S). La recherche a été menée sur la base d'un questionnaire détaillé dont les résultats ont été validés par la réalisation de deux groupes de discussion. Au total 60 organisations ont participé à notre enquête dont 16 ont aussi pris part aux groupes de discussion.

Notre recherche s'est partiellement inspirée d'une étude qui avait été réalisée en 2004 sur les organismes communautaires et leur contribution au développement local dans l'ensemble du Québec (Klein et *al.*, 2004). Mais, nous avons dû adapter et actualiser l'approche développée par cette étude de façon à étudier la contribution de ces organismes dans le cadre des quartiers centraux d'une métropole comme Montréal. Des concepts tels que la capacité, la gentrification et le sentiment d'appartenance, entre autres, ont été définis et mobilisés pour illustrer l'apport des organismes communautaires à la construction d'une identité collective, à l'autonomisation des citoyens et à la revitalisation de leur territoire. Cette identité collective s'est avérée un aspect clé dans le processus de construction de réseaux facilitant l'apprentissage collectif et la mobilisation conjointe des ressources en faveur de la protection des droits et de l'amélioration des conditions de vie des résidents, ainsi que de l'établissement de relations de proximité entre des acteurs socioéconomiques provenant de divers milieux (démarche intégrée, intersectorielle, multi réseaux et multi niveaux).

L'analyse et la validation de nos hypothèses montrent que les organismes communautaires étudiés font partie des acteurs de la société civile intéressés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, particulièrement de ceux les plus défavorisés. Pour ce faire, ces organismes prennent part à la recherche de solutions innovantes aux enjeux présents dans leurs territoires. Parmi ces enjeux nous retrouvons, entre autres, la pauvreté, l'isolement des populations vulnérables, la revitalisation des

espaces en déclin, le manque du logement abordable, le chômage, les problèmes de santé physique et mentale des résidents et la gentrification des territoires.

La première dimension de l'impact des organisations communautaires sur le développement dégagée par notre recherche concerne la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois dans le territoire. À ce sujet, nos résultats empiriques ont démontré que l'action communautaire contribue :

1. à l'activation de l'économie locale en ce qui concerne l'amélioration des perspectives d'emploi et des revenus des citoyens,
2. à la création d'une base locale pour la mobilisation de ressources,
3. au réinvestissement local des ressources,
4. à la revitalisation des territoires dévitalisés,
5. à l'amélioration des compétences professionnelles des employés et des citoyens,
6. au soutien à la création ou au maintien des entreprises,
7. à l'épargne de l'argent public réalisée grâce aux bénéfices économiques et sociaux dérivant des ententes conclues avec des partenaires ainsi que des services offerts par des bénévoles.

En outre, les services d'employabilité dispensés par les organismes contribuent particulièrement à l'amélioration des perspectives d'emploi et des revenus des usagers. Ces services favorisent aussi bien l'amélioration des opportunités d'insertion ou réinsertion sur le marché de travail que la dépense des revenus d'emploi dans l'économie locale. Les effets des actions des organismes communautaires favorisent

ainsi l'amélioration des compétences et potentialités des résidents leur permettant de devenir des citoyens moins marginalisés et plus actifs sur les plans social et économique. Nous avons donc constaté que l'action des organismes incite l'inclusion sociale et économique des citoyens ainsi que l'amélioration qualitative de l'environnement d'affaires local encourageant ainsi la création et le maintien d'activités économiques et d'emplois dans leurs territoires d'action.

Quant à la deuxième et la troisième dimensions illustrant l'impact des OC dans le développement local, la revitalisation des quartiers, et la protection des droits des citoyens menacés par les transformations impulsées par la gentrification, notre recherche nous a permis de constater que les organismes étudiés mènent des activités et fournissent des services visant :

1. le développement des compétences des individus et des organisations,
2. l'augmentation de la capacité d'agir des citoyens,
3. le renouvellement urbain,
4. la protection de l'environnement
5. l'encouragement des populations vulnérables à se prendre en main et à participer activement à leur propre épanouissement.

De plus, les organismes visés établissent des relations qui reposent sur le développement de rapports non marchands, ou non exclusivement marchands, sur la base desquels ces acteurs coconstruisent des ressources spécifiques et territorialisées. Ces réseaux représentent des vecteurs puissants qui orientent les efforts vers la défense du patrimoine et des droits de tous les citoyens à vivre dans un espace sain dans des logements et quartiers sécuritaires et dignes, et ce malgré les pressions exercées par le

marché immobilier et le phénomène de gentrification en cours, lesquels favorisent l'intensification des inégalités et l'exclusion des plus démunis.

Ainsi, nous considérons que, d'après les résultats de cette recherche, l'action communautaire a certainement un effet économique considérable sur le développement des quartiers montréalais visés. L'action coalisée des acteurs communautaires participe au façonnement de réseaux, de services et d'espaces publics nécessaires au maintien de la qualité de vie dans leurs quartiers d'action. De ce fait, les organismes communautaires sont des lieux de formation à l'exercice de la citoyenneté qui contribuent à la construction d'un meilleur avenir pour les résidents de leurs territoires et de la Ville de Montréal en général. Effectivement, les organismes étudiés contribuent significativement à la transformation sociale et économique de leurs quartiers, et par conséquent de la métropole, en générant des liens sociaux et en renforçant la cohésion sociale, ainsi qu'en apportant à la croissance économique des territoires centraux de la ville. L'action des organismes communautaires contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, tout en luttant, entre autres, contre la pauvreté et les discriminations.

À partir des résultats de notre recherche, il est possible de signaler certaines pistes pour élargir la réflexion sur la contribution des organismes communautaires au développement économique des communautés. Parmi ces pistes, nous mentionnons les suivantes :

1. l'application des outils de collecte de données développés lors de cette étude dans d'autres territoires d'action des CDC montréalaises pour, ultérieurement réaliser une étude comparative plus large;

2. la validation des résultats obtenus auprès des citoyens afin de comparer la perception que les dirigeants des groupes ont de leurs services avec celle des usagers au sujet de leur apport à leur bien-être;
3. la mise en relation des résultats obtenus avec des recherches plus globales concernant le contrôle des effets des transformations des quartiers provoquées par la globalisation.

En apportant ces nouveaux éléments d'analyse, nous pourrions dégager des conclusions plus définitives au sujet de l'apport de l'action communautaire au développement de la ville dans son ensemble. Ainsi, comme c'était notre objectif, notre recherche aura contribué à démontrer le besoin de préserver les savoir-faire développés localement et la nécessité d'accroître les capacités endogènes afin de favoriser le développement du bien-être des citoyens. Une pleine reconnaissance de l'apport de l'action communautaire au développement économique local enrichirait également la discussion sur le rôle de ces organisations dans la pérennisation de l'innovation sociale au Québec.

ANNEXES

- Annexe A : Formulaires de consentement (enquête et groupes de discussion)
- Annexe B : Grille d'indicateurs de la contribution des organismes communautaires au développement économique (recherche CDC et SAC)
- Annexe C : Questionnaire administré par Internet auprès des organismes participants
- Annexe D : Grille d'entrevue et d'animation des groupes de discussion

ANNEXE A

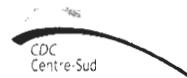
FORMULAIRES DE CONSENTEMENT (ENQUÊTE ET GROUPE DE DISCUSSION)

***Étude d'impact économique des organismes communautaires
du Centre-Sud et du Plateau-Mont-Royal***

Projet de recherche partenarial mené en collaboration entre une équipe de l'UQAM, la Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP), la Corporation de développement communautaire Centre-Sud (CDC CS) et la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud / Plateau Mont-Royal (CDEC CS/PMR).

Formulaire d'information et de consentement

Octobre 2015



Formulaire d'information et de consentement

Étude d'impact économique des organismes communautaires du Centre-Sud et du Plateau-Mont-Royal

Répondant(e) au questionnaire

Préambule

Vous êtes invité(e) à participer en tant que répondant(e) à un projet de recherche qui vise à élaborer un ensemble d'indicateurs permettant de mettre en évidence l'impact sur le développement économique local des organismes communautaires (OC) du territoire du Centre-Sud et de l'arrondissement Plateau Mont-Royal. Avant d'accepter de participer à ce projet, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous.

Financement et encadrement du projet

Ce projet a été financé par l'Université du Québec à Montréal, Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC), à travers le Service aux collectivités de l'UQAM. Il s'agit d'un projet de recherche de type partenarial, suivi par un comité d'encadrement formé par le professeur Juan-Luis Klein et des représentants de la CDEC Centre-Sud/ Plateau-Mont-Royal, de la Corporation de développement communautaire Centre-Sud, de la CDC Action Solidarité Grand Plateau et du Service aux collectivités.

Tâche demandée au répondant

Pour atteindre les objectifs de construire une batterie d'indicateurs permettant de mettre en évidence et de valoriser la contribution des groupes communautaires au développement économique de leur territoire d'action, le projet se servira d'un questionnaire et d'entrevues de groupe. Vous avez accepté de participer à la recherche à titre de répondant au questionnaire. Ce questionnaire ne vise pas à évaluer ni votre travail ni celui de votre groupe, mais à valider la pertinence d'une batterie d'indicateurs permettant de montrer la contribution de votre groupe au développement économique de son territoire d'action. Les questions incluses dans le questionnaire viseront à identifier les meilleurs indicateurs pour évaluer cette contribution.

Votre participation aura une durée d'environ deux heures et ne comporte aucune rémunération.

Participation volontaire et droit de retrait

Votre participation est volontaire. Il va de soi que vous pouvez accepter ou refuser d'y participer, et que vous avez le droit de suspendre votre participation à n'importe quel moment sans aucun préjudice pour vous ou pour votre organisation.

Confidentialité et anonymat

Afin de mettre en perspective les informations collectées par le questionnaire, une fiche sera remplie avec des informations au sujet de vos fonctions. Ces informations demeureront confidentielles. Les informations vous concernant personnellement ou concernant votre organisation de façon spécifique seront conservées dans les archives du professeur du projet. Vos réponses au questionnaire ne serviront à aucune autre utilisation. Toutes les informations seront regroupées et traitées de façon à assurer la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondants et de leur organisme. Aucune personne autre que le responsable de la recherche et l'étudiante qui agit comme assistante de recherche n'aura accès à ces informations, lesquelles seront détruites cinq ans après la fin du projet.

Clause de responsabilité

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

Des questions sur le projet ou sur vos droits

Nous vous remercions pour votre participation. Pour des questions additionnelles sur le projet, sur votre participation et sur vos droits en tant que participant de recherche, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet, Juan-Luis Klein, par téléphone (514 987 3000, poste 8909) ou par courriel (klein.juan-luis@uqam.ca).

Le projet a reçu l'approbation du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (CIÉR). Si vous désirez obtenir des informations sur les responsabilités de l'équipe de recherche au plan éthique ou formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidence du Comité, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514) 987-3000, poste 7753 ou par courriel à ciereh@uqam.ca

Signatures

Répondant (e)

Par la présente :

- a) je reconnais avoir lu le présent formulaire d'information et de consentement;
- b) je consens volontairement à participer à ce projet de recherche;
- c) je comprends les objectifs du projet et ce que ma participation implique;
- d) je confirme avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer;
- e) je reconnais aussi que le responsable du projet (ou son délégué) a répondu à mes questions de manière satisfaisante; et

- f) je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner.

Signature du répondant (e)

Date :

Nom de la personne qui complète le questionnaire et coordonnées au travail

Responsable de la recherche (ou délégué(e))

Je soussigné déclare :

- a) avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et autres dispositions du formulaire d'information et de consentement;

et

- b) avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du responsable de la recherche ou du délégué(e) *Juan Luis Klein* Date : octobre xx 2015



Formulaire d'information et de consentement

Étude d'impact économique des organismes communautaires du Centre-Sud et du Plateau-Mont-Royal

Participant à un groupe de discussion

Préambule

Vous êtes invité(e) à participer en tant que répondant(e) à un projet de recherche qui vise à élaborer un ensemble d'indicateurs permettant de mettre en évidence l'impact sur le développement économique local des organismes communautaires (OC) du quartier Centre-Sud et de l'arrondissement Plateau Mont-Royal. Avant d'accepter de participer à ce projet, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous.

Financement et encadrement du projet

Ce projet a été financé par l'Université du Québec à Montréal, Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC), à travers le Service aux collectivités de l'UQAM. Il s'agit d'un projet de recherche de type partenarial, suivi par un comité d'encadrement formé par le professeur Juan-Luis Klein, l'étudiante Patricia Leon et des représentants de la Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud, de la CDC Action Solidarité Grand Plateau et du Service aux collectivités.

Tâche demandée au répondant

Pour atteindre les objectifs de construire une batterie d'indicateurs permettant de mettre en évidence et de valoriser la contribution des groupes communautaires au développement économique de leur territoire d'action, le projet se servira d'un questionnaire et d'entrevues de groupe (groupes de discussion). Vous avez accepté de participer à la recherche à titre de répondant à un groupe de discussion. Les thèmes qui seront discutés lors de cette entrevue de groupe permettront d'identifier les meilleurs indicateurs pour évaluer cette contribution. Les discussions tenues lors du groupe de discussion seront enregistrées aux fins de transcription et d'analyse (dans aucun cas pour fins de diffusion).

Votre participation aura une durée d'environ deux heures et ne comporte aucune rémunération.

Participation volontaire et droit de retrait

Votre participation est volontaire. Il va de soi que vous pouvez accepter ou refuser d'y participer, et que vous avez le droit de suspendre votre participation à n'importe quel moment sans aucun préjudice pour vous ou pour votre organisation.

Confidentialité et anonymat

Afin de mettre en perspective les informations collectées lors de l'entrevue, une fiche sera remplie avec des informations au sujet de vos fonctions. Ces informations demeureront confidentielles. Les informations vous concernant personnellement ou concernant votre organisation de façon spécifique seront conservées dans les archives du professeur du projet. Vos interventions lors de l'entrevue ne serviront à aucune autre utilisation. Toutes les informations seront regroupées et traitées de façon à assurer la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondants et de leur organisme. Aucune personne autre que le responsable de la recherche et l'étudiante qui agit comme assistante de recherche n'aura accès à ces informations, lesquelles seront détruites cinq ans après la fin du projet.

Clause de responsabilité

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

Des questions sur le projet ou sur vos droits

Nous vous remercions pour votre participation. Pour des questions additionnelles sur le projet, sur votre participation et sur vos droits en tant que participant de recherche, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet, Juan-Luis Klein, par téléphone (514) 987 3000, poste 8909, ou par courriel : klein.juan-luis@uqam.ca.

Le projet a reçu l'approbation du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (CIÉR). Si vous désirez obtenir des informations sur les responsabilités de l'équipe de recherche au plan éthique ou formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidence du comité, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514) 987-3000, poste 7753, ou par courriel à : cierh@uqam.ca

Signatures

Répondant(e)

Par la présente :

- g)** je reconnais avoir lu le présent formulaire d'information et de consentement;
- h)** je consens volontairement à participer à ce projet de recherche;
- i)** je comprends les objectifs du projet et ce que ma participation implique;
- j)** je confirme avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer;
- k)** je reconnais aussi que le responsable du projet (ou son délégué) a répondu à mes questions de manière satisfaisante; et
- l)** je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner.

Signature du répondant(e)

Date :

Nom et coordonnées :

Responsable de la recherche (ou délégué(e))

Je, soussigné(e) déclare :

- a)** avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et autres dispositions du formulaire d'information et de consentement; et
- b)** avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du responsable de la recherche ou du délégué(e)

Date :

ANNEXE B

GRILLE D'INDICATEURS DE LA CONTRIBUTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RECHERCHE CDC ET SAC

DIMENSIONS	INDICATEURS	EFFET SOCIOÉCONOMIQUE
Présence des organismes sur le territoire	• Solidité des organismes (ancienneté, statut juridique, type)	Densité organisationnelle, capacité de mobiliser des ressources, médiation et intermédiation, cohésion sociale
	• Rapport au territoire (localisation, échelle d'intervention)	
	• Densité organisationnelle (nombre, synergie et interrelations, présence dans les instances locales)	
	• Membres (nombre de membres, conditions pour devenir membre)	Valorisation individuelle, sortie de l'isolement
Activités et services offerts	• Objectifs	Solution de problèmes, accès à de services, défense de droits, prévention, expérimentation dans l'offre de services, participation, économies par rapport à ce que les instances publiques auraient dû dépenser pour répondre aux problèmes, amélioration du milieu de vie et de la vie collective, augmentation de la sécurité, lutte contre les effets de la pauvreté
	• Effets des activités	
	• Portée des activités (nombre de bénéficiaires, territoire)	
	• Usagers (part des usagers résidant dans le territoire de l'organisme, statut socioéconomique)	
	• Types de services	
	• Types et secteurs d'activité	

DIMENSIONS	INDICATEURS	EFFET SOCIOÉCONOMIQUE
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance au sein des organismes (instances décisionnelles, composition, responsabilités) 	Empowerment citoyen, développement de capacités collectives, environnement sécuritaire
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Sources de financement (bailleurs de fonds, autofinancement) 	Contribution financière au milieu locale, créativité dans la recherche de financement, vitalité économique
	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses locales (part de la masse salariale, achats locaux) Problèmes dus au financement (temps de recherche de financement, dépendance, précarité et insécurité) 	
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats (nature formelle et informelle, niveau des collaborations) 	Collaboration entre les acteurs, base pour la concertation et pour des consensus, création d'une base locale pour la mobilisation de ressources
	<ul style="list-style-type: none"> Types de partenaires (privés, publics, parapublics) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfices obtenus (financiers, information, etc.) 	
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> Employés (sexe, âge, lieu de résidence, caractéristiques ethniques, scolarité, expérience, mobilité) 	Lutte contre la pauvreté, contribution à la masse salariale locale, vitalité économique, insertion de jeunes au marché de l'emploi, occasion pour des immigrants et des jeunes d'obtenir un premier emploi, contribution aux autres secteurs via le roulement
	<ul style="list-style-type: none"> Type d'emplois (réguliers et occasionnels, temps plein et temps partiel) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération (salaire moyen, médian, avantages, bénéfices) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Formation des employés 	
	<ul style="list-style-type: none"> Effet des organismes sur l'intégration à l'emploi (insertion au marché du travail, transfert d'employés à d'autres secteurs) 	
Mobilisation du bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> Bénévoles (nombre, âge, sexe, scolarité, lieu de résidence) 	Mobilisation d'une force de travail non rémunéré au profit de la collectivité, vitalité sociale, valorisation individuelle,
	<ul style="list-style-type: none"> Type de bénévolat (bénévoles externes, bénévolat fait par les travailleurs) 	

DIMENSIONS	INDICATEURS	EFFET SOCIOÉCONOMIQUE
	<ul style="list-style-type: none"> • Travail réalisé par les bénévoles (fonctions dans les groupes, auprès des usagers) • Effet du bénévolat (travail réalisé, heures travaillées, part des services assurés par les bénévoles) • Effet du bénévolat sur les bénévoles (reconnaissance, intégration au marché au travail) 	<p>développement d'une culture de solidarité</p> <p>Valorisation personnelle, accréditation d'expérience pour faciliter l'employabilité</p>
<p>Protection des citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Défense des logements sociaux ou pourcentage de croissance de l'offre des logements sociaux • Accessibilité aux espaces publics • Augmentation et rétention des résidents 	<p>Contribution à la cohésion sociale</p> <p>Mixité sociale</p>

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ PAR INTERNET AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Étude d'impact économique des organismes communautaires du Centre- Sud et du Plateau-Mont-Royal.

La Corporation de développement communautaire Centre-Sud (CDC CS), la Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP), la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud / Plateau Mont-Royal (CDEC CS/PMR) et le

Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (SAC UQAM) vous remercient de participer à cette étude visant à déterminer l'impact économique des organismes communautaires œuvrant dans le Centre-Sud et le Plateau Mont-Royal.

Cette étude permettra l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs en vue de déterminer cet impact. Il ne s'agit donc pas d'évaluer les groupes ou encore moins de porter un jugement sur leur travail, mais bien de contribuer à l'élaboration d'indicateurs permettant la démonstration de l'importance de leurs actions.

Cette recherche comprend deux formes de collecte d'information :

1) un questionnaire qui nous permettra d'évaluer i) certaines caractéristiques économiques des organismes communautaires, ii) la part des organismes communautaires dans le dynamisme économique local et iii) l'ancrage social et politique des organismes communautaires.

2) deux focus groupes pour valider les perceptions et appréciations obtenues à travers le questionnaire. Une analyse croisée et transversale des données obtenues dans une perspective de généralisation sera par la suite effectuée.

Nous vous invitons ainsi à répondre à ce questionnaire de la manière la plus précise possible.

Nous comptons sur votre participation afin d'atteindre les objectifs établis.

Merci de votre précieuse collaboration

Patricia Léon

leon.rosa_patricia@courrier.uqam.ca

Étude d'impact économique des organismes communautaires du Centre- Sud et du Plateau-Mont-Royal.

Note : La recherche est réalisée sous la responsabilité de Juan-Luis Klein, professeur titulaire à l'UQAM et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), assisté par Patricia Léon, étudiante à la maîtrise. Le projet est encadré par un comité formé de deux chercheurs, des représentants des CDC et de la CDEC ainsi que de Claire Vanier, agente de développement du SAC, qui assure la coordination du comité.

A. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ET DE LA PERSONNE RÉPONDANTE

1. Date d'aujourd'hui :

2. Coordonnées de votre organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Téléphone (2) :

Site Internet :

3. Autres points de service ?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question cinq

Oui

Non

4. Coordonnées du 2e point de service :

Nom :

Adresse :

Code postal:

Courriel :

Téléphone :

5. De quelle CDC est-il membre ?

La CDC Centre-Sud

La CDC Action solidarité Grand Plateau

Aucune

6. Coordonnées de la personne répondante :

7. Depuis combien d'années travaillez-vous dans l'organisme?

8. Depuis combien d'années occupez-vous * cette fonction?

9. En quelle année votre organisme a-t-il été créé?**10. En quelle année votre organisme a-t-il été incorporé?****11. Quel est le statut juridique actuel de votre organisme?**

Organisme à but non lucratif (avec charte)

Coopérative

Autre (veuillez préciser)

12. Quel genre de groupe vous décrit le mieux? Une seule réponse.

Groupe communautaire de promotion et défense de droits sociaux ou économiques

Groupe communautaire d'entraide et éducation populaire

Regroupement d'organismes communautaires

Organisme communautaire avec volet économique

Entreprise d'économie sociale

Centre de la petite enfance (CPE)

Autre (veuillez préciser)

13. Parmi les options présentées ci-dessous, sélectionnez les principaux secteurs d'intervention de votre groupe? Trois secteurs au maximum.

Aînés	Histoire/patrimoine
Alcoolisme et toxicomanie	Itinérance
Aménagement urbain	Jeunesse
Communication/Médias communautaires	Logement et habitation
Condition féminine	Pauvreté
Condition masculine	Réinsertion sociale
Défense de droit	Immigration et intégration des communautés culturelles
Développement économique local	Santé mentale
Éducation populaire ou alphabétisation	Santé physique
Employabilité et réinsertion au travail	Sécurité alimentaire

Enfance-Famille	Sécurité urbaine
Entraide, référence et écoute	Socioculturel /loisir /sport
Environnement	Autre (veuillez préciser)

14. Quel est le(s) territoire(s) couvert(s) par les activités et les services qu'offre votre groupe? Plusieurs réponses possibles.

Votre quartier

Votre arrondissement

Plusieurs arrondissements (précisez lesquels à la question suivante)

La ville de Montréal

La région métropolitaine de Montréal

Le Québec

Le Canada

Autre (veuillez préciser)

15. Si vous avez choisi la troisième option à la question précédente, préciser les arrondissements couverts par vos services.

Sinon, passez à la question 16.

16. Veuillez choisir le(s) district(s) électoral(aux) municipal(aux) localisé(s) dans votre ou vos territoires d'intervention. Plusieurs réponses possibles.

De Lorimier

Jeanne-Mance

Mile-End

Saint-Jacques

Sainte-Marie

17. Spécifiez les dates de l'année financière de référence utilisée pour * ce questionnaire.

B. ACTIVITÉS, SERVICES ET POPULATIONS REJOINTES

1. Durant l'année financière de référence, choisir dans la liste les trois principaux types d'activités que votre groupe a réalisées?

Action d'accompagnement/encadrement

Activité de concertation

Activité de création

Activité de mobilisation

Atelier de réflexion thématique

Activité de prévention (violence contre les femmes, violence familiale...)

Activité de sensibilisation

Campagne de pression

Colloque/conférences/séance d'information

Cours/session de formation

Participation aux consultations publiques, présentation de mémoires

Autre (veuillez préciser)

2. Concernant les activités choisies à la question précédente, votre organisation a-t-elle atteint ses objectifs fixés? Une seule réponse.

Totalement

Partialement

Peu

Pas du tout

3. Expliquez brièvement les raisons de votre choix de la précédente question.

4. Comment votre organisation effectue-t-elle l'évaluation des résultats obtenus?

Plusieurs réponses sont possibles. Voir le guide pour les termes « intrants », « extrants », « objectifs » et « buts ».

Au niveau des intrants

Au niveau des extrants

Au niveau des objectifs

Au niveau du but du projet

Au niveau des processus déclenchés par ces projets

Autre (veuillez préciser)

5. Ces activités ou programmes, ont-ils suscité un intérêt auprès :

Plusieurs réponses sont possibles. Voir le guide pour le terme « intérêt ».

De la clientèle ciblée

Des résidents de votre territoire d'intervention

Du grand public (Montréal)

Autre (veuillez préciser)

6. Selon votre évaluation, ces actions ont-elles provoqué des effets positifs sur la population ciblée? Si oui, veuillez répondre à la question suivante.

Oui

Non

Effet 1 :

Effet 2 :

Effet 3 :

7. Veuillez donner des exemples de ces effets positifs. Trois exemples au maximum. Exemples : amélioration de la santé, prévention des situations indésirables pour la personne ou pour la collectivité, contribution à l'insertion en emploi, contribution à l'intégration sociale et linguistique, etc.

8. Expliquez brièvement vos choix d'exemples de la question précédente.

9. Quels sont les cinq principaux services offerts par votre organisme? Cinq services au maximum. Voir le guide pour le terme « services ».

Aide à domicile/Promotion du logement social /communautaire	Mobilisation citoyenne (comité d'action citoyenne, sensibilisation au civisme et à la propreté, etc.)
Aide à la création d'emploi	Prêts de biens (livres, jouets, etc.)
Aide à la création de coopératives	Production et vente de produits
Aide à l'insertion sociale	Promotion de la justice sociale, du respect des droits et de la dignité de la personne
Aide à l'insertion à l'emploi	Production et post production (vidéo, musique, etc.)
Aide à l'intégration des nouveaux arrivants	Programmes de psychothérapie
Aide, soutien, accompagnement et référence (aide à l'épicerie, visite médicale, etc.)	Réadaptation
Activités artistiques et culturelles	Recherche de financement
Activités éducatives /ateliers /cours /formations (assemblées publiques, conférences, développement de compétences, alphabétisation, informatique, art, communication, animation d'ateliers dans les écoles, formation de bénévoles, etc.)	Regroupement, représentation d'organismes auprès d'instances
Activités récréatives /sportives	Sensibilisation
Activités de prévention	Services d'accueil, d'information et de référence
Aménagement résidentiel et commercial	Services de maintien dans la communauté
Camps de vacances	Services techniques et de financement aux entrepreneurs
Concertation	Services de repas (repas communautaires, popote roulante, traiteur, restaurant populaire, etc.)
Consultation juridique (Informations légales et accompagnement)	Services d'employabilité
Consultation budgétaire	Services et soutien aux familles

Cuisines collectives /atelier de cuisine	Service et soutien aux personnes âgées
Défense de droits (locataires, etc.)	Service et soutien aux jeunes
Dépannage/soutien /distribution alimentaire (dépannage d'urgence ou périodique, paniers de Noël. etc.)	Service de transport
Documentation et recherche	Support à des projets
Écoute téléphonique	Suivi psychosocial
Francisation	Soutien des proches aidants
Garderie et halte-garderie	Travail de rue
Hébergement	Vente de biens à prix modique (meubles, vêtements, etc.)
Inclusion numérique (salle informatique, service Internet, etc.)	Autre (veuillez préciser)
Location (d'espaces pour les organismes communautaires, etc.)	
Développement de logement (développement et gestion de logements et de projets immobiliers communautaires, développement de logement social avec support communautaire, etc.)	
Promotion de l'agriculture urbaine ou activités d'agriculture urbaine	

10. Existe-t-il une tarification pour certains des services qu'offre votre groupe ?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question douze. Voir le guide pour précision sur le terme « tarifications ».

Oui

Non

11. Si oui, en quoi consiste cette tarification?

Combien d'heures par semaine?

Combien de jours par semaine?

Combien de semaines par année?

12. À quels moments votre organisme est-il ouvert à vos usagers? Réponse exacte ou bon estimé, sinon ne sais pas (NSP).

13. Quel est le pourcentage de vos usagers qui provient du territoire de votre CDC (clientèle locale /des résidents du quartier)?

Moins de 25 %

Entre 26 et 50 %,

Entre 51 et 75 %

Plus de 76 %

Ne sais pas

14. À quel type de population s'adresse principalement votre organisme? Si vous vous adressez à des populations spécifiques, veuillez répondre aux questions 15 à 17.

Sans distinction des populations (tous âges/sexes/origines confondus).

Populations spécifiques

15. À quel groupe d'âge votre organisme s'adresse-t-il surtout? Une seule réponse.

0 à 5 ans

6 à 17 ans

18 ans à 35 ans

36 à 65 ans

66 ans et plus

Général (tous âges confondus)

16. À quel type de population votre organisme s'adresse-t-il surtout? Une seule réponse.

Femmes

Hommes

Transgenre

Général (sans distinction)

17. À quel type de communauté votre organisme s'adresse-t-il surtout? Une seule réponse.

Autochtones

Communautés culturelles

Général (sans distinction)

18. Quels sont les problèmes rencontrés par la clientèle desservie par votre organisme? Plusieurs réponses possibles.

Alcoolisme/toxicomanie	Itinérance
Analphabétisme	Problèmes de santé mentale
Chômage	Problèmes de santé physique
Faible revenu /pauvreté	Risque d'itinérance
Handicap	Sans emploi
Immigration/asile	Autre (veuillez préciser)

19. De quels groupes socioéconomiques les personnes rejointes par votre organisme proviennent-elles? Trois groupes au maximum.

Personnes sans revenu	Travailleurs et travailleuses
Prestataires de la sécurité du revenu (l'aide sociale)	Retraités
Prestataires de l'assurance-emploi	Autre (veuillez préciser)
Autres prestations (CSST, SAAQ, etc.)	

20. Nombre de personnes rejointes directement par votre organisme (total ou approximatif durant l'année de référence). Cette question nécessite une réponse, minimalement pour le nombre total

21. Votre organisation a-t-elle un plan de communication? Si oui, veuillez répondre à la question suivante.

Oui

Non

22. Votre plan de communication est conçu pour couvrir quelle période?

Court terme (0 à 3 ans)

Moyen terme (3 à 5 ans)

Long terme (plus de 5 ans)

23. Comment rejoignez-vous votre population cible?

Plusieurs réponses possibles.

Publication faite par votre organisation (infolettre, hebdomadaire, mensuelle, bimensuelle, etc.)	Matériel promotionnel
Babillards	Site Internet de regroupement
Journaux locaux	Bouche à oreille
Référencement	Kiosques lors d'événement
Site Internet	Autre (veuillez préciser)
Médias sociaux	

C. ORGANISATION, PRISE DE DÉCISION ET MEMBERSHIP

1. Quelles sont les instances présentes dans votre organisation? Plusieurs réponses possibles.

Assemblée générale

Conseil d'administration

Comité exécutif

Comités divers

Ne sais pas

Autre (veuillez préciser)

2. Nombre de personnes participant : Réponse exacte ou bon estimé, sinon NSP. Voir guide pour l'estimer.

À l'assemblée générale

Au conseil d'administration

Au comité exécutif

Aux comités divers

Ne sais pas

Autre (veuillez préciser)

3. Quelles sont les fonctions remplies par chacune de ces instances? Plusieurs réponses possibles.

	Décisions par rapport aux orientations	Planification des activités : coordination/direction	Administration /secrétariat /comptabilité
Assemblée générale			
Conseil d'administration			
Comité exécutif			
Comités divers			

Autre (veuillez préciser).

4. Quelles sont les fonctions remplies par chacune de ces instances?

	Décisions par rapport aux orientations	Planification des activités : coordination/direction	Administration /secrétariat /comptabilité
Assemblée générale			
Conseil d'administration			
Comité exécutif			
Comités divers			

Autre (veuillez préciser).

5. Quelles sont les fonctions remplies par :

	Décisions par rapport aux orientations	Planification des activités : coordination/direction	Administration/secrétariat /comptabilité
Votre personnel administratif			
Vos coordonnateurs/responsables			
Vos employés réguliers (agents/conseillers)			
Vos membres			
Vos stagiaires			

6. Durant l'année financière de référence quel était le nombre total de membres de votre organisation? Réponse exacte ou bon estimé. Sinon, veuillez inscrire (NSP) pour Ne sais pas.

Total de membres :

Nombre de membres corporatifs :

Nombre de membres individuels :

Nombre de femmes :

Nombre d'hommes :

7. Quels sont les critères d'admission pour devenir membre de votre organisme?

Plusieurs réponses possibles. *

Être accepté par le conseil d'administration

Être utilisateur des services de l'organisation

Faire partie d'un groupe cible

Adhérer à la mission de l'organisation

Payer une cotisation

Représenter un autre organisme

Autre (veuillez préciser)

D. PERSONNEL

1. Combien y a-t-il d'employés salariés au sein de votre organisation?

Voir le guide pour la définition « d'employé permanent » et « d'employé occasionnel ».

Nombre total d'employés :

Nombre d'employés permanents :

Nombre d'employés ayant un contrat à durée déterminée :

Nombre d'employés occasionnels :

2. Pour l'année financière de référence quel est le profil du personnel de votre organisme?

Vous devez remplir au moins une ligne au complet. Si vous avez plus de 20 employés, veuillez répondre à la question suivante. Sinon passez à la question cinq.

La réponse à cette question est essentielle à l'atteinte des objectifs de cette recherche. Voir le guide pour les explications concernant les choix de : catégorie d'emploi, statut d'emploi, tranche d'âge, scolarité, etc.

	Catégorie d'emploi	Statut d'emploi	Type de Contrat	Hrs/sem	Salaire horaire moyen	Sexe	Appartenance à une communauté culturelle	Âge	Scolarité
Employé 1									
Employé 2									
Employé 3									
Etc.									

3. Pour l'année financière de référence quel est le profil du personnel de votre organisme?

Si vous avez plus de 40 employés, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question cinq.

Voir le guide pour les explications concernant les choix de : catégorie d'emploi, statut d'emploi, tranche d'âge, scolarité, etc.

	Catégorie d'emploi	Statut d'emploi	Type de contrat	Hrs/sem	Salaire horaire moyen	Sexe	Appartenance à une communauté culturelle	Âge	Scolarité
Employé 1									
Employé 2									
Employé 3									
Etc.									

4. Pour l'année financière de référence quel est le profil du personnel de votre organisme?

Voir le guide pour les explications concernant les choix de : catégorie d'emploi, statut d'emploi, tranche d'âge, scolarité, etc.

	Catégorie d'emploi	Statut d'emploi	Type de contrat	Hrs/sem	Salaire horaire moyen	Sexe	Appartenance à une communauté culturelle	Âge	Scolarité
Employé 1									
Employé 2									
Employé 3									
Etc.									

5. Quel est le nombre d'employés par catégorie d'ancienneté dans votre organisation?

Exemple : Employés sans expérience : 2, Employés avec une expérience de cinq ans : 3, etc.

Voir le guide pour les explications concernant l'ancienneté.

Employés sans expérience

Employés avec une expérience de 1 à 5 ans

Employés avec une expérience de 5 ans à 8 ans

Employés avec une expérience de plus de 8 ans

6. Quelle est la source de financement des salariés selon leur statut? Plusieurs réponses possibles. Si vous cochez "autre", veuillez répondre à la question suivante. Voir le guide pour les définitions (employé permanent, occasionnel...).

	Employés Permanents	Employés ayant un contrat à durée Déterminée	Employés occasionnels
Gouvernement fédéral			
Gouvernement provincial et réseau public			
Municipalité			
Cotisation des membres			
Activités de levée de fonds			
Vente de biens et services			
Intérêts de placements			
Communautés religieuses			
Centraide			
Fondation et autres sources Non gouvernementales			
Autre			

7. Si vous avez choisi autre dans la question précédente, veuillez préciser la source de financement pour :

Employés permanents

Employés ayant un contrat à durée déterminée

Employés occasionnels

8. Votre personnel rémunéré est-il :

Plusieurs réponses possibles.

Soumis à une politique interne de conditions de travail

Régi par un contrat de travail ou une entente administrative

Syndiqué

Bénéficiaire d'un régime de retraite collectif (RÉER)

Bénéficiaire d'un régime d'assurance collective

Soumis aux normes du travail

9. Votre organisme offre-t-il un programme d'aide à l'insertion en emploi afin de recruter son personnel? Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question onze.

Oui

Non

Ne sais pas

10. Si oui, quelles sont les principales conditions d'admissibilité à ce programme?

11. Au cours de l'année financière de référence, votre organisme a-t-il employé des personnes dans le cadre d'un programme d'employabilité ou d'insertion à l'emploi? Si oui, répondez à la question suivante. Sinon, passez à la question treize.

Oui

Non

Ne sais pas

12. Si votre organisme a embauché grâce à un programme d'employabilité ou d'insertion, durant l'année de référence, combien de postes avez-vous créés?

Nombre de postes salariés à temps plein :

Nombre de postes salariés à temps partiel :

Nombre total d'heures travaillées de ces salariés :

Combien de ces personnes sont restées à l'emploi de votre organisme à la fin du programme d'employabilité et/ou d'insertion?

13. Au cours de la dernière année financière, votre organisme a-t-il créé des emplois (de nouveaux postes)? Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question 15.

Oui

Non

Ne sais pas

14. Si oui, combien d'emplois votre organisation a-t-elle créée?

Nombre de postes :

Nombre de postes à temps plein :

Nombre de postes à temps partiel :

Nombre total d'heures travaillées de ces salariés :

15. Au cours de l'année financière de référence, y'a-t-il des employés qui ont quitté votre organisation pour aller travailler dans une entreprise à but lucratif ou pour une instance publique ou parapublique?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question 17.

Oui

Non

Ne sais pas

16. Si oui, combien ont quitté?

17. Les employés que vous avez embauchés, durant l'année de référence, se trouvaient dans quelle situation au moment de leur embauche ?

Nombre de sans revenu :

Nombre de prestataires de l'aide sociale :

Nombre de prestataires de l'assurance-emploi :

18. Nombre total d'heures de formation ou % de la masse salariale offert(es) au personnel de votre organisation durant l'année financière de référence :

19. Quelles sont les ressources utilisées pour effectuer les activités de formation au sein de votre organisation? Plusieurs réponses possibles.

Formation offerte par des ressources externes reconnues ou agréées (établissement d'enseignement reconnu : école faisant partie d'une commission scolaire, cégeps; organisme formateur et formateur agréés par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, etc.)

Formation offerte par des ressources externes non-agrées

Formation offerte par des ressources internes agréées ou par un réseau multiemployeurs agréé (service agréé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

Formation offerte par des ressources internes non-agrées

Autre (veuillez préciser)

20. Au cours l'année financière de référence, combien de stagiaires non rémunérés avez-vous reçus? Réponse exacte ou bon estimé. Sinon, veuillez inscrire NSP pour « Ne sais pas ».

Nombre total :

Nombre de femmes :

Nombre d'hommes :

E. BÉNÉVOLAT

1. Au cours l'année financière de référence, combien de bénévoles avez-vous reçus? Réponse exacte ou bon estimé. Sinon veuillez, inscrire NSP pour « Ne sais pas ». Voir guide pour définition de bénévole « régulier » et « ponctuel ».

Nombre total :

Nombre de bénévoles réguliers :

Nombre de bénévoles ponctuels :

Nombre de femmes :

Nombre d'hommes :

2. Au cours de l'année de référence, combien d'heures de bénévolat ont été réalisées dans votre organisme? Voir le guide pour instructions concernant les heures de bénévolat.

Nombre d'heures des bénévoles réguliers :

Nombre d'heures des bénévoles ponctuels :

3. Quelles sont les fonctions occupées par les bénévoles dans votre groupe? Plusieurs réponses possibles.

Administration/comptabilité

Coordination/direction

Secrétariat

Service direct aux personnes

Entretien

Participation aux comités de travail

Participation au conseil d'administration

Participation /organisation des activités

Autre (veuillez préciser)

4. Quel pourcentage de vos bénévoles vit dans le territoire d'intervention de votre organisme?

Moins de 25 %

Entre 26 et 50 %

Entre 51 et 75 %

Plus de 76 %

Ne sais pas

5. Est-ce que votre organisme s'est doté d'un système de reconnaissance des bénévoles?

Exemple : soirée de reconnaissance, certificats, etc. Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la page suivante.

Oui

Non

6. Si oui, lequel?

F. RÉSEAUTAGE ET COLLABORATIONS

1. Durant l'année financière de référence, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation, de représentation, ou à des collaborations non formelles avec d'autres acteurs du secteur communautaire?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Voir le guide pour les définitions de « degré de formalisme des relations (formelles et non formelles) », « lieux de concertation » et « lieux de représentation ».

Oui

Non

2. Si oui, précisez le nombre d'organismes.

3. Durant l'année financière de référence, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation, ou de représentation, ou à des collaborations non formelles avec des acteurs des secteurs publics ou parapublics?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Voir le guide pour les définitions de « degré de formalisme des relations (formelles et non formelles) », « lieux de concertation », « lieux de représentation » et « secteur public ou parapublic ».

Oui

Non

4. Si oui, précisez le nombre d'organismes publics ou parapublics.

5. Durant l'année financière de référence, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation, ou de représentation, ou à des collaborations non formelles avec d'autres types d'acteurs : entreprise privée, communauté religieuse, syndicat, etc.?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Voir le guide pour les définitions de « degré de formalisme des relations (formelles et non formelles) » « lieux de concertation » et « lieux de représentation ».

Oui

Non

6. Si oui, précisez le nombre d'organismes.

7. Votre organisme entretient-il des liens de partenariat formel avec des organismes ou des institutions dans la réalisation de ses activités? Voir le guide pour les définitions de « partenariat formel ».

Oui

Non

8. Une ou plusieurs des activités réalisées durant l'année financière de référence ont-elles été effectuées en partenariat formel avec d'autres organismes et/ou institutions?

Si oui, veuillez répondre à la question suivante. Sinon, passez à la question 10. Voir le guide pour les définitions de « partenariat » et « activité ».

Oui

Non

9. Si oui, avec quel type d'organisme ou d'institution ce lien formel/partenariat s'est-il établi?

Plusieurs réponses possibles.

Corporation de développement économique communautaire (CDEC) ou Centres locaux de développement (CLD)

Centres de réadaptation en dépendance (CRD)

Commission scolaire

Entreprise privée

Établissement du réseau de la santé et des services sociaux

Municipalité

Arrondissement

Municipalités régionales de comté (MRC)

Organisme communautaire

Entreprise d'économie sociale (ex. coopérative, entreprise d'insertion...)

Organisme régional (ex. Culture Montréal, CRÉ de Montréal...).

Regroupement d'organismes communautaires

Table de concertation

10. Indiquez les trois collaborations les plus significatives avec une ou des organisations du secteur communautaire.

#1 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#2 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#3 Nom de l'organisme ou de l'instance :

11. De quel type de collaboration s'agit-il?

	Type de collaboration
Collaboration 1	
Collaboration 2	
Collaboration 2	

12. Au sujet des collaborations ci-haut mentionnées, quels bénéfices recherchez votre organisme? Trois choix maximum.

Accès à des bureaux, à du matériel, à un bâtiment

Augmentation de la fréquentation de votre organisation

Collaboration pour la réalisation de projets /offre de services communs

Échange d'informations

Échange de services

Financement

Formation/réflexion et échanges

Obtention de nouveaux contrats

Référence

Soutien

Autre (veuillez préciser)

13. Indiquez les trois collaborations les plus significatives avec une ou des instances du secteur public ou parapublic.

#1 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#2 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#3 Nom de l'organisme ou de l'instance :

14. De quel type de collaboration s'agit-il?

	Type de collaboration
Collaboration 1	
Collaboration 2	
Collaboration 2	

15. Au sujet des collaborations ci-haut mentionnées, quels bénéfices recherche votre organisme? Trois choix maximum.

Accès à des bureaux, à du matériel, à un bâtiment

Augmentation de la fréquentation

Collaboration à projets/ offre de services communs

Échange d'informations

Échange de services

Financement

Formation/réflexion et échanges

Obtention de nouveaux contrats

Référence

Soutien au développement de nouveaux projets

Autre (veuillez préciser)

16. Indiquez les trois collaborations les plus significatives avec d'autres types d'acteurs, du secteur privé, religieux, etc.

#1 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#2 Nom de l'organisme ou de l'instance :

#3 Nom de l'organisme ou de l'instance :

17. De quel type de collaboration s'agit-il ?

	Type de collaboration
Collaboration 1	
Collaboration 2	
Collaboration 2	

18. Au sujet des collaborations ci-haut mentionnées, quels bénéfices recherche votre organisme? Trois choix maximum.

Accès à des bureaux, à du matériel, à un bâtiment

Augmentation de la fréquentation

Collaboration à projets/ offre de services communs

Échange d'informations

Échange de services

Financement

Formation/réflexion et échanges

Obtention de nouveaux contrats

Référence

Soutien au développement de nouveaux projets

Autre (veuillez préciser)

19. Comment évaluez-vous votre degré d'autonomie par rapport à l'État (gouvernement provincial et/ou fédéral) en ce qui concerne :

	Aucun degré d'autonomie	Faible degré d'autonomie	Degré d'autonomie moyen	Degré d'autonomie fort
Votre mission :				
Vos axes de développement et le plan d'action :				
Votre gestion courante :				
L'évaluation de votre organisme :				

G. FINANCEMENT ET DÉPENSES

1. Quels sont les revenus totaux de votre organisation, au cours de l'année de référence?

2. Avez-vous une entente de financement récurrent avec un ministère ou un organisme qui finance les principales actions liées à la mission de votre groupe?

Voir le guide pour la définition de « financement récurrent ».

Oui

Non

3. Si oui, avec le(s) le(s)quel(s) :

Plusieurs réponses sont possibles.

Ministère de la Santé et de Services sociaux

Ministère de la Famille et de l'Enfance

Emploi-Québec

Autres ministères du Québec

La Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS)

Municipalité
Centraide
Développement économique Canada
Service Canada
Autre (veuillez préciser)

4. Quel est le montant reçu de chaque source?

Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

Ministère de la Santé et de
Services sociaux
Ministère de la Famille et de l'Enfance
Emploi-Québec
Autres ministères du
Québec
La Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS)
Municipalité
Centraide
Développement économique Canada
Service Canada
Autre

5. Quel est le montant total de financement récurrent (financement à la mission) que votre organisme a reçu durant la période de référence?

Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

6. Votre organisme a-t-il reçu des fonds provenant d'institutions publiques ou parapubliques au cours de l'année financière de référence?

Oui

Non

Ne sais pas

7. Indiquez les montants obtenus pour chaque source de financement public. Indiquez 0 si vous n'en avez pas obtenu. Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

Gouvernement fédéral :

Gouvernement provincial :

Ville :

Arrondissement :

Autre (veuillez préciser)

8. Identifiez les sources d'autofinancement et les montants reçus lors de la dernière année financière. Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

Plusieurs réponses sont possibles.

Cotisations des membres

Activités de levée de fonds

Ventes de biens et services

Intérêts de placement

Autre (veuillez préciser)

9. Indiquez les montants obtenus pour chaque source d'autofinancement. Indiquez 0 si vous n'en avez pas obtenu. Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

Cotisations des membres :

Activités de levée de fonds :

Ventes de biens et services :

Intérêts de placement :

Autre (veuillez préciser) :

10. Quel est le montant en autofinancement que votre organisation a généré durant la période de référence?

Si vous n'avez pas le montant exact, vous pouvez estimer la part (%) qu'occupe l'autofinancement dans le revenu total de votre organisme.

11. Identifiez les sources de financement privé reçues lors de la dernière année financière. Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine. Plusieurs réponses sont possibles.

Centraide

Communautés religieuses

Fondations ou autres sources non gouvernementales

Commandites privées

Aucune

Autre (veuillez préciser)

12. Indiquez les montants obtenus pour chaque source de financement privé. Indiquez 0 si vous n'en avez pas obtenu. Voir le guide pour explication d'arrondir à la dizaine.

Centraide :

Communautés religieuses :

Fondations et autres sources non gouvernementales :

Commandites privées :

Autre (veuillez préciser) :

13. Parmi le financement public reçu durant la dernière année financière, avez-vous bénéficié de financement dont l'attribution est réalisée par les comités locaux de financement suivants : Plusieurs réponses sont possibles.

Programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI)

L'un des programmes de Québec en forme (QeF)

Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Comité de quartier de la CDSM

Entente Ville-MESSS

Autre (veuillez préciser)

14. De quelle(s) forme(s) de soutien non monétaire a bénéficié votre organisme dans l'année financière de référence?

Plusieurs réponses sont possibles.

Prêt d'un local

Dons d'équipements ou fournitures

Services professionnels

Autre (veuillez préciser)

15. Durant l'année financière de référence, combien d'heures par mois estimez-vous avoir consacrées à la recherche de financement? Voir le guide (heures consacrées à la recherche).

Aucune

1 à 10 heures par mois

11 à 20 heures par mois

Plus de 21 heures par mois

Ne sais pas

16. Avez-vous des difficultés de financement :

Plusieurs réponses sont possibles. Voir le guide pour « difficultés de financement ».

Pour le fonctionnement de base (pour survivre)

Pour le fonctionnement d'appoint (pour offrir les mêmes services)

Pour le fonctionnement de croissance (pour développer)

Non, pas de difficultés

17. Au cours de la dernière année financière, quel était le montant des dépenses de votre organisme pour les postes suivants. Arrondir à la dizaine. Voir le guide pour des instructions.

Salaires et charges :

Loyer et frais afférents (taxe, entretien, chauffage, etc.) :

Frais de bureau (téléphone, internet, honoraires professionnels pour comptabilité, frais bancaires, papeterie, etc.) :

Frais d'activités (communication, événements, etc.) :

Autre (veuillez préciser) :

18. Quel est le pourcentage de vos achats réalisés chez des fournisseurs se trouvant dans votre arrondissement?

1 à 10 %

11 à 20 %

21 à 30 %

31 à 40 %

41 à 50 %

Plus de 50 %

19. Lors d'événements spéciaux : Plusieurs réponses sont possibles.

L'organisme privilégie les buffets

L'organisme offre des repas cuisinés à l'interne

L'organisme loue des salles

L'organisation utilise ses propres locaux

L'organisation a accès à des salles ou locaux gratuits (prêtés)

L'organisation dirige ses invités vers des restaurants de l'arrondissement

Autre (veuillez préciser)

Nous vous remercions vivement du temps que vous avez consacré à répondre à ce questionnaire détaillé. Les retombées de cette étude seront utiles à l'ensemble des acteurs communautaires et socioéconomiques intéressés au développement de vos quartiers.

Les prochaines étapes de cette étude sont :

- 1— Analyse des données collectées moyennant le questionnaire;
- 2— Réalisation de deux focus groupes (chaque organisme recevra une invitation à participer à l'une des deux séances);
- 3— Traitement et analyse finale des données;
- 4— Rédaction du rapport final et du cahier de recherche du CRISES;
- 5— Diffusion des résultats.

20. Commentaires sur le questionnaire :

ANNEXE D

GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION



Date :

Lieu :

Groupes participants :

Durée : Deux heures et demie

Heure de début :

Heure de fin :

1. Êtes-vous d'accord pour que j'enregistre notre discussion?

	THÈMES	OBJECTIFS	TEMPS ALLOUÉ
1.	VALIDATION		
	1.1 EMPLOI	Leur avis au sujet du taux de rétention d'emploi/leur perception concernant leur contribution à la création d'emploi local.	30 min.
	1.2 BÉNÉVOLAT	(1) Encourager les réponses concernant le type d'activités réalisées par des bénévoles qui s'avèrent plus efficaces et	30 min.

	THÈMES	OBJECTIFS	TEMPS ALLOUÉ
		<p>mobilisatrices (aux deux niveaux : a) participation active des bénévoles et b) participation active des clients (citoyens/organisations)</p> <p>(2) Vérifier si ces activités sont aussi celles qui contribuent le plus au développement socioéconomique local</p> <p>(3) Demander le nombre moyen d'heures de bénévolat de leurs employés afin de valider si celui-ci coïncide avec nos résultats.</p>	
	THÈMES	OBJECTIFS	TEMPS ALLOUÉ
2	<p>IMPORTANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LEURS TERRITOIRES D'INTERVENTION (EN TERMES ÉCONOMIQUES : (ACTIVITÉS/SERVICES/VALEURS).</p>		45 min.
		<p>Effets concrets sur le développement économique local de l'action des organismes communautaires (par rapport à leurs services/activités/projets quotidiens/traditionnels, en donnant certaines données à l'appui).</p> <p>Exemples de données : taux de réussite/nombre de bénéficiaires/exemples des bénéfices obtenus/ tout autre élément considéré illustratif/pertinent</p> <p>Autres exemples :</p> <p>— Perceptions sur les activités d'accompagnement réalisées selon les divers services d'intervention, exemples des projets/programmes mis en place...</p> <p>— Résultats sur un sujet donné (lutte contre la pauvreté/prévention des conduites addictives...).</p>	
		<p>— Nombre de mesures ou d'activités de prévention mises en place localement durant la période 2014-2016 (violence contre les femmes/violence familiale...). Nombre approximatif de jeunes pris en charge dans les organismes desservant cette clientèle /Nombre d'actions « encadrement et motivation » des jeunes en phase de décrochage...</p>	
3	<p>PRATIQUES QUI SE SONT AVÉRÉES PLUS EFFICACES ET QUI POURRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME INNOVATRICES, MOBILISATRICES ET PARTICIPATIVES (RÉALISÉES PAR LEUR ORGANISME ET/OU EN PARTENARIAT).</p>		45 min.
		<p>Discussion sur les répercussions de ces initiatives en mettant en évidence leur contribution au développement économique des territoires ciblés ainsi qu'en identifiant des obstacles (enjeux)</p>	

	THÈMES	OBJECTIFS	TEMPS ALLOUÉ
		<p>rencontrés pour les mener à terme (défis sur lesquels les organismes communautaires devraient se pencher pour améliorer leur contribution au développement économique local).</p> <p>Ce que nous recherchons dans les réponses des participants :</p> <p>—Des exemples des réponses (projets/activités/services/programmes) innovantes à des problèmes communs/fréquents des quartiers étudiés, des exemples concernant la création de nouveaux services et produits par les organismes; projets structurants réalisés seuls</p>	

BIBLIOGRAPHIE

- Angulo-Baudin, W., Klein J.-L. et Tremblay, D.-G. (2017). Potencial y límites de las estrategias culturales de reconversión urbana: el caso de Bilbao, *Finisterra, Revista Portuguesa de Geografía*, LII, 105, 48-78.
- Atkinson R.-E. et Bridge R. (2005). *Gentrification in a global context: the new urban colonialism*. Milton Park: Routledge.
- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefour jeunesse emploi*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Aubry, S. (2012) et Vadlamudy, S. (dir.) (2012). *Jeunes à risque. Situation et caractéristiques des jeunes du Plateau Mont-Royal 2009-2010* (Rapport). Montréal : Plein Milieu, [En ligne]. (http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf). Page consultée le 14 mai 2017.
- Bernt, M. et Holm, A. (2009). ¿Is it, or is not? The conceptualisation of gentrification and displacement and its political implications in the case of Berlin-Prenzlauer Berg, *City*, 13, 2-3, 312-324.
- Billette, V.-E. et Lavoie. J.-P. (2010). Vieillissements, exclusions sociales et solidarités, dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir.) *Vieillir au phurriel. Perspectives sociales*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 1-22.
- Binhas, L. (2004). *Indicateurs de rentabilité sociale ou indicateurs d'impact économique? Comment les définir et comment les construire*. Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC), Montréal : Bibliothèque nationale du Québec. ISBN : 2-922510-29-8
- Binhas, L. (2009). *Retombées économiques des entreprises d'économie sociale et des organismes communautaires dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie*. Montréal : Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie.

- Boucher, J. (1992). Les syndicats: de la lutte pour la reconnaissance à la concertation conflictuelle, dans G. Daigle (dir.) *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 107-136.
- Bourque, D. (2004). Nouvelle donne dans les rapports entre réseau public et organismes communautaires, *Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Cahiers du Larepps*, 04-32.
- Bret, B. (2006). *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalité*, 3^e éd. Paris : Ellipses. [1995].
- Bret, B. (2014). Développement définition, *Hypergé*, [En ligne]. (<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article511#>). Page consultée le 18 avril 2016.
- Castel, R. (1996). Les marginaux dans l'histoire, dans S. Paugam (dir.) *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris : Éditions la Découverte, p. 32.
- Castel, R. (2000). Cadrer l'exclusion, dans S. Karsz (dir.) *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris : Dunod, « s. p. ».
- Castel, R. (2008). La citoyenneté sociale menacée, *Cités*, 35(3), 133-141.
- Centraide (2002) (Page consultée le 24 avril 2018). *Portrait de territoire, l'arrondissement Ville-Marie (quartier Centre-Sud)*, [En ligne]. (<https://lequartiercentresud.wordpress.com/about/>).
- Centraide (2017a) (Page consulté le 22 février 2018). *Analyse territoriale 2016/2017 Plateau-Mont-Royal*, [En ligne]. (<http://www.centraide-mtl.org/fr/communautes-desservies/plateau-mont-royal/>).
- Centraide (2017b) (Page consulté le 4 avril 2018). *Analyse territoriale 2016/2017 Centre-Sud*, [En ligne]. (<http://www.centraide-mtl.org/fr/communautes-desservies/centre-sud/>).
- Chagnon, L. (1995). L'expérience de la Corporation de développement communautaire Rond Point, *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 63-73.
- Chèvrefils, A. (1978). *Le rôle des animateurs sociaux*. Montréal : Éditions Albert Saint-Martin.
- Chouinard, M.-A. (2012). Indices de défavorisation - Une cote de pauvreté pour chaque établissement, *Le Devoir*, 22 décembre 2012. Récupéré de

<https://www.ledevoir.com/societe/education/366991/une-cote-de-pauvrete-pour-chaque-etablissement>

- Claval, P. (1995). *Le territoire dans la transition à la postmodernité : Actes du colloque Le territoire lien ou frontière* (Paris, 2-4 octobre 1995). Paris : Éditions de l'Orstom, collection Colloques et séminaires.
- Clerval, A. et Van Criekingen, M. (2012). La gentrification, une approche de géographie critique, *Carnets de géographes*, 4, 1-15.
- Cohen, J. et D'Arato, A. (1992). *Civil society and political theory*. Cambridge: MIT Press.
- Comité logement Plateau Mont-Royal (CLPMR) (2015) (Page consultée le 23 février 2016) *Portrait de la gentrification sur le Plateau Mont-Royal. Plus le Plateau est in plus les locataires sont out*, [En ligne]. (http://clpmr.com/wp-content/uploads/2016/04/PlateauIN_locataireOUT2015.pdf).
- Corporation de développement communautaire (CDC) Action Solidarité Grand Plateau (2015) (Page consultée le 23 février 2016) *Portrait du phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau*, [En ligne]. (http://asgp.qc.ca/wp-content/uploads/2011/02/Portrait-Itinerance_avril2015.pdf).
- Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud (2017) (Page consultée le 3 juin 2018) *Rapport synthèse des discussions portant sur le sud-est de Ville-Marie*, [En ligne]. (http://www.cdccentresud.org/wp-content/uploads/2018/03/Rapport-synthèse-événement-sud-est-de-Ville-Marie_2017-10-13.compressed.pdf).
- Côté, C. et Harnois, Y.-G. (1978). *L'animation au Québec, sources, apports et limites*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.
- Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion, *Recherches et Prévisions*, 38(1), 93-100.
- Della Porta, D. et Diani, M. (1999). *Social movements. An introduction*. Oxford: Blackwell Publishing.
- Deslauriers, J. (2003). *Travailler dans le communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan Université.

- Di Méo, G. (2002). L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société, *Géocarrefour*, 77(2), 175-184.
- Di Méo, G. (2008). Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques, *Hal, archives-ouvertes* [En ligne]. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929/document>). Page consultée le 15 janvier 2017.
- Di Méo, G. (2017). Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain? *Métropoles* [En ligne]. (<http://journals.openedition.org/metropoles/80>). Page consultée le 3 janvier 2018.
- Divay, G., Hamel, P.-J., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G. et Bernard, P. (2006). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et Société.
- Drewe, P., Klein, J.-L. et Hulsbergen, E. (dir.) (2008). *The challenge of social innovation in urban revitalization*. Amsterdam: Techne Press.
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S. et René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Favreau, L. (1998). Québec : l'insertion conjugée avec le développement économique communautaire, dans J. Defourny, L. Favreau et J.-L. Laville (dir.) *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 159-182.
- Favreau, L. (2010). *Le mouvement communautaire au Québec : origines, contours, enjeux et perspectives. Une lecture politique*. Montréal. Cahiers de la série : Recherches, 37, de l'Alliance de recherche Innovation sociale et développement des communautés (l'ARUC-ISDC), ISBN : 978-2-89251-400-1.
- Fontan, J.-M. (2002). [Compte rendu du livre *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société : l'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*, par Y. Assogba]. *Revue Recherches sociographiques*, 43(1), 240. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2002-v43-n1-rs825/009463ar/>
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay D.-G. (1999). *Entre la métropolisation et le village global : les scènes territoriales de la reconversion*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*. Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.G (2008). Social innovation at the territorial level: from path dependency to path building, in P. Drewe, J.-L. Klein et E. Hulsbergen (dir.) *The challenge of social innovation in urban revitalization*, Amsterdam: Techne Press, p. 17-27.
- Fontana, A. et Frey, J.-H. (1998). Interviewing: The art of science, in N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.) *Collecting and interpreting qualitative materials*, Thousand Oaks: Sage Publications, Inc., p. 47-78.
- Fréchette, L. (2000). *Entraide et services de proximité, l'expérience des cuisines collectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fusco, A. (2007). *La pauvreté. Un concept multidimensionnel*. Paris : L'Harmattan.
- Gadrey, J. (2011). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*. Paris : Les petits matins.
- Gagnon, É. (2008). [Compte rendu du livre *L'action communautaire Des pratiques en quête de sens*, par H. Lamoureux,]. *Revue Recherches sociographiques*, 49(2), 390 –392. Récupéré de <https://core.ac.uk/download/pdf/59274215.pdf>
- Ghaffari, L., Klein, J.-L. et Angulo-Baudin, W. (2017). Toward acceptable gentrification: A review of strategies and against displacement, *Geography Compass*, 12(2), 1-15.
- Giraud, C. (2017). Le Village gay : les paradoxes de la visibilité, dans J.-L. Klein et E.R. Shearmur (dir.), *Montréal. La cité des cités*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 45-61.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R. et Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris : Anthropos.
- Godbout, J. et Collin, J.-P. (1974). *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?* Montréal : Institut national de la recherche scientifique (INRS). Urbanisation Culture Société.
- Google (2018). *Localisation de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal*. Récupéré de <https://www.google.com.co/maps/place/Le+Plateau-Mont-Royal,+Montreal,+Quebec,+Canada/@45.5232934,->

[73.6208054,13z/data=!3m1!4m5!3m4!1s0x4cc91bd192d52ab1:0xdf672d1ee5eca55c!8m2!3d45.5231527!4d-73.587043](https://www.google.com/maps/search/Centre-Sud,+Montreal,+Quebec,+Canada/@45.525207,-73.5995194,13z)

Google (2018). *Localisation du quartier Centre-Sud*. Récupéré de <https://www.google.com.co/maps/search/Centre-Sud,+Montreal,+Quebec,+Canada/@45.525207,-73.5995194,13z>

Gwiazdzinski (1997). Sentiment d'appartenance et développement des territoires, *Bulletin Les Échos du développement durable*, mars, [En ligne]. (http://www.developpement-local.info/Sentiment-d-appartenance-et-developpement-des-territoires.html?decoupe_recherche=Gwiazdzinski). Page consultée le 12 janvier 2016.

Hamel, P. (1989). *Mouvements sociaux : revendications et compromis*, dans D. Monière (dir.) *L'année politique 1988-1989 au Québec*, Montréal : Québec-Amérique, « s. p. ».

Hamel, P. et Klein J.-L. (1996). Le développement régional au Québec : enjeu de pouvoir et discours politique, dans M.-U. Proulx (dir.) *Le phénomène régional au Québec*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 293–311.

Hirst, P. (1997). *Associative democracy*. Amherst: University of Massachusetts Press.

Hirst, P. et Thompson, G. (2002). The future of globalization, *Cooperation and Conflict*, 37(3), 247–265.

Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. (2000). Mondialisation et État-nation : la restructuration territoriale du système-monde, dans J.-L. Klein et S. Laurin (dir.) *L'éducation géographique. conscience territoriale et formation du citoyen*, 2^e éd., Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 55-84.

Klein, J.-L. (2016). Le leadership : un facteur vital pour le développement territorial, dans É. Glon et B. Pecqueur (dir.) *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 49-57.

Klein, J.-L., Tremblay, P.-A. et Dionne, H. (dir.) (1997). *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux?* Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Klein, J.-L., Tardif, C., Tremblay, M. et Tremblay, P.-A. (2004). *La place du communautaire : évaluation de la contribution locale des organisations communautaires*. Montréal, Cahier de recherche R-07-2004 de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), ISBN : 2-89276-329-0.
- Klein J.-L. et Champagne, C. (dir.) (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. et Shearmur, R. (dir.) (2017). *Montréal. La cité des cités*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lachaud, J. (2002). Pauvreté monétaire et privation des capacités en Afrique, *Revue Tiers Monde*, 169, 225-226.
- Lamoureux, H. (2008). *L'action communautaire. Des pratiques en quête de sens*, 2^e éd. Montréal : VLB Éditeur. [1997].
- Lamoureux, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome*. Origine, continuité, reconnaissance et ruptures. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lamoureux, H., Lavoie, J., Mayer, R. et Raymond, J.P. (2008). *La pratique de l'action communautaire*, 2^e éd. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lareau, C. (2016). *L'apport de la culture à la revitalisation urbaine intégrée : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal*, mémoire de maîtrise non-publié. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de Géographie.
- Lefebvre, H. (1968). *Le Droit à la ville*. Paris : Éditions Anthropos.
- Lévesque, B. (2002). Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société? *Revue Interventions économiques*, [En ligne]. (<https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1012>). Page consultée le 27 juillet 2016.
- May, N. (2008). *Les Mutuelles d'assurance niortaises : un exemple d'ancrage territorial? Actes du XLV^e colloque de l'ASRDLF Territoires et action publique territoriale : nouvelles sources pour le développement régional* (Rimouski 25,26 et 27 août 2008). Rimouski : Université du Québec à Rimouski.

- Mathieu, R., Van Schendel, V., Tremblay, D.-G., Jetté, C., Dumais, L. et Crémieux, P.-Y. (2001). *L'impact socio-économique des organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal* (Rapport ISSN :1490-8069). Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré du site Web de LAREPPS UQAM http://www.larepps.uqam.ca/page/document/pdf_transversal/cahier01_05.pdf
- McGraw, D. (1978). *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*. Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Melucci, A. (1980). The new social movements: a theoretical approach, *Social Science Information*, 19(2), 199-226.
- Melucci, A. (1985). The symbolic challenge of contemporary movements", *Social Research*, 52(4), 789-816.
- Morange, M. et Spire, A. (2014). Droit à la ville, *Hypergéométrie*, [En ligne]. (<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article698>). Page consultée le 28 octobre 2017.
- Moulaert, F. (2009). Le développement territorial intégré : le rôle des rapports sociaux, *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXXII(1), 43-58.
- Moulaert, F., Rodriguez, A. et Swyngedouw (2003). *The globalized city. Economic restructuring and social polarization in european cities*. Oxford: Oxford University Press
- Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2008). *Logique sociale du développement territorial*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Neveu (2000). *Sociologie des mouvements sociaux*, 2^e éd. Paris : La Découverte & Syros, collection Repères. [2001].
- Nussbaum, M. (2012). *Capabilities. Comment créer les conditions d'un monde plus juste?* Paris : Flammarion, collection Climats.
- Offe, C. (1984). Nouveaux mouvements sociaux et nouveau mouvement pour la paix, *International Review of Community Development*, 12, 35-39.
- Pied-Carré, regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est (2011) (Page consultée le 27 mai 2016). *Mémoire sur les quartiers culturels. Consultation publique Séance du 16 novembre 2011* : présenté à la Commission sur la

culture, le patrimoine et les Sports de la Ville de Montréal, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V_2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_PIEDCARR%C9_20111116.PDF).

Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Direction des communications (2001). *Politique gouvernementale de l'action communautaire*, [En ligne], Québec. ([file:///C:/Users/Claudia/Downloads/SACA_politique%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/Claudia/Downloads/SACA_politique%20(3).pdf)). Page consultée le 12 juillet 2017.

Québec, (2006). *Loi sur le développement durable*. Québec : Éditeur officiel du Québec, L.R.Q., chapitre D-8.1.1

Québec. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal (2015). *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de Sainte-Marie-Centre-Sud*. Québec : Gouvernement du Québec, ISBN 978-2-89575-338-4 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Rawls, J. (2009). Unité sociale et biens premiers, *Raisons politiques*, 33(1), 9-43.

Renaud, G. (1978). *L'éclatement de la profession en service social*. Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

René, J.-F., Fournier, D., Duval, M. et Garon, S. (2001). *Les Organismes Communautaires Au Québec. Des pratiques à la croisée des chemins*. (ISBN 2-920-111-31-0). Montréal : Le Centre de formation populaire Relais-Femmes.

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (2016) (Page consultée le 6 mars 2017). *L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres 2016*, [En ligne]. (<http://www.rapsim.org/docs/Itin%C3%A9rance%20%C3%A0%20Montr%C3%A9al-version%20pdf.pdf>).

Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire (2004) (Page consultée le 4 octobre 2016). *Profil de pratique efficace. Corporation de développement communautaire des Bois-Francs*, [En ligne]. (https://www.ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/CDCBF_profil-FR.pdf).

Rhéaume, J. (2007). *Action communautaire, empowerment et construction identitaire : ethnicité et pauvreté*. Paris : Récupéré de <http://espritcritique.uiz.ac.ma/publications/1001/esp1001article07.pdf>

- Richardson, M. et Simard, P. (2014). *Les effets de la politique nationale de la ruralité du Québec sur la santé des ruraux et des communautés*. Québec. Fonds de recherche Société et Culture (2014-SB-171861). Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), Québec [En ligne]. <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/la-recherche/la-recherche-en-vedette/histoire/les-effets-de-la-politique-nationale-de-la-ruralite-du-quebec-sur-la-sante-des-ruraux-et-des-communautes-zxoge9qb1463676492539>.
- Ricoeur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance*. Paris : Stock.
- Sassen, S. (2000). *Cities in a world economy*. Thousand Oaks: Pine Forge Press.
- Sassen, S. (2006). Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs, *Revue Cahiers du Genre*, 40(1), 67-89.
- Sassen, S. (2007). L'émergence d'une multiplication d'assemblages de territoire, d'autorités et de droits, dans M. Wieviorka (dir.) *Les Sciences sociales en mutation*, Paris : Éditions Sciences Humaines, 211-227.
- Séguin, A.-M. et Divay, G. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée, *Lien social et Politiques*, 52, 67-79.
- Sen, A. (1980). Equality of what? in S. McMurrin (dir.), *Tanner lectures on human values*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 195-220.
- Sen, A. (1985). *Commodities and capabilities*. Amsterdam: Oxford University Press.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. New York: Alfred Knopf.
- Smith, N. (1996). *The New Urban frontier. Gentrification and the revanchist city*. New York: Routledge.
- Smith, N. (1979). Toward a Theory of Gentrification: a back to the city movement by capital, not people, *Journal of the American Planning Association*, 45(4), 538-548.
- Swyngedouw, E., Moulaert, F. et Rodriguez, A. (2002). Neoliberal urbanization in Europe: Large-scale urban development projects and the new urban policy, *Antipode*, 34(3), 542-577.
- Table de développement social Centre-Sud (2015). (Page consultée le 13 mai 2018). *Portrait de la population du Centre-Sud*, [En ligne].

(<http://www.cdccentresud.org/wp-content/uploads/2015/12/Profil-populationnel-2011-synth%C3%A8se-VF.pdf>).

Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) (2010). (Page consultée le 24 novembre 2017). *Bienvenue dans le réseau*, [En ligne]. (<http://cdcmekinac.org/wp-content/uploads/2014/10/Pr%C3%A9sentation-dune-CDC.pdf>).

Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) (2017). *Réseau des CDC-TNCDC*. Récupéré de <http://www.tncdc.com/reseau-des-cdc/>

Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris : Seuil.

Touraine, A. (1984). *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*. Paris : Éditions Fayard.

Tremblay, P.-A. (1993). La vivacité de la société civile en région, dans J.L. Klein, D. Plamondon, P.A. Tremblay (dir.) *Les régions après l'État : Chili, Pologne, Québec*, Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionale, p. 5-20.

Tremblay, P.-A. (2003). Qu'y a-t-il dans une communauté? L'exemple des groupes communautaires québécois, *Revue Interventions économiques*, [En ligne]. (<http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/973>). Page consultée le 21 juillet 2016.

Tremblay, D. et Van Schendel, V. (1991). *Économie du Québec et de ses régions*. Québec : Éditions Saint-Martin.

Tremblay, D.-G., Klein J.-L. et Fontan, J.-M. (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Trudelle, C., Klein, J., Fontan, J. et Tremblay, D. (2011). *Conflits urbains et cohésion socioterritoriale: concertation et compromis dans le quartier Saint-Michel à Montréal*, Montréal, Les Cahiers du CRISES, Collection Mouvements sociaux MS1103, ISBN : 978-2-89605-322-3.

Statistique Canada (s.d.). *Recensement de 2011*, [En ligne]. Ottawa : version mise à jour le 2 janvier 2018. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/index.cfm?Lang=F>). Page consultée le 11 novembre 2017.

Statistique Canada (s.d.). *Recensement de 2016*, [En ligne]. Ottawa : version mise à jour le 2 janvier 2018. <https://www12.statcan.gc.ca/census->

[recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/index-fra.cfm](#)). Page consultée le 15 mars 2018.

Trudelle, C., Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Bocquin, C. (2016). Conflits urbains, compromis et cohésion socioterritoriale : le cas de la Tohu à Montréal, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2, 417-446.

Veschambre, V. (2004). Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion, *Espaces et Sociétés*, 21, 73-77.

Ville de Montréal (2014a). *Carte de l'agglomération de Montréal*, [En ligne]. Montréal.
(http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Cartejavier2006_mairie.pdf). Page consultée le 12 mars 2015.

Ville de Montréal. Montréal en statistiques. Service du développement économique (2014b). *Profil des ménages et des logements de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, Montréal : Ville de Montréal.
(http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%C9NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20LE%20PMR.PDF). Page consultée le 18 juillet 2018.

Ville de Montréal. Direction de l'évaluation foncière (2014c). *Dépôt des rôles d'évaluation 2014 – 2015 – 2016. Agglomération de Montréal*. Montréal : Ville de Montréal.
(http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EVALUATION_FONCIERE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DEPOT_2014_FAITS_SAILLANTS_STAT.PDF). Page consultée le 20 mai 2018.

Ville de Montréal. Montréal en statistiques. Service du développement économique (2018). *Profil sociodémographique, 2018. Recensement 2016. Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, Montréal : Ville de Montréal.
(http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_PLATEAU%20MONT-ROYAL%202016.PDF). Page consultée le 4 juin 2018.